



BILAN
2016
DOSSIER
STATISTIQUE

Taxis
Autobus
Camions lourds et
tracteurs routiers

DOSSIER STATISTIQUE

BILAN 2016

DES TAXIS, DES AUTOBUS,

DES CAMIONS LOURDS ET DES TRACTEURS ROUTIERS

Service de la recherche en sécurité routière
Direction de la recherche et du développement en sécurité routière
Vice-présidence aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière

Janvier 2018

Le bilan qui suit a été préparé par le Service de la recherche en sécurité routière faisant partie de la Vice-présidence aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière.

Vice-président : Dave Leclerc

Directrice : Lyne Vézina

Chef de service : Maxime Brault

Coordonnateur et rédacteur : Mathieu Girard-Verreault

Collaborateurs à la production
des données : François Tardif
Julie Béliveau
Émilie Turmel
Cynthia Paquet

Le *Bilan 2016 des taxis, des autobus, des camions lourds et des tracteurs routiers* constitue un résumé des principaux renseignements contenus dans les systèmes opérationnels de la Société. Il est possible d'obtenir ce document de même que des renseignements supplémentaires en consultant le site Web de la Société (saaq.gouv.qc.ca) ou en communiquant avec le Service de la recherche en sécurité routière aux coordonnées suivantes :

Service de la recherche en sécurité routière
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean-Lesage, C-4-12
Québec (Québec) G1K 8J6

Téléphone : 418 528-4095
Télécopieur : 418 646-1003

© Société de l'assurance automobile du Québec

Toute reproduction ou communication en tout ou en partie du document sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit est permise pour autant que la source soit précisée et que ce soit à des fins strictement non commerciales.

Lors de l'utilisation du document, on ne peut en modifier le contenu, par addition, suppression ou autrement sans porter atteinte aux droits de la Société de l'assurance automobile du Québec.

ISSN : 1710-5110 (version imprimée)
ISSN : 2369-7687 (PDF)

ISBN : 978-2-550-80323-2 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-80324-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

La Société de l'assurance automobile du Québec a pour mission, par l'entremise de Contrôle routier Québec, agence qui relève de la Société, d'assurer la surveillance et le contrôle du transport routier des personnes et des biens ainsi que de prévenir et de réprimer les infractions aux lois et règlements régissant cette industrie du transport et à toutes autres lois édictées par le gouvernement.

Les activités de contrôle du transport routier permettent à la Société de poursuivre les trois grands objectifs suivants :

- améliorer la sécurité des usagers de la route;
- assurer la protection du réseau routier;
- veiller au maintien de l'équité concurrentielle dans le domaine du transport des personnes et des biens.

Le présent document réunit diverses données statistiques dont dispose le Service de la recherche en sécurité routière de la Société à l'égard de certains véhicules. Il sera question des véhicules suivants :

- les taxis;
- les autobus de 10 occupants ou plus;
- les camions lourds et les tracteurs routiers de plus de 3 000 kg conçus spécialement pour le transport de biens (à noter que ces données ne tiennent pas compte du poids nominal brut du véhicule (PNBV)).

DESCRIPTION GÉNÉRALE -----	11
SECTION 1 Les véhicules en circulation, les titulaires d'un permis de conduire, les infractions et les accidents -----	13
SECTION 2 Le transport de personnes : les taxis-----	63
SECTION 3 Le transport de personnes : les autobus -----	91
SECTION 3.1 Les autobus autres que scolaires -----	101
SECTION 3.2 Les autobus scolaires-----	121
SECTION 4 Le transport de biens et de marchandises : les camions lourds et les tracteurs routiers -----	141
ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES -----	169
Annexe I Renseignements généraux sur les véhicules en circulation-----	171
Annexe II Renseignements généraux sur les titulaires d'un permis de conduire-----	175
Annexe III Renseignements généraux sur les accidents de véhicules routiers-----	177
Annexe IV Renseignements généraux sur les infractions et les points d'inaptitude -----	179
Annexe V Renseignements généraux sur les régions administratives du Québec -----	181
Annexe VI Renseignements généraux sur certaines variables-----	182

SECTION 1 : Les véhicules en circulation, les titulaires d'un permis de conduire, les infractions et les accidents

Tableau 1.1 :	Nombre de véhicules en circulation selon le type d'utilisation et le type de véhicule, de 2012 à 2016 -----	25
Tableau 1.2 :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016 -----	26
Tableau 1.3 :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon la classe principale, de 2012 à 2016-----	27
Tableau 1.4A :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs et la classe principale du permis de conduire, aux 31 décembre 2015 et 2016 -----	28
Tableau 1.4B :	Pourcentage des titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs et la classe principale du permis de conduire, aux 31 décembre 2015 et 2016 -----	30
Tableau 1.5 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire, de 2012 à 2016-----	32
Tableau 1.6 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 5 (classe principale), de 2012 à 2016 -----	33
Tableau 1.7 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'une automobile ou d'un camion léger, de 2012 à 2016-----	34
Tableau 1.8 :	Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016-----	35
Tableau 1.9 :	Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 -----	38
Tableau 1.10 :	Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de route, de 2012 à 2016-----	41
Tableau 1.11 :	Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger selon la nature des dommages et le type de route, de 2012 à 2016 -----	42
Tableau 1.12 :	Taux d'accidents pour l'ensemble du parc automobile pour 10 000 véhicules en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016-----	43
Tableau 1.13 :	Taux d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour 10 000 automobiles et camions légers en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016-----	43
Tableau 1.14 :	Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016 -----	44
Tableau 1.15 :	Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2012 à 2016 -----	46
Tableau 1.16 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016-----	48

Tableau 1.17 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2012 à 2016-----	50
Tableau 1.18 :	Taux de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile pour 10 000 véhicules en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016 -----	52
Tableau 1.19 :	Taux de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour 10 000 automobiles et camions légers en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016 -----	52
Tableau 1.20 :	Nombre de véhicules accidentés pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2012 à 2016 -----	53
Tableau 1.21 :	Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2012 à 2016 -----	56
Tableau 1.22 :	Nombre de conducteurs impliqués dans un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016-----	59
Tableau 1.23 :	Nombre de conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016 ----	61

LE TRANSPORT DE PERSONNES

SECTION 2 : Les taxis

Tableau 2.1 :	Nombre de taxis en circulation selon l'âge du véhicule, de 2012 à 2016-----	70
Tableau 2.2 :	Nombre de taxis en circulation selon la région de résidence du propriétaire, de 2012 à 2016-----	71
Tableau 2.3 :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016 -----	72
Tableau 2.4 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C (classe principale), de 2012 à 2016 -----	73
Tableau 2.5 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un taxi, de 2012 à 2016-----	74
Tableau 2.6 :	Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016-----	75
Tableau 2.7 :	Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de route, de 2012 à 2016 -----	78
Tableau 2.8 :	Taux d'accidents impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016 -----	79
Tableau 2.9 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016 -----	80
Tableau 2.10 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2012 à 2016 -----	82
Tableau 2.11 :	Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016 -----	84
Tableau 2.12 :	Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2012 à 2016-----	85

Tableau 2.13 :	Nombre de conducteurs d'un taxi impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016-----	88
 SECTION 3 : Les autobus		
Tableau 3.1 :	Nombre d'autobus en circulation selon le type et l'âge du véhicule, de 2012 à 2016-----	96
Tableau 3.2 :	Nombre d'autobus en circulation selon le type de véhicule et la région de résidence du propriétaire, de 2012 à 2016 -----	97
Tableau 3.3A :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 2 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016 -----	98
Tableau 3.3B :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 4B (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016 -----	99
Tableau 3.4 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 2 ou 4B (classe principale), de 2012 à 2016 -----	100

SECTION 3.1 : Les autobus autres que scolaires

Tableau 3.1.1 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un autobus autre que scolaire, de 2012 à 2016 -----	104
Tableau 3.1.2 :	Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 -----	105
Tableau 3.1.3 :	Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et le type de route, de 2012 à 2016 -----	108
Tableau 3.1.4 :	Taux d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016 -----	109
Tableau 3.1.5 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016-----	110
Tableau 3.1.6 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2012 à 2016-----	112
Tableau 3.1.7 :	Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016 -----	114
Tableau 3.1.8 :	Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2012 à 2016-----	115
Tableau 3.1.9 :	Nombre de conducteurs d'un autobus autre que scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016-----	118

SECTION 3.2 : Les autobus scolaires

Tableau 3.2.1 : Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un autobus scolaire, de 2012 à 2016 -----	124
Tableau 3.2.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016-----	125
Tableau 3.2.3 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de route, de 2012 à 2016-----	128
Tableau 3.2.4 : Taux d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire pour 10 000 autobus scolaires en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016-----	129
Tableau 3.2.5 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016-----	130
Tableau 3.2.6 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2012 à 2016-----	132
Tableau 3.2.7 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire pour 10 000 autobus scolaires en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016-----	134
Tableau 3.2.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2012 à 2016-----	135
Tableau 3.2.9 : Nombre de conducteurs d'un autobus scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016 -----	138

LE TRANSPORT DE BIENS ET DE MARCHANDISES

SECTION 4 : Les camions lourds et les tracteurs routiers

Tableau 4.1 : Nombre de camions lourds et de tracteurs routiers en circulation selon l'âge du véhicule, de 2012 à 2016 -----	148
Tableau 4.2 : Nombre de camions lourds et de tracteurs routiers en circulation selon la région de résidence du propriétaire, de 2012 à 2016-----	149
Tableau 4.3A : Nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 1 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016 -----	150
Tableau 4.3B : Nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 3 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016 -----	151
Tableau 4.4 : Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 1 ou 3 (classe principale), de 2012 à 2016-----	152
Tableau 4.5 : Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un camion lourd ou d'un tracteur routier, de 2012 à 2016 -----	153
Tableau 4.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 -----	154
Tableau 4.7 : Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de route, de 2012 à 2016 -----	157

Tableau 4.8 :	Taux d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016-----	158
Tableau 4.9 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016-----	159
Tableau 4.10 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2012 à 2016-----	161
Tableau 4.11 :	Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016-----	163
Tableau 4.12 :	Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2012 à 2016 -----	164
Tableau 4.13 :	Nombre de conducteurs d'un camion lourd ou d'un tracteur routier impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016-----	167

Le présent document fait partie de la série de publications annuelles de la Société de l'assurance automobile du Québec. Il constitue un document de référence pour les personnes qui se préoccupent de l'amélioration de la sécurité sur nos routes.

Ce dossier statistique sur les taxis, les autobus, les camions lourds et les tracteurs routiers dresse un portrait statistique général de certains véhicules assujettis à la réglementation régissant le transport routier. Il expose des données liées aux véhicules servant au transport des personnes et des biens pour les années 2012 à 2016. À noter que les données fournies sont des données brutes provenant des fichiers de la Société et qu'elles ne sont pas pondérées selon différents critères explicatifs.

Le document comprend quatre sections. La première porte sur l'ensemble du bilan routier, soit les véhicules en circulation, les titulaires d'un permis de conduire, les infractions (nombre d'infractions et nombre de points d'inaptitude liés aux classes de permis), les accidents, les victimes, les véhicules accidentés et les conducteurs. Cette section permet de situer l'évolution des véhicules assujettis à la réglementation sur le contrôle routier dans le contexte plus global de l'ensemble des véhicules routiers et par rapport aux automobiles et aux camions légers uniquement.

Les trois sections suivantes présentent les données relatives aux types de véhicules assujettis à la réglementation, soit les taxis, les autobus autres que scolaires, les autobus scolaires, les camions lourds et les tracteurs routiers. Pour chacune de ces catégories, des données sont considérées à l'égard des aspects suivants : répartition des véhicules selon leur âge et la région de résidence de leur propriétaire, ventilation des titulaires d'un permis de conduire selon leur âge et leur sexe, nombre d'infractions de ces titulaires, nombre d'infractions selon le type de véhicule conduit et répartition des accidents selon la région et le type de route. Ces sections regroupent aussi des données sur les victimes, les véhicules et les conducteurs impliqués dans ces accidents.

SECTION 1

LES VÉHICULES EN CIRCULATION, LES TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE, LES INFRACTIONS ET LES ACCIDENTS

La première section présente des données d'ensemble. Elle permet de comparer les sections propres à chacun des types de véhicules soumis au contrôle du transport routier par rapport à l'ensemble des véhicules routiers ainsi que par rapport aux automobiles et aux camions légers seulement. Les tableaux 1.1 à 1.23 portent donc sur les véhicules en circulation, les titulaires d'un permis de conduire, le nombre de points d'inaptitude liés à ces permis, les infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, les accidents, les victimes, les véhicules accidentés et les conducteurs, pour la période de 2012 à 2016.

Une augmentation continue des véhicules en circulation

De 2012 à 2016, le nombre de véhicules en circulation augmente continuellement, passant de 6 082 303 à 6 416 349. Le nombre de véhicules assujettis au contrôle routier présenté dans ce document, soit les taxis, les autobus autres que scolaires, les autobus scolaires ainsi que les camions lourds et les tracteurs routiers, s'accroît également durant la même période, passant de 157 895 à 168 991. La part relative des véhicules assujettis au contrôle routier par rapport à l'ensemble du parc automobile se situe à 2,6 % sur l'ensemble de la période (voir le tableau 1.1).

Évolution du nombre de véhicules pour l'ensemble du Québec, de 2012 à 2016

Véhicules	2012	2013	2014	2015	2016
Ensemble des véhicules	6 082 303	6 191 286	6 240 266	6 310 810	6 416 349
Véhicules assujettis au contrôle routier	157 895	162 598	162 432	165 209	168 991
Part relative des véhicules assujettis au contrôle routier	2,6 %	2,6 %	2,6 %	2,6 %	2,6 %

Note : Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler au 31 décembre de chaque année.

La composition du parc automobile varie légèrement

La part relative du parc automobile constituée des véhicules de promenade augmente légèrement durant la période étudiée, passant de 75,9 % en 2012 à 76,1 % en 2016. La part relative des véhicules commerciaux diminue légèrement, passant de 11,0 % à 10,9 % pour la même période. La part relative des véhicules à circulation restreinte de l'ensemble du parc automobile est de 0,1 % en 2012 et reste la même jusqu'en 2016. Enfin, la part relative du quatrième groupe, les véhicules hors réseau, est de 12,9 % en 2012, diminue à 11,0 % en 2013 et en 2014, puis augmente à 12,9 % par la suite. Pour ce qui est des véhicules assujettis au contrôle du transport routier présentés dans ce document, ils forment un sous-ensemble des véhicules commerciaux et en représentent 23,7 % en 2015 (voir le tableau 1.1).

Répartition du nombre de véhicules selon le type d'utilisation pour l'ensemble du Québec, de 2012 à 2016

Type d'utilisation	2012		2013		2014		2015		2016	
	Nombre	%								
Promenade	4 618 072	75,9	4 697 744	75,9	4 742 210	76,0	4 802 692	76,1	4 883 781	76,1
Institutionnelle, professionnelle ou commerciale	670 819	11,0	681 659	11,0	682 154	10,9	687 651	10,9	699 254	10,9
Circulation restreinte	6 515	0,1	5 644	0,1	5 205	0,1	4 876	0,1	5 133	0,1
Hors réseau	786 897	12,9	806 239	13,0	810 697	13,0	815 591	12,9	828 181	12,9

Note : Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler au 31 décembre de chaque année.

Une augmentation du nombre de femmes titulaires d'un permis de conduire

Le nombre de titulaires d'un permis de conduire augmente de 3,5 % de 2012 à 2016, passant de 5 194 760 à 5 375 648. La répartition des titulaires d'un permis selon le sexe laisse voir que la proportion de femmes est à la hausse durant cette période, passant de 47,9 % à 48,2 % de l'ensemble des titulaires d'un permis (voir le tableau 1.2).

Nombre de titulaires d'un permis de conduire et répartition selon le sexe pour l'ensemble du Québec, de 2012 à 2016

Titulaires d'un permis	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de titulaires	5 194 760	5 241 846	5 283 950	5 330 564	5 375 648
Pourcentage de femmes	47,9 %	48,0 %	48,1 %	48,2 %	48,2 %
Pourcentage d'hommes	52,1 %	52,0 %	51,9 %	51,8 %	51,8 %

Note : Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire au 1^{er} juin de chaque année.

Le vieillissement des titulaires d'un permis de conduire

Pour ce qui est de la répartition des titulaires d'un permis de conduire selon l'âge, l'effet du vieillissement de la population se fait sentir. Ainsi, les 45 à 54 ans connaissent la plus forte baisse de leur importance relative, passant de 21,3 % à 18,9 % du total des titulaires d'un permis entre 2012 et 2016. Quant aux groupes d'âge des 55 à 64 ans et des 65 à 74 ans, ils connaissent les plus fortes hausses, leurs parts relatives allant respectivement de 18,5 % à 19,5 % et de 11,4 % à 13,3 %. Par ailleurs, les 55 à 64 ans constituent le plus grand groupe de titulaires d'un permis de conduire en 2016 avec 19,5 % de l'ensemble des titulaires, ayant délogé le groupe des 45 à 54 ans qui était le plus important de 2012 à 2015 (voir le tableau 1.2).

Au total, pour 91,6 % des titulaires d'un permis de conduire, la classe 5 est la classe principale

Pour la majorité des titulaires d'un permis de conduire, la classe 5 est la classe principale, ce qui représente 4 922 985 titulaires en 2016, donc 91,6 % du total. Par la suite, les personnes dont la classe 1 est la classe principale sont les plus nombreuses, avec 3,6 % du total (193 402 titulaires) en 2016, une baisse cependant de 0,8 % par rapport à 2012 (voir le tableau 1.3).

Le dossier de conduite (nombre de points d'inaptitude)

Les titulaires d'un permis de conduire des classes¹ professionnelles (de 1 à 4C) sont les moins nombreux à n'avoir aucun point d'inaptitude à leur dossier de conduite. En effet, un examen selon la classe du permis de conduire démontre qu'en 2016, 79,6 % des détenteurs de la classe 5 (promenade) n'ont aucun point d'inaptitude actif à leur dossier, alors que pour les classes commerciales (excluant la classe 4A, qui concerne les véhicules d'urgence), ce pourcentage varie de 61,8 % à 79,2 %. **Ces points d'inaptitude peuvent toutefois avoir été accumulés autant au volant d'un véhicule personnel qu'au volant d'un véhicule dans le cadre d'un travail** (voir les tableaux 1.4A et 1.4B).

L'excès de vitesse constitue la principale infraction commise

L'excès de vitesse est la principale infraction commise par les conducteurs de véhicules au Québec. En 2016, 557 798 infractions concernent un excès de vitesse, soit 69,0 % du total. De ce nombre, 333 253 sont des excès de vitesse de 21 à 30 kilomètres à l'heure. Les autres infractions les plus souvent commises sont, dans l'ordre, l'omission de se conformer à un panneau d'arrêt, la conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique, l'omission de se conformer à un feu rouge et l'omission de porter la ceinture de sécurité. Ces quatre infractions représentent, ensemble, 27,6 % du total (voir le tableau 1.5). Pour les conducteurs titulaires d'un permis de conduire de la classe 5, les résultats sont à peu près similaires, soit respectivement 70,0 % et 27,2 % (voir le tableau 1.6), de même que pour les conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger, où les taux respectifs sont de 70,1 % et de 27,0 % (voir le tableau 1.7).

Une diminution de 49 accidents mortels en 5 ans

Au cours de la période considérée, soit de 2012 à 2016, le nombre total d'accidents avec dommages corporels rapportés à la Société diminue de 1 094, passant de 29 452 à 28 358. Le nombre d'accidents mortels est en baisse de 49, passant de 376 à 327, alors que le nombre d'accidents avec blessés graves diminue de 378, passant de 1 618 à 1 240. Enfin, le nombre d'accidents avec blessés légers diminue de 667, passant de 27 458 à 26 791, toujours de 2012 à 2016.

1. Voir l'annexe II.

Évolution du nombre d'accidents pour l'ensemble du Québec, de 2012 à 2016

Accidents	2012	2013	2014	2015	2016
Accidents mortels	376	370	292	326	327
Accidents avec blessés graves	1 618	1 415	1 311	1 323	1 240
Accidents avec blessés légers	27 458	26 534	25 369	26 278	26 791
Accidents avec dommages corporels	29 452	28 319	26 972	27 927	28 358
Nombre total d'accidents	104 108	104 867	97 687	98 674	99 790

La baisse du nombre d'accidents avec dommages corporels ne s'observe pas dans toutes les régions administratives du Québec pour la période étudiée. En effet, les régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec, de la Mauricie et de Laval connaissent des hausses d'accidents avec dommages corporels entre 2012 et 2016, respectivement de 358, 71, 33 et 15. La région de Lanaudière connaît la baisse la plus importante avec 248. Trois régions comptent pour près de la moitié de l'ensemble des accidents avec dommages corporels en 2016, soit, par ordre d'importance, les régions de Montréal, de la Montérégie et des Laurentides, qui atteignent ensemble 48,8 % du total. En 2016, 63,4 % des accidents avec dommages corporels se sont produits en dehors des routes numérotées² (17 989 accidents) et 14,6 %, sur des routes principales ou provinciales (4 154 accidents). Pour ce qui est des accidents mortels, 12,5 % surviennent sur une autoroute, 26,3 %, sur une route principale ou provinciale, 15,9 % sur une route secondaire ou régionale et 45,3 % sur une route non numérotée (voir les tableaux 1.8 et 1.10).

Les automobiles et les camions légers comptant pour 91,8 % du parc de véhicules circulant sur le réseau routier au Québec en 2016, il est donc normal que le nombre d'accidents suive la même proportion. En 2016, en fait, 80,1 % des accidents mortels et 91,8 % des accidents avec dommages corporels au Québec impliquent au moins une automobile ou un camion léger. Tout comme pour l'ensemble des véhicules, de 2012 à 2016, la diminution du nombre d'accidents impliquant des automobiles et des camions légers se manifeste dans le cas des accidents mortels, graves, légers et avec dommages matériels seulement. Le type de route et la répartition géographique des accidents demeurent aussi assez semblables (voir les tableaux 1.9 et 1.11).

2. Voir l'annexe VI.

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour 10 000 véhicules en circulation diminue

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour l'ensemble des véhicules, calculé sur la base de 10 000 véhicules en circulation, diminue pendant la période de 2012 à 2016, passant de 48,4 à 44,2. Le nombre d'accidents mortels calculé sur la même base est de 0,5 accident mortel pour 10 000 véhicules en circulation en 2016, comparativement à 0,6 en 2012.

Le taux d'accidents avec dommages corporels des automobiles et des camions légers, calculé sur la base de 10 000 automobiles et camions légers en circulation, diminue aussi de 2012 à 2016, passant de 55,4 à 50,7, alors que le taux d'accidents mortels passe de 0,6 en 2012 à 0,5 en 2016.

Le calcul du nombre d'accidents pour 10 000 véhicules en circulation permet de comparer les accidents au cours des années en tenant compte de la variation du parc automobile. Cet indice est également présenté dans les sections suivantes pour les véhicules assujettis au contrôle du transport routier, et ce, dans un même but, soit de permettre une meilleure comparaison dans le temps, compte tenu de la fluctuation du nombre de véhicules. Cependant, cet indice pour comparer différents types de véhicules doit être utilisé avec beaucoup de réserve. En effet, de nombreux facteurs doivent être pris en considération lorsque l'on compare le nombre d'accidents concernant différents types de véhicules. Il faut tenir compte de l'exposition au risque, c'est-à-dire du kilométrage parcouru par les différents types de véhicules, et des différences possibles dans les conditions de conduite (obligation de conduire, peu importe les conditions climatiques, conduite de nuit, etc.). Le type de véhicule est également important. Par exemple, pour le transport par autobus, il faudrait prendre en considération le nombre de personnes transportées par véhicule, compte tenu du fait que plusieurs voitures sont nécessaires pour transporter le même nombre de personnes qu'un seul autobus. Ces facteurs n'illustrent que certaines des difficultés de comparer différents types de véhicules quant au nombre d'accidents (voir les tableaux 1.12 et 1.13).

Une diminution de 66 décès de 2012 à 2016

Au cours de la période considérée, le nombre de victimes décédées lors d'un accident rapporté à la Société diminue de 66, passant de 417 à 351. Pour ce qui est du total des victimes, il est aussi à la baisse, passant de 39 487 à 37 653 de 2012 à 2016, ce qui représente une diminution de 1 834 victimes ou de 4,6 %.

Évolution du nombre de victimes pour l'ensemble du Québec, de 2012 à 2016

Victimes	2012	2013	2014	2015	2016
Victimes décédées	417	392	318	362	351
Victimes blessées gravement	1 955	1 725	1 572	1 572	1 476
Victimes blessées légèrement	37 115	35 980	34 308	35 424	35 826
Nombre total de victimes	39 487	38 097	36 198	37 358	37 653

En 2016, 18,5 % des victimes décédées l'ont été dans la région de la Montérégie, ce qui la place devant la région des Laurentides, qui se classe deuxième avec 10,8 % des victimes décédées, suivie de celle de la Chaudière-Appalaches, avec 10,0 % des victimes décédées. Concernant les victimes blessées gravement, c'est encore la région de la Montérégie qui domine avec 19,2 % des victimes blessées gravement en 2016, suivie par la région de Montréal, avec 15,3 % des victimes blessées gravement. La région de Montréal est en tête dans le cas des blessures légères, avec 20,1 % des victimes blessées légèrement, devant la Montérégie, qui suit avec 19,0 % des victimes blessées légèrement. Par ailleurs, compte tenu du nombre d'automobiles et de camions légers en circulation, il n'est pas surprenant de constater que 55,0 % des personnes décédées, soit 193 des 351 décès routiers en 2016, occupaient une automobile ou un camion léger. Le deuxième pourcentage de décès en importance se trouve par la suite dans la catégorie des piétons, où l'on dénombre 63 décès, soit 17,9 % du total, et le troisième dans celle des motocyclettes, où l'on constate 54 décès, soit 15,4 % du total (voir tableaux 1.14 et 1.15).

Au total, 81,5 % des victimes décédées en 2016 l'ont été dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger

En 2016, les automobiles et les camions légers représentent 91,8 % du parc automobile circulant sur le réseau routier, et 81,5 % des victimes décédées l'ont été dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger. En effet, 286 des 351 personnes décédées en 2016 l'ont été dans un accident qui impliquait un tel type de véhicule. La répartition géographique des victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger s'apparente à celle de l'ensemble des victimes (voir les tableaux 1.16 et 1.17).

Une diminution du nombre de victimes pour 10 000 véhicules en circulation

Pour l'ensemble du parc automobile, le nombre de victimes pour 10 000 véhicules en circulation diminue pendant la période de 2012 à 2016, passant de 64,9 à 58,7. Le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour 10 000 automobiles et camions légers en circulation diminue lui aussi, de 2012 à 2016, passant de 75,0 à 68,2 (voir les tableaux 1.18 et 1.19).

Le nombre de véhicules impliqués dans un accident diminue

Au cours de la période considérée, le nombre total de véhicules impliqués dans un accident diminue, passant de 186 527 à 176 373. Si l'on examine le ratio du nombre total de véhicules impliqués par accident, il diminue légèrement pour l'ensemble de la période, passant de 1,79 à 1,77 (voir tableau 1.20).

Évolution du nombre de véhicules impliqués par accident pour l'ensemble du Québec, de 2012 à 2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'accidents	104 108	104 867	97 687	98 674	99 790
Nombre de véhicules accidentés	186 527	187 584	174 562	175 216	176 373
Nombre de véhicules accidentés par accident	1,79	1,79	1,79	1,78	1,77

Pour ce qui est du nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger, il se situe à 169 291 en 2016, en baisse de 9,8 % par rapport aux 178 899 véhicules de 2012. Le ratio du nombre de véhicules impliqués par accident est légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des véhicules, soit 1,83 en 2012, 1,82 en 2013 et en 2014, 1,81 en 2015 et 1,80 en 2016 (voir le tableau 1.21).

Évolution du nombre de véhicules impliqués par accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour l'ensemble du Québec, de 2012 à 2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'accidents	97 964	98 771	91 989	92 881	93 923
Nombre de véhicules accidentés	178 899	180 043	167 512	168 214	169 291
Nombre de véhicules accidentés par accident	1,83	1,82	1,82	1,81	1,80

Les conducteurs de moins de 25 ans sont surreprésentés dans le nombre d'accidents

Les conducteurs de 16 à 24 ans constituent 9,0 % des titulaires d'un permis de conduire, mais ils représentent 18,9 % des conducteurs impliqués dans un accident avec dommages corporels et 20,1 % des conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger impliqués dans un accident avec dommages corporels en 2015 (voir les tableaux 1.22 et 1.23).

Répartition selon l'âge des conducteurs impliqués dans un accident avec dommages corporels, par comparaison avec le nombre de titulaires d'un permis de conduire, en 2016

Âge du conducteur	Nombre de titulaires d'un permis de conduire	Pourcentage de titulaires d'un permis de conduire	Conducteurs dans un accident avec dommages corporels		Conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger dans un accident avec dommages corporels	
			Nombre	%	Nombre	%
16 à 19 ans	128 114	2,4	3 523	7,3	3 252	7,7
20 à 24 ans	357 283	6,6	5 577	11,6	5 205	12,3
25 à 34 ans	832 530	15,5	9 052	18,8	8 152	19,3
35 à 44 ans	940 135	17,5	8 138	16,9	7 086	16,8
45 à 54 ans	1 017 334	18,9	7 723	16,0	6 386	15,1
55 à 64 ans	1 047 179	19,5	6 092	12,7	5 043	12,0
65 à 74 ans	715 037	13,3	3 464	7,2	3 101	7,4
75 à 84 ans	282 766	5,3	1 555	3,2	1 503	3,6
85 à 89 ans	40 984	0,8	312	0,6	310	0,7
90 ans ou plus	8 434	0,2	78	0,2	78	0,2
Non précisé ¹	5 852	0,1	2 610	5,4	2 053	4,9
Total	5 375 648	100,0	48 124	100,0	41 642	100,0

1. La catégorie « Non précisé » inclut les conducteurs de moins de 16 ans pour le nombre de titulaires d'un permis de conduire et les conducteurs impliqués dans un accident dont l'âge n'est pas déterminé.

Croissance du parc automobile, du nombre de titulaires d'un permis de conduire, du nombre d'accidents et du nombre de victimes

L'examen des taux de croissance du nombre de véhicules, de titulaires d'un permis de conduire, d'accidents et de victimes révèle que, de 2012 à 2016, le taux de croissance du nombre de véhicules augmente plus rapidement que celui des titulaires d'un permis de conduire, mais les deux augmentent chaque année. Les taux de croissance du nombre d'accidents et de victimes diffèrent légèrement pour cette période. Pour les accidents, on constate une légère augmentation de 2012 à 2013, suivie d'une diminution en 2014 et de deux légères augmentations en 2015 et 2016, alors que pour les victimes, le taux diminue de 2012 à 2014 avant d'augmenter en 2015 et en 2016.

Croissance du parc automobile, du nombre de titulaires d'un permis de conduire, du nombre d'accidents et du nombre de victimes de 2012 à 2016
2012 = 100

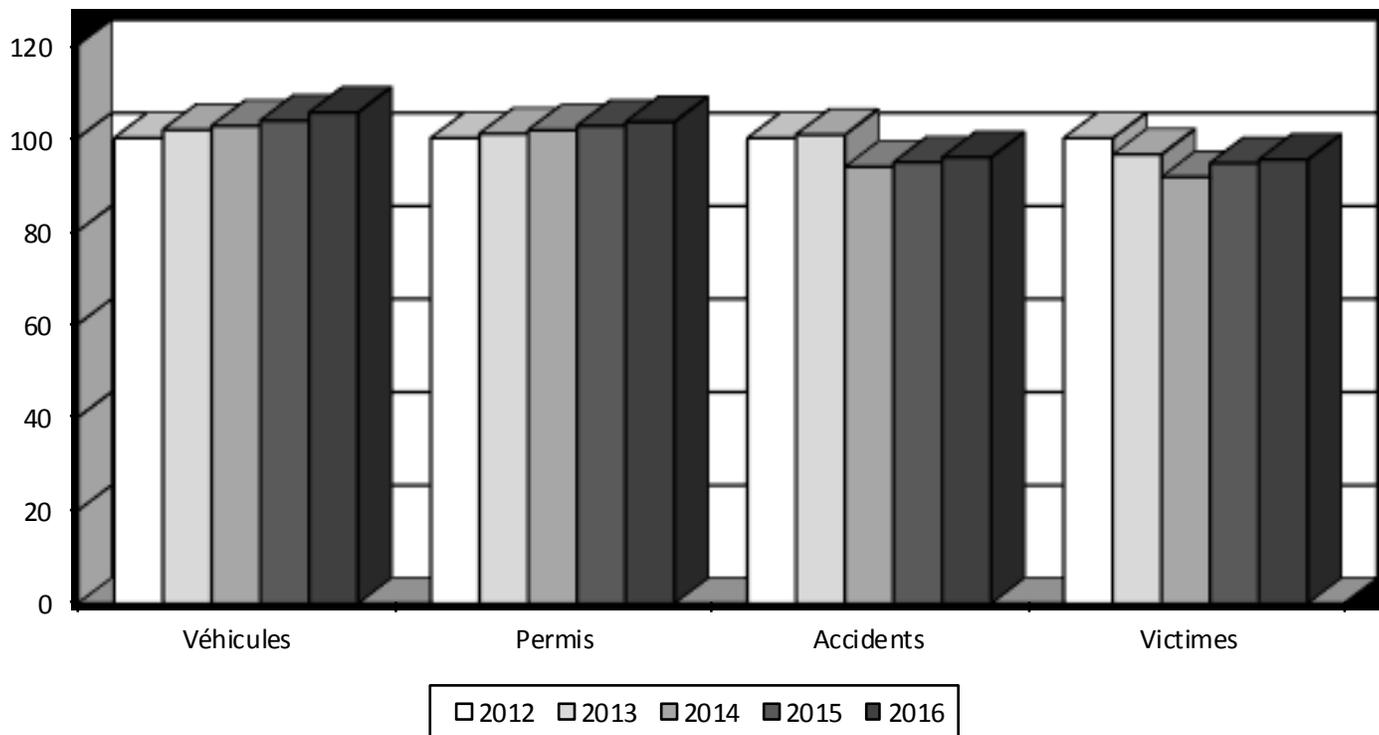


Tableau 1.1 : Nombre de véhicules en circulation¹ selon le type d'utilisation et le type de véhicule, de 2012 à 2016

Type d'utilisation et type de véhicule	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Promenade	4 618 072	4 697 744	4 742 210	4 802 692	4 883 781
Automobile ou camion léger	4 429 283	4 502 414	4 543 644	4 598 166	4 671 968
- Automobile	2 998 490	2 997 492	2 979 144	2 952 378	2 924 369
- Camion léger	1 430 510	1 504 537	1 564 001	1 644 863	1 747 423
- Non précisé ²	283	385	499	925	176
Motocyclette	146 896	155 115	161 086	168 701	176 212
Cyclomoteur	32 445	30 671	28 337	27 016	26 888
Habitation motorisée	9 448	9 544	9 143	8 809	8 713
Institutionnelle, professionnelle ou commerciale	670 819	681 659	682 154	687 651	699 254
Automobile ou camion léger	446 217	450 172	450 159	452 338	457 825
- Automobile	118 876	118 985	117 731	115 922	109 198
- Camion léger	327 181	330 920	332 233	336 077	348 541
- Non précisé ²	160	267	195	339	86
Motocyclette	2 050	2 152	2 085	2 167	2 217
Cyclomoteur	447	434	435	398	432
Habitation motorisée	570	590	459	416	443
Taxi	8 270	8 286	8 304	8 312	8 308
Autobus	8 397	8 519	8 379	8 346	8 576
Autobus scolaire	10 188	10 335	10 357	10 344	10 370
Camion ou tracteur routier	131 040	135 458	135 392	138 207	141 737
- à deux essieux	54 685	55 912	55 694	56 164	57 159
- à trois essieux	23 029	23 830	23 727	24 125	24 805
- à quatre essieux	11 609	12 371	12 287	12 593	12 905
- à cinq essieux	10 742	11 208	11 141	11 799	12 051
- à six essieux ou plus	30 975	32 137	32 543	33 526	34 817
Véhicule-outil	43 798	45 546	46 262	46 350	48 136
Autres	19 842	20 167	20 322	20 773	21 210
Circulation restreinte	6 515	5 644	5 205	4 876	5 133
Automobile ou camion léger	2 286	2 242	2 148	2 064	1 999
- Automobile	1 472	1 455	1 375	1 317	1 266
- Camion léger	683	664	657	652	687
- Non précisé ²	131	123	116	95	46
Motocyclette	3 595	2 791	2 455	2 201	2 466
Cyclomoteur	261	264	280	297	342
Camion ou tracteur routier	61	68	59	62	65
Motoneige	235	226	211	200	208
Autres	77	53	52	52	53
Hors réseau	786 897	806 239	810 697	815 591	828 181
Automobile ou camion léger	4 745	4 669	4 622	4 604	4 675
- Automobile	845	792	738	713	607
- Camion léger	3 646	3 636	3 668	3 689	3 854
- Non précisé ²	254	241	216	202	214
Cyclomoteur	74	71	87	82	94
Autobus	175	174	170	174	191
Camion ou tracteur routier	4 593	4 682	4 658	4 665	4 648
Motoneige	176 564	184 908	182 991	181 010	185 285
Véhicule tout-terrain ³	362 595	382 434	384 459	386 445	389 741
Véhicule-outil	214 940	221 623	226 473	231 126	235 723
Autres	23 211	7 678	7 237	7 485	7 824
Total⁴	6 082 303	6 191 286	6 240 266	6 310 810	6 416 349

1. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

2. Véhicules dont on n'a pas pu distinguer s'il s'agissait d'une automobile ou d'un camion léger.

3. Inclut les motoquads, autoquads, motocyclettes tout-terrain, véhicules hors route à trois roues et autres véhicules tout-terrain motorisés destinés à un usage hors des chemins publics.

4. Ne comprend pas les remorques et les véhicules utilisés exclusivement dans les gares, les ports et les aéroports.

Tableau 1.2 : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ ou d'un permis probatoire selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016

Sexe	Âge	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Féminin	Moins de 16 ans ²	1 681	1 594	1 439	1 345	1 638
	16 à 19 ans	70 651	66 606	64 828	63 524	60 556
	20 à 24 ans	176 754	180 084	180 657	178 590	175 295
	25 à 34 ans	410 175	408 345	407 343	407 943	409 644
	35 à 44 ans	434 830	438 725	443 866	450 245	457 349
	45 à 54 ans	537 638	527 577	515 533	503 909	492 459
	55 à 64 ans	463 375	475 923	487 467	499 169	509 350
	65 à 74 ans	277 939	295 118	311 894	327 264	341 940
	75 à 84 ans	101 161	106 178	112 258	118 103	126 199
	85 à 89 ans	10 781	12 089	13 162	14 360	15 602
	90 ans ou plus	1 551	1 849	2 076	2 367	2 768
Total		2 486 536	2 514 088	2 540 523	2 566 819	2 592 800
Masculin	Moins de 16 ans ²	5 240	4 747	4 249	4 008	4 214
	16 à 19 ans	82 401	76 535	73 596	71 230	67 558
	20 à 24 ans	186 182	188 841	188 551	186 329	181 988
	25 à 34 ans	427 815	425 389	422 314	421 984	422 886
	35 à 44 ans	466 441	469 664	472 435	477 349	482 786
	45 à 54 ans	570 451	559 722	547 179	536 660	524 875
	55 à 64 ans	497 596	508 690	518 382	527 935	537 829
	65 à 74 ans	314 056	330 045	345 256	359 853	373 097
	75 à 84 ans	135 456	139 360	144 869	149 681	156 567
	85 à 89 ans	18 991	20 599	21 989	23 608	25 382
	90 ans ou plus	3 595	4 166	4 607	5 108	5 666
Total		2 708 224	2 727 758	2 743 427	2 763 745	2 782 848
Total	Moins de 16 ans ²	6 921	6 341	5 688	5 353	5 852
	16 à 19 ans	153 052	143 141	138 424	134 754	128 114
	20 à 24 ans	362 936	368 925	369 208	364 919	357 283
	25 à 34 ans	837 990	833 734	829 657	829 927	832 530
	35 à 44 ans	901 271	908 389	916 301	927 594	940 135
	45 à 54 ans	1 108 089	1 087 299	1 062 712	1 040 569	1 017 334
	55 à 64 ans	960 971	984 613	1 005 849	1 027 104	1 047 179
	65 à 74 ans	591 995	625 163	657 150	687 117	715 037
	75 à 84 ans	236 617	245 538	257 127	267 784	282 766
	85 à 89 ans	29 772	32 688	35 151	37 968	40 984
	90 ans ou plus	5 146	6 015	6 683	7 475	8 434
Total		5 194 760	5 241 846	5 283 950	5 330 564	5 375 648

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.

2. S'explique par l'inclusion des titulaires d'un permis pour cyclomoteur qui doivent être âgés de 14 ans ou plus.

Tableau 1.3 : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ ou d'un permis probatoire selon la classe principale, de 2012 à 2016

Classe principale	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
1 Camion-remorque	194 864	194 550	193 463	193 279	193 402
2 Autobus de plus de 24 passagers	38 937	38 959	38 670	38 276	37 926
3 Camion porteur	83 657	82 375	80 473	78 980	77 710
4A Véhicule d'urgence	69 963	70 716	71 399	71 786	71 832
4B Autobus de 24 passagers ou moins et minibus	36 261	36 062	35 608	35 344	35 063
4C Taxi	22 338	22 024	21 618	21 252	20 555
5 Véhicule de promenade ou camion dont la masse nette est inférieure à 4 500 kg et comportant deux essieux	4 727 892	4 778 179	4 825 584	4 875 529	4 922 985
6A Motocyclette (toute cylindrée)	368	363	363	390	384
6B Motocyclette de 400 cm ³ ou moins	17	19	23	25	25
6C Motocyclette de 125 cm ³ ou moins	18	17	16	14	15
6D Cyclomoteur	20 085	18 186	16 379	15 259	15 412
8 Tracteur de ferme	360	396	354	430	339
Total	5 194 760	5 241 846	5 283 950	5 330 564	5 375 648

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.
2. La classe principale correspond à la classe pour laquelle le permis de conduire a été accordé. Chaque classe principale inclut les classes subséquentes. Par exemple, la classe 1 permet de conduire les véhicules autorisés par les classes 2, 3, 4A, 4B, 4C, 5, 6D et 8. Deux exceptions: les classes 6A, 6B et 6C pour la conduite d'une motocyclette, qui sont comprises dans un ensemble distinct, et la classe 6D, qui n'inclut pas implicitement les véhicules autorisés par la classe 8 (voir l'annexe II pour de plus amples renseignements sur les classes de permis de conduire).

Tableau 1.4A : Nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs¹ et la classe principale du permis de conduire², aux 31 décembre 2015 et 2016

2015					
Nombre de points actifs	Classe principale du permis				
	1	2	3	4A	4B
0	134 783	29 090	55 267	57 488	24 861
1	6 559	1 131	2 455	1 682	1 187
2	17 031	2 999	7 182	4 819	3 381
3	18 072	2 894	6 980	4 148	2 840
4	4 485	677	1 822	1 036	852
5	4 323	567	1 831	992	782
6	3 340	387	1 400	684	588
7	1 459	149	622	292	263
8	1 107	129	476	201	196
9	896	104	404	168	163
10	454	57	219	116	97
11	331	36	151	56	55
12	218	31	73	51	36
13	132	13	58	31	23
14	89	14	40	22	20
Total	193 279	38 276	78 980	71 786	35 344
Nombre de points actifs	4C	5	6³	8	Total
0	12 408	3 800 498	14 672	420	4 129 487
1	875	124 275	148	0	138 312
2	1 928	347 416	255	5	385 016
3	2 683	325 670	605	5	363 897
4	722	75 487	2	0	85 083
5	766	72 398	1	0	81 660
6	700	53 747	1	0	60 845
7	303	23 082	1	0	26 171
8	252	17 097	0	0	19 458
9	229	15 406	2	0	17 372
10	137	8 211	0	0	9 291
11	93	5 086	1	0	5 809
12	73	3 441	0	0	3 923
13	44	1 945	0	0	2 246
14	39	1 770	0	0	1 994
Total	21 252	4 875 529	15 688	430	5 330 564

1. Le nombre de points actifs est le nombre de points d'inaptitude pouvant entraîner une sanction.

2. Voir l'annexe II pour plus de renseignements sur les classes de permis de conduire.

3. Cela comprend les classes 6A, 6B, 6C et 6D.

Tableau 1.4A : Nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs¹ et la classe principale du permis de conduire², aux 31 décembre 2015 et 2016
(suite)

2016					
Nombre de points actifs	Classe principale du permis				
	1	2	3	4A	4B
0	140 797	30 039	56 688	59 294	25 536
1	5 839	982	2 267	1 399	1 111
2	15 937	2 633	6 566	4 447	3 154
3	14 935	2 303	5 708	3 342	2 386
4	5 433	759	2 150	1 249	984
5	3 468	464	1 374	760	663
6	2 721	312	1 144	506	445
7	1 444	155	613	267	257
8	921	91	391	190	193
9	763	86	311	132	119
10	476	37	197	108	86
11	264	20	113	55	53
12	187	19	96	36	29
13	105	15	45	21	27
14	112	11	47	26	20
Total	193 402	37 926	77 710	71 832	35 063
Nombre de points actifs	4C	5	6 ³	8	Total
0	12 705	3 917 471	13 758	284	4 256 572
1	855	118 516	332	10	131 311
2	1 750	329 189	750	21	364 447
3	2 242	282 105	986	24	314 031
4	828	93 244	3	0	104 650
5	595	61 470	2	0	68 796
6	518	47 170	3	0	52 819
7	291	24 044	0	0	27 071
8	236	15 282	0	0	17 304
9	189	14 172	2	0	15 774
10	117	8 312	0	0	9 333
11	71	4 638	0	0	5 214
12	59	3 278	0	0	3 704
13	47	2 016	0	0	2 276
14	52	2 078	0	0	2 346
Total	20 555	4 922 985	15 836	339	5 375 648

1. Le nombre de points actifs est le nombre de points d'inaptitude pouvant entraîner une sanction.

2. Voir l'annexe II pour plus de renseignements sur les classes de permis de conduire.

3. Cela comprend les classes 6A, 6B, 6C et 6D.

Tableau 1.4B : Pourcentage des titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs¹ et la classe principale du permis de conduire², aux 31 décembre 2015 et 2016

2015					
Nombre de points actifs	Classe principale du permis				
	1	2	3	4A	4B
0	69,7	76,0	70,0	80,1	70,3
1	3,4	3,0	3,1	2,3	3,4
2	8,8	7,8	9,1	6,7	9,6
3	9,4	7,6	8,8	5,8	8,0
4	2,3	1,8	2,3	1,4	2,4
5	2,2	1,5	2,3	1,4	2,2
6	1,7	1,0	1,8	1,0	1,7
7	0,8	0,4	0,8	0,4	0,7
8	0,6	0,3	0,6	0,3	0,6
9	0,5	0,3	0,5	0,2	0,5
10	0,2	0,1	0,3	0,2	0,3
11	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2
12	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
13	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
14	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de points actifs	4C	5	6³	8	Total
0	58,4	78,0	93,5	97,7	77,5
1	4,1	2,5	0,9	0,0	2,6
2	9,1	7,1	1,6	1,2	7,2
3	12,6	6,7	3,9	1,2	6,8
4	3,4	1,5	0,0	0,0	1,6
5	3,6	1,5	0,0	0,0	1,5
6	3,3	1,1	0,0	0,0	1,1
7	1,4	0,5	0,0	0,0	0,5
8	1,2	0,4	0,0	0,0	0,4
9	1,1	0,3	0,0	0,0	0,3
10	0,6	0,2	0,0	0,0	0,2
11	0,4	0,1	0,0	0,0	0,1
12	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1
13	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
14	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Le nombre de points actifs est le nombre de points d'inaptitude pouvant entraîner une sanction.

2. Voir l'annexe II pour plus de renseignements sur les classes de permis de conduire.

3. Cela comprend les classes 6A, 6B, 6C et 6D.

Tableau 1.4B : Pourcentage des titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs¹ et la classe principale du permis de conduire², aux 31 décembre 2015 et 2016 (suite)

2016					
Nombre de points actifs	Classe principale du permis				
	1	2	3	4A	4B
0	72,8	79,2	72,9	82,5	72,8
1	3,0	2,6	2,9	1,9	3,2
2	8,2	6,9	8,4	6,2	9,0
3	7,7	6,1	7,3	4,7	6,8
4	2,8	2,0	2,8	1,7	2,8
5	1,8	1,2	1,8	1,1	1,9
6	1,4	0,8	1,5	0,7	1,3
7	0,7	0,4	0,8	0,4	0,7
8	0,5	0,2	0,5	0,3	0,6
9	0,4	0,2	0,4	0,2	0,3
10	0,2	0,1	0,3	0,2	0,2
11	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
12	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
13	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
14	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de points actifs	Classe principale du permis				
	4C	5	6 ³	8	Total
0	61,8	79,6	86,9	83,8	79,2
1	4,2	2,4	2,1	2,9	2,4
2	8,5	6,7	4,7	6,2	6,8
3	10,9	5,7	6,2	7,1	5,8
4	4,0	1,9	0,0	0,0	1,9
5	2,9	1,2	0,0	0,0	1,3
6	2,5	1,0	0,0	0,0	1,0
7	1,4	0,5	0,0	0,0	0,5
8	1,1	0,3	0,0	0,0	0,3
9	0,9	0,3	0,0	0,0	0,3
10	0,6	0,2	0,0	0,0	0,2
11	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1
12	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1
13	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
14	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Le nombre de points actifs est le nombre de points d'inaptitude pouvant entraîner une sanction.

2. Voir l'annexe II pour plus de renseignements sur les classes de permis de conduire.

3. Cela comprend les classes 6A, 6B, 6C et 6D.

Tableau 1.5 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire, de 2012 à 2016

Type d'infraction	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	109 920	125 755	124 953	125 275	115 132
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	373 313	390 575	369 471	351 002	333 253
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	125 628	119 229	104 370	103 796	94 408
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	11 045	9 666	8 810	8 637	6 531
Excès de vitesse lors de travaux	14 683	13 974	13 442	13 370	8 474
Dépassement prohibé par la gauche	119	96	108	117	106
Dépassement prohibé par la droite	1 154	1 037	964	954	776
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	449	419	426	417	349
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	57	30	27	27	15
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	10	8	6	12	10
Dépassements successifs en zigzag	270	226	206	198	105
Omission de se conformer à un feu rouge	38 188	41 763	35 429	35 128	35 747
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	109 380	111 094	107 489	109 298	106 919
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	110	81	181	184	204
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	2 314	2 664	3 054	3 019	3 055
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	1 061	1 392	1 454	1 041	993
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	15	9	18	18	13
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	352	340	368	363	289
Marche arrière prohibée	560	714	807	872	788
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	10 554	8 813	7 595	7 373	6 501
Vitesse ou action imprudente	2 419	2 295	2 174	2 078	1 466
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	186	129	100	29	28
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	10	22	17	28	6
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	593	936	796	950	977
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	1 025	1 006	977	1 086	901
Freinage brusque sans nécessité	112	113	130	93	90
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	344	421	392	595	510
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	760	845	807	865	784
Omission de porter la ceinture de sécurité	54 006	52 601	45 482	39 277	34 145
Omission de porter le casque protecteur	591	461	364	317	324
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	2 900	2 654	2 664	2 629	2 228
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	2 930	2 827	2 332	2 193	1 789
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	23	29	22	11	10
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	3 385	3 557	3 358	3 376	3 536
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	62 608	67 907	64 641	51 333	46 369
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	1 759	3 172	2 705	1 984	1 498
Surf de véhicule ⁵	0	77	92	73	41
Total	932 833	966 937	906 231	868 018	808 370

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.

2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.

3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.

4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.

5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 1.6 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 5 (classe principale), de 2012 à 2016

Type d'infraction	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	95 075	109 571	108 901	109 776	101 656
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	325 982	343 350	324 448	309 280	295 237
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	108 226	103 212	90 455	90 396	82 722
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	9 096	8 095	7 382	7 248	5 428
Excès de vitesse lors de travaux	12 630	12 096	11 697	11 728	7 472
Dépassement prohibé par la gauche	99	75	95	102	82
Dépassement prohibé par la droite	965	862	823	822	662
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	362	356	361	355	293
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	46	23	24	24	13
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	9	7	3	6	9
Dépassements successifs en zigzag	218	182	166	164	89
Omission de se conformer à un feu rouge	31 592	34 763	29 715	29 399	30 170
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	96 648	98 825	95 943	97 656	95 940
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	91	66	153	154	180
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	1 943	2 284	2 618	2 577	2 626
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	940	1 194	1 266	908	903
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	0	1	2	2	2
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	305	287	315	302	259
Marche arrière prohibée	436	563	605	677	646
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	8 899	7 410	6 328	6 134	5 504
Vitesse ou action imprudente	1 770	1 675	1 607	1 576	1 076
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	150	101	76	23	19
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	3	7	8	13	2
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	477	811	670	795	815
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	821	809	798	909	753
Freinage brusque sans nécessité	91	78	108	79	72
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	301	369	326	528	445
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	629	696	665	715	666
Omission de porter la ceinture de sécurité	40 052	39 314	33 470	28 619	24 975
Omission de porter le casque protecteur	265	211	172	149	133
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	2 166	1 958	2 021	1 998	1 760
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	2 045	1 901	1 527	1 424	1 081
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	18	19	16	5	5
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	445	458	443	416	334
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	53 133	58 113	55 210	43 956	40 073
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	1 521	2 803	2 389	1 754	1 330
Surf de véhicule ⁵	0	44	45	33	13
Total	797 449	832 589	780 851	750 702	703 445

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.

2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.

3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.

4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.

5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 1.7 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'une automobile ou d'un camion léger², de 2012 à 2016

Type d'infraction	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	85 326	100 124	102 255	103 804	95 398
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	296 400	314 529	304 775	291 639	276 475
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	96 870	92 907	83 168	82 583	75 066
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	7 548	6 710	6 147	6 120	4 535
Excès de vitesse lors de travaux	11 970	11 177	11 207	11 329	7 078
Dépassement prohibé par la gauche	88	64	75	87	73
Dépassement prohibé par la droite	798	720	667	672	526
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	313	307	330	328	265
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	36	18	17	17	13
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	7	6	3	6	9
Dépassements successifs en zigzag	162	148	118	114	64
Omission de se conformer à un feu rouge	28 101	30 422	26 801	26 659	27 322
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	84 321	88 121	88 445	90 668	89 066
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	78	57	142	155	172
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	1 667	2 051	2 463	2 440	2 525
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	831	1 130	1 197	884	840
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	0	0	2	3	2
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	279	262	291	283	237
Marche arrière prohibée	352	476	550	618	575
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	7 921	6 668	5 743	5 599	4 955
Vitesse ou action imprudente	1 127	1 183	1 127	1 049	719
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	105	70	60	15	15
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	3	7	5	5	2
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	411	701	578	628	691
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	719	693	684	751	604
Freinage brusque sans nécessité	84	71	92	58	64
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	291	350	303	492	418
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	516	558	540	600	530
Omission de porter la ceinture de sécurité	36 401	36 189	31 762	27 200	23 610
Omission de porter le casque protecteur	0	0	0	0	0
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	1 694	1 561	1 671	1 656	1 445
Conduite avec alcool dans l'organisme ³	1 651	1 542	1 304	1 265	1 006
Refus de fournir un échantillon d'haleine ³	14	14	15	4	6
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ⁴	1 576	1 690	1 595	1 626	1 811
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	47 442	52 923	50 465	39 945	36 474
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁵	1 485	2 572	2 166	1 594	1 218
Surf de véhicule ⁶	0	21	49	31	22
Total	716 587	756 042	726 812	700 927	653 831

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.

2. Utilisation: promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

3. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.

4. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.

5. Nouvelle infraction du 5 août 2012.

6. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 1.8 : Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	8	4	5	9	8
	Bas-Saint-Laurent (01)	18	18	19	24	14
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	19	14	16	13	19
	Capitale-Nationale (03)	20	39	20	24	15
	Chaudière-Appalaches (12)	36	23	24	22	33
	Mauricie (04)	21	11	12	20	19
	Centre-du-Québec (17)	27	23	12	20	22
	Estrie (05)	19	17	17	15	14
	Montérégie (16)	63	80	46	57	60
	Montréal (06)	37	32	30	28	31
	Laval (13)	6	7	2	10	4
	Lanaudière (14)	28	22	23	30	20
	Laurentides (15)	31	29	30	18	34
	Outaouais (07)	16	16	15	15	16
	Abitibi-Témiscamingue (08)	18	15	9	12	9
	Côte-Nord (09)	6	12	10	6	8
	Nord-du-Québec (10)	3	8	2	3	1
Total		376	370	292	326	327
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	28	30	22	32	18
	Bas-Saint-Laurent (01)	55	49	42	38	44
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	85	83	58	58	64
	Capitale-Nationale (03)	119	134	120	127	118
	Chaudière-Appalaches (12)	106	86	90	83	87
	Mauricie (04)	79	56	67	50	60
	Centre-du-Québec (17)	71	60	83	71	52
	Estrie (05)	87	60	56	58	61
	Montérégie (16)	266	217	203	219	228
	Montréal (06)	258	240	252	244	208
	Laval (13)	62	57	43	37	28
	Lanaudière (14)	106	102	72	82	80
	Laurentides (15)	137	106	101	108	83
	Outaouais (07)	69	57	43	57	47
	Abitibi-Témiscamingue (08)	40	42	28	38	30
	Côte-Nord (09)	35	27	23	12	24
	Nord-du-Québec (10)	15	9	8	9	8
Total		1 618	1 415	1 311	1 323	1 240

Tableau 1.8 : Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	345	316	329	348	320
	Bas-Saint-Laurent (01)	750	703	726	703	718
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 008	953	805	858	826
	Capitale-Nationale (03)	2 258	2 118	1 960	2 081	2 044
	Chaudière-Appalaches (12)	1 546	1 373	1 331	1 338	1 444
	Mauricie (04)	1 161	1 088	1 133	1 166	1 197
	Centre-du-Québec (17)	927	945	903	911	1 022
	Estrie (05)	1 071	1 121	1 006	1 038	1 008
	Montérégie (16)	4 890	4 935	4 963	5 157	5 289
	Montréal (06)	5 834	5 635	5 434	5 692	5 763
	Laval (13)	1 362	1 346	1 371	1 454	1 431
	Lanaudière (14)	1 933	1 867	1 659	1 620	1 719
	Laurentides (15)	2 115	1 996	1 880	2 002	2 153
	Outaouais (07)	1 238	1 161	1 025	1 067	1 069
	Abitibi-Témiscamingue (08)	577	583	469	522	483
	Côte-Nord (09)	357	330	293	266	241
	Nord-du-Québec (10)	86	64	82	55	64
Total		27 458	26 534	25 369	26 278	26 791
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	381	350	356	389	346
	Bas-Saint-Laurent (01)	823	770	787	765	776
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 112	1 050	879	929	909
	Capitale-Nationale (03)	2 397	2 291	2 100	2 232	2 177
	Chaudière-Appalaches (12)	1 688	1 482	1 445	1 443	1 564
	Mauricie (04)	1 261	1 155	1 212	1 236	1 276
	Centre-du-Québec (17)	1 025	1 028	998	1 002	1 096
	Estrie (05)	1 177	1 198	1 079	1 111	1 083
	Montérégie (16)	5 219	5 232	5 212	5 433	5 577
	Montréal (06)	6 129	5 907	5 716	5 964	6 002
	Laval (13)	1 430	1 410	1 416	1 501	1 463
	Lanaudière (14)	2 067	1 991	1 754	1 732	1 819
	Laurentides (15)	2 283	2 131	2 011	2 128	2 270
	Outaouais (07)	1 323	1 234	1 083	1 139	1 132
	Abitibi-Témiscamingue (08)	635	640	506	572	522
	Côte-Nord (09)	398	369	326	284	273
	Nord-du-Québec (10)	104	81	92	67	73
Total		29 452	28 319	26 972	27 927	28 358

Tableau 1.8 : Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1 111	1 155	1 150	1 146	1 169
	Bas-Saint-Laurent (01)	2 372	2 458	2 592	2 425	2 412
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	4 495	4 302	3 865	3 938	4 098
	Capitale-Nationale (03)	8 022	8 548	8 204	7 876	7 228
	Chaudière-Appalaches (12)	4 729	4 868	4 977	4 801	5 002
	Mauricie (04)	3 188	3 280	3 136	3 357	3 272
	Centre-du-Québec (17)	3 088	3 171	3 087	3 229	3 298
	Estrie (05)	3 387	3 788	3 767	3 246	3 002
	Montérégie (16)	11 243	11 707	10 895	11 326	11 635
	Montréal (06)	13 982	14 116	11 437	11 655	12 008
	Laval (13)	2 852	3 009	2 704	2 920	2 956
	Lanaudière (14)	3 590	3 495	3 444	3 630	3 664
	Laurentides (15)	5 090	5 274	4 689	4 658	5 012
	Outaouais (07)	3 726	3 558	3 368	3 247	3 501
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2 087	2 180	1 892	1 848	1 794
	Côte-Nord (09)	1 399	1 326	1 232	1 169	1 120
	Nord-du-Québec (10)	295	313	276	276	261
Total		74 656	76 548	70 715	70 747	71 432
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1 492	1 505	1 506	1 535	1 515
	Bas-Saint-Laurent (01)	3 195	3 228	3 379	3 190	3 188
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	5 607	5 352	4 744	4 867	5 007
	Capitale-Nationale (03)	10 419	10 839	10 304	10 108	9 405
	Chaudière-Appalaches (12)	6 417	6 350	6 422	6 244	6 566
	Mauricie (04)	4 449	4 435	4 348	4 593	4 548
	Centre-du-Québec (17)	4 113	4 199	4 085	4 231	4 394
	Estrie (05)	4 564	4 986	4 846	4 357	4 085
	Montérégie (16)	16 462	16 939	16 107	16 759	17 212
	Montréal (06)	20 111	20 023	17 153	17 619	18 010
	Laval (13)	4 282	4 419	4 120	4 421	4 419
	Lanaudière (14)	5 657	5 486	5 198	5 362	5 483
	Laurentides (15)	7 373	7 405	6 700	6 786	7 282
	Outaouais (07)	5 049	4 792	4 451	4 386	4 633
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2 722	2 820	2 398	2 420	2 316
	Côte-Nord (09)	1 797	1 695	1 558	1 453	1 393
	Nord-du-Québec (10)	399	394	368	343	334
Total		104 108	104 867	97 687	98 674	99 790

Tableau 1.9 : Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	7	2	4	7	7
	Bas-Saint-Laurent (01)	17	14	18	20	13
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	17	13	14	10	16
	Capitale-Nationale (03)	11	30	16	19	13
	Chaudière-Appalaches (12)	30	19	19	20	28
	Mauricie (04)	17	9	11	16	15
	Centre-du-Québec (17)	24	21	11	17	18
	Estrie (05)	16	13	13	13	10
	Montérégie (16)	53	66	39	50	49
	Montréal (06)	26	25	22	23	20
	Laval (13)	5	6	2	7	4
	Lanaudière (14)	27	20	20	24	15
	Laurentides (15)	26	27	25	17	27
	Outaouais (07)	15	15	14	10	14
	Abitibi-Témiscamingue (08)	16	14	8	11	7
	Côte-Nord (09)	5	10	7	5	5
	Nord-du-Québec (10)	2	6	2	2	1
Total		314	310	245	271	262
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	25	28	18	27	15
	Bas-Saint-Laurent (01)	44	40	37	33	34
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	69	76	48	47	54
	Capitale-Nationale (03)	109	109	90	106	96
	Chaudière-Appalaches (12)	90	73	79	68	73
	Mauricie (04)	63	45	51	38	44
	Centre-du-Québec (17)	61	50	66	47	42
	Estrie (05)	78	45	43	45	55
	Montérégie (16)	230	175	178	197	183
	Montréal (06)	223	207	201	202	176
	Laval (13)	50	51	40	30	24
	Lanaudière (14)	85	89	66	63	68
	Laurentides (15)	117	91	83	87	72
	Outaouais (07)	59	51	31	50	41
	Abitibi-Témiscamingue (08)	36	34	23	35	25
	Côte-Nord (09)	28	23	16	11	17
	Nord-du-Québec (10)	13	7	6	8	2
Total		1 380	1 194	1 076	1 094	1 021

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.9 : Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	320	298	304	327	294
	Bas-Saint-Laurent (01)	710	661	684	651	681
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	944	902	761	795	770
	Capitale-Nationale (03)	2 098	1 942	1 763	1 918	1 872
	Chaudière-Appalaches (12)	1 423	1 267	1 237	1 252	1 319
	Mauricie (04)	1 067	999	1 042	1 069	1 098
	Centre-du-Québec (17)	830	857	833	835	912
	Estrie (05)	965	1 041	922	941	927
	Montérégie (16)	4 560	4 578	4 658	4 837	4 945
	Montréal (06)	5 329	5 143	4 996	5 255	5 312
	Laval (13)	1 296	1 297	1 305	1 410	1 373
	Lanaudière (14)	1 771	1 745	1 529	1 480	1 585
	Laurentides (15)	1 920	1 828	1 717	1 835	1 948
	Outaouais (07)	1 154	1 074	953	994	994
	Abitibi-Témiscamingue (08)	540	538	439	478	445
	Côte-Nord (09)	312	294	263	236	205
	Nord-du-Québec (10)	70	55	73	47	57
Total		25 309	24 519	23 479	24 360	24 737
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	352	328	326	361	316
	Bas-Saint-Laurent (01)	771	715	739	704	728
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 030	991	823	852	840
	Capitale-Nationale (03)	2 218	2 081	1 869	2 043	1 981
	Chaudière-Appalaches (12)	1 543	1 359	1 335	1 340	1 420
	Mauricie (04)	1 147	1 053	1 104	1 123	1 157
	Centre-du-Québec (17)	915	928	910	899	972
	Estrie (05)	1 059	1 099	978	999	992
	Montérégie (16)	4 843	4 819	4 875	5 084	5 177
	Montréal (06)	5 578	5 375	5 219	5 480	5 508
	Laval (13)	1 351	1 354	1 347	1 447	1 401
	Lanaudière (14)	1 883	1 854	1 615	1 567	1 668
	Laurentides (15)	2 063	1 946	1 825	1 939	2 047
	Outaouais (07)	1 228	1 140	998	1 054	1 049
	Abitibi-Témiscamingue (08)	592	586	470	524	477
	Côte-Nord (09)	345	327	286	252	227
	Nord-du-Québec (10)	85	68	81	57	60
Total		27 003	26 023	24 800	25 725	26 020

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.9 : Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1 064	1 100	1 090	1 102	1 121
	Bas-Saint-Laurent (01)	2 226	2 322	2 439	2 278	2 271
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	4 313	4 153	3 728	3 783	3 941
	Capitale-Nationale (03)	7 742	8 267	7 919	7 628	6 980
	Chaudière-Appalaches (12)	4 492	4 659	4 733	4 588	4 791
	Mauricie (04)	3 032	3 096	2 975	3 168	3 100
	Centre-du-Québec (17)	2 942	3 011	2 948	3 079	3 131
	Estrie (05)	3 258	3 634	3 605	3 102	2 867
	Montérégie (16)	10 534	10 957	10 233	10 621	10 917
	Montréal (06)	13 402	13 494	10 891	11 098	11 477
	Laval (13)	2 745	2 877	2 590	2 811	2 840
	Lanaudière (14)	3 373	3 297	3 229	3 375	3 458
	Laurentides (15)	4 805	4 968	4 469	4 396	4 724
	Outaouais (07)	3 535	3 374	3 189	3 077	3 322
	Abitibi-Témiscamingue (08)	1 968	2 038	1 753	1 724	1 679
	Côte-Nord (09)	1 270	1 222	1 139	1 074	1 056
	Nord-du-Québec (10)	260	279	259	252	228
Total		70 961	72 748	67 189	67 156	67 903
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1 416	1 428	1 416	1 463	1 437
	Bas-Saint-Laurent (01)	2 997	3 037	3 178	2 982	2 999
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	5 343	5 144	4 551	4 635	4 781
	Capitale-Nationale (03)	9 960	10 348	9 788	9 671	8 961
	Chaudière-Appalaches (12)	6 035	6 018	6 068	5 928	6 211
	Mauricie (04)	4 179	4 149	4 079	4 291	4 257
	Centre-du-Québec (17)	3 857	3 939	3 858	3 978	4 103
	Estrie (05)	4 317	4 733	4 583	4 101	3 859
	Montérégie (16)	15 377	15 776	15 108	15 705	16 094
	Montréal (06)	18 980	18 869	16 110	16 578	16 985
	Laval (13)	4 096	4 231	3 937	4 258	4 241
	Lanaudière (14)	5 256	5 151	4 844	4 942	5 126
	Laurentides (15)	6 868	6 914	6 294	6 335	6 771
	Outaouais (07)	4 763	4 514	4 187	4 131	4 371
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2 560	2 624	2 223	2 248	2 156
	Côte-Nord (09)	1 615	1 549	1 425	1 326	1 283
	Nord-du-Québec (10)	345	347	340	309	288
Total		97 964	98 771	91 989	92 881	93 923

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.10 : Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de route¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Autoroute	44	46	30	32	41
	Route principale ou provinciale	99	105	93	84	86
	Route secondaire ou régionale	74	49	43	60	52
	Autres	159	170	126	150	148
	Total		376	370	292	326
Graves	Autoroute	143	133	131	143	133
	Route principale ou provinciale	299	264	278	242	239
	Route secondaire ou régionale	211	161	146	154	174
	Autres	965	857	756	784	694
	Total		1 618	1 415	1 311	1 323
Légers	Autoroute	3 000	2 947	2 908	3 291	3 470
	Route principale ou provinciale	3 975	3 836	3 668	3 640	3 829
	Route secondaire ou régionale	2 506	2 435	2 239	2 229	2 345
	Autres	17 977	17 316	16 554	17 118	17 147
	Total		27 458	26 534	25 369	26 278
Corporels	Autoroute	3 187	3 126	3 069	3 466	3 644
	Route principale ou provinciale	4 373	4 205	4 039	3 966	4 154
	Route secondaire ou régionale	2 791	2 645	2 428	2 443	2 571
	Autres	19 101	18 343	17 436	18 052	17 989
	Total		29 452	28 319	26 972	27 927
Matériels seulement	Autoroute	11 734	12 615	11 913	12 871	13 300
	Route principale ou provinciale	9 002	9 393	8 815	8 652	8 889
	Route secondaire ou régionale	4 712	4 942	4 992	4 781	4 985
	Autres	49 208	49 598	44 995	44 443	44 258
	Total		74 656	76 548	70 715	70 747
Total	Autoroute	14 921	15 741	14 982	16 337	16 944
	Route principale ou provinciale	13 375	13 598	12 854	12 618	13 043
	Route secondaire ou régionale	7 503	7 587	7 420	7 224	7 556
	Autres	68 309	67 941	62 431	62 495	62 247
	Total		104 108	104 867	97 687	98 674

1. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 1.11 : Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et le type de route², de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Autoroute	34	39	26	23	35
	Route principale ou provinciale	90	89	82	75	79
	Route secondaire ou régionale	68	41	36	55	43
	Autres	122	141	101	118	105
	Total	314	310	245	271	262
Graves	Autoroute	125	111	103	112	108
	Route principale ou provinciale	260	235	244	211	206
	Route secondaire ou régionale	171	138	114	124	134
	Autres	824	710	615	647	573
	Total	1 380	1 194	1 076	1 094	1 021
Légers	Autoroute	2 772	2 763	2 730	3 091	3 243
	Route principale ou provinciale	3 710	3 583	3 442	3 418	3 569
	Route secondaire ou régionale	2 295	2 237	2 037	2 041	2 113
	Autres	16 532	15 936	15 270	15 810	15 812
	Total	25 309	24 519	23 479	24 360	24 737
Corporels	Autoroute	2 931	2 913	2 859	3 226	3 386
	Route principale ou provinciale	4 060	3 907	3 768	3 704	3 854
	Route secondaire ou régionale	2 534	2 416	2 187	2 220	2 290
	Autres	17 478	16 787	15 986	16 575	16 490
	Total	27 003	26 023	24 800	25 725	26 020
Matériels seulement	Autoroute	11 200	11 993	11 407	12 280	12 729
	Route principale ou provinciale	8 485	8 890	8 331	8 171	8 411
	Route secondaire ou régionale	4 447	4 661	4 697	4 497	4 706
	Autres	46 829	47 204	42 754	42 208	42 057
	Total	70 961	72 748	67 189	67 156	67 903
Total	Autoroute	14 131	14 906	14 266	15 506	16 115
	Route principale ou provinciale	12 545	12 797	12 099	11 875	12 265
	Route secondaire ou régionale	6 981	7 077	6 884	6 717	6 996
	Autres	64 307	63 991	58 740	58 783	58 547
	Total	97 964	98 771	91 989	92 881	93 923

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

2. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 1.12 : Taux d'accidents pour l'ensemble du parc automobile pour 10 000 véhicules en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5
Graves	2,7	2,3	2,1	2,1	1,9
Légers	45,1	42,9	40,7	41,6	41,8
Corporels	48,4	45,7	43,2	44,3	44,2
Matériels seulement	122,7	123,6	113,3	112,1	111,3
Total	171,2	169,4	156,5	156,4	155,5

Tableau 1.13 : Taux d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour 10 000 automobiles et camions légers¹ en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5
Graves	2,8	2,4	2,2	2,2	2,0
Légers	51,9	49,5	47,0	48,2	48,2
Corporels	55,4	52,5	49,6	50,9	50,7
Matériels seulement	145,5	146,8	134,5	132,9	132,3
Total	200,8	199,3	184,1	183,8	183,0

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.14 : Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	9	4	5	10	9
	Bas-Saint-Laurent (01)	19	20	23	27	15
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	22	15	19	18	20
	Capitale-Nationale (03)	20	41	22	27	17
	Chaudière-Appalaches (12)	41	26	25	26	35
	Mauricie (04)	22	11	12	22	20
	Centre-du-Québec (17)	35	24	12	21	24
	Estrie (05)	22	18	20	16	14
	Montérégie (16)	67	83	49	67	65
	Montréal (06)	39	33	32	30	31
	Laval (13)	6	7	2	10	4
	Lanaudière (14)	31	24	24	32	21
	Laurentides (15)	34	29	31	18	38
	Outaouais (07)	21	19	18	16	16
	Abitibi-Témiscamingue (08)	20	16	12	13	10
	Côte-Nord (09)	6	13	10	6	11
	Nord-du-Québec (10)	3	9	2	3	1
Total		417	392	318	362	351
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	32	32	26	38	21
	Bas-Saint-Laurent (01)	74	64	53	51	52
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	97	108	67	66	82
	Capitale-Nationale (03)	134	157	149	150	144
	Chaudière-Appalaches (12)	123	101	114	104	98
	Mauricie (04)	105	61	82	62	76
	Centre-du-Québec (17)	88	79	102	93	64
	Estrie (05)	102	79	68	67	72
	Montérégie (16)	320	266	248	256	284
	Montréal (06)	296	272	272	270	226
	Laval (13)	76	67	47	39	30
	Lanaudière (14)	135	137	91	106	96
	Laurentides (15)	170	129	126	125	101
	Outaouais (07)	89	73	54	72	55
	Abitibi-Témiscamingue (08)	54	49	39	49	34
	Côte-Nord (09)	40	38	25	13	32
	Nord-du-Québec (10)	20	13	9	11	9
Total		1 955	1 725	1 572	1 572	1 476

Tableau 1.14 : Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	514	450	465	543	447
	Bas-Saint-Laurent (01)	1 091	963	995	1 004	1 023
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 425	1 353	1 147	1 211	1 221
	Capitale-Nationale (03)	3 109	2 928	2 632	2 890	2 853
	Chaudière-Appalaches (12)	2 092	1 900	1 812	1 790	1 910
	Mauricie (04)	1 636	1 438	1 501	1 581	1 605
	Centre-du-Québec (17)	1 322	1 315	1 237	1 232	1 366
	Estrie (05)	1 461	1 566	1 366	1 421	1 349
	Montérégie (16)	6 470	6 687	6 819	7 071	7 137
	Montréal (06)	7 387	7 162	6 928	7 190	7 195
	Laval (13)	1 857	1 815	1 854	1 943	1 924
	Lanaudière (14)	2 735	2 644	2 358	2 287	2 329
	Laurentides (15)	2 894	2 763	2 591	2 704	2 952
	Outaouais (07)	1 711	1 633	1 436	1 412	1 405
	Abitibi-Témiscamingue (08)	808	777	635	702	680
	Côte-Nord (09)	470	471	404	368	331
	Nord-du-Québec (10)	133	115	128	75	99
Total		37 115	35 980	34 308	35 424	35 826
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	555	486	496	591	477
	Bas-Saint-Laurent (01)	1 184	1 047	1 071	1 082	1 090
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 544	1 476	1 233	1 295	1 323
	Capitale-Nationale (03)	3 263	3 126	2 803	3 067	3 014
	Chaudière-Appalaches (12)	2 256	2 027	1 951	1 920	2 043
	Mauricie (04)	1 763	1 510	1 595	1 665	1 701
	Centre-du-Québec (17)	1 445	1 418	1 351	1 346	1 454
	Estrie (05)	1 585	1 663	1 454	1 504	1 435
	Montérégie (16)	6 857	7 036	7 116	7 394	7 486
	Montréal (06)	7 722	7 467	7 232	7 490	7 452
	Laval (13)	1 939	1 889	1 903	1 992	1 958
	Lanaudière (14)	2 901	2 805	2 473	2 425	2 446
	Laurentides (15)	3 098	2 921	2 748	2 847	3 091
	Outaouais (07)	1 821	1 725	1 508	1 500	1 476
	Abitibi-Témiscamingue (08)	882	842	686	764	724
	Côte-Nord (09)	516	522	439	387	374
	Nord-du-Québec (10)	156	137	139	89	109
Total		39 487	38 097	36 198	37 358	37 653

Tableau 1.15 : Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Automobile ou camion léger	276	236	194	238	193
	Autobus ou minibus	3	1	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	1
	Taxi	0	1	3	3	2
	Camion lourd	3	4	0	4	1
	Tracteur routier	3	9	4	2	6
	Véhicule-outil ou d'équipement	9	3	5	0	9
	Motocyclette	45	46	40	50	54
	Cyclomoteur	2	0	1	1	2
	Motoneige	5	4	5	6	6
	Véhicule hors route	1	2	5	4	5
	Bicyclette	14	20	11	9	8
	Autres	1	1	0	0	1
	Piéton	55	65	50	45	63
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		417	392	318	362	351
Graves	Automobile ou camion léger	1 156	991	878	843	811
	Autobus ou minibus	7	5	5	7	5
	Autobus scolaire	5	8	0	1	1
	Taxi	10	17	14	10	7
	Camion lourd	11	14	10	11	18
	Tracteur routier	15	13	12	11	13
	Véhicule-outil ou d'équipement	9	9	10	8	4
	Motocyclette	240	201	234	244	230
	Cyclomoteur	48	33	19	28	31
	Motoneige	11	7	8	4	3
	Véhicule hors route	21	11	20	8	14
	Bicyclette	88	113	88	114	96
	Autres	11	7	10	11	1
	Piéton	323	296	263	272	242
	Non précisé	0	0	1	0	0
Total		1 955	1 725	1 572	1 572	1 476

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.15 : Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Automobile ou camion léger	28 653	28 071	26 882	27 723	28 056
	Autobus ou minibus	350	283	324	248	242
	Autobus scolaire	105	88	48	64	59
	Taxi	315	273	268	261	235
	Camion lourd	261	248	234	241	215
	Tracteur routier	237	208	215	208	221
	Véhicule-outil ou d'équipement	71	57	50	42	53
	Motocyclette	1 574	1 578	1 487	1 578	1 730
	Cyclomoteur	711	550	511	474	530
	Motoneige	36	32	32	44	30
	Véhicule hors route	51	43	48	45	59
	Bicyclette	1 910	1 772	1 630	1 773	1 710
	Autres	237	233	235	203	195
	Piéton	2 592	2 527	2 333	2 490	2 462
	Non précisé	12	17	11	30	29
Total		37 115	35 980	34 308	35 424	35 826
Total	Automobile ou camion léger	30 085	29 298	27 954	28 804	29 060
	Autobus ou minibus	360	289	329	255	247
	Autobus scolaire	110	96	48	65	61
	Taxi	325	291	285	274	244
	Camion lourd	275	266	244	256	234
	Tracteur routier	255	230	231	221	240
	Véhicule-outil ou d'équipement	89	69	65	50	66
	Motocyclette	1 859	1 825	1 761	1 872	2 014
	Cyclomoteur	761	583	531	503	563
	Motoneige	52	43	45	54	39
	Véhicule hors route	73	56	73	57	78
	Bicyclette	2 012	1 905	1 729	1 896	1 814
	Autres	249	241	245	214	197
	Piéton	2 970	2 888	2 646	2 807	2 767
	Non précisé	12	17	12	30	29
Total		39 487	38 097	36 198	37 358	37 653

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.16 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	8	2	4	8	8
	Bas-Saint-Laurent (01)	18	16	22	23	14
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	20	14	17	15	17
	Capitale-Nationale (03)	11	31	18	22	15
	Chaudière-Appalaches (12)	34	22	20	24	30
	Mauricie (04)	18	9	11	18	16
	Centre-du-Québec (17)	31	22	11	18	20
	Estrie (05)	19	14	16	14	10
	Montérégie (16)	57	69	42	58	54
	Montréal (06)	28	26	24	25	20
	Laval (13)	5	6	2	7	4
	Lanaudière (14)	30	22	21	26	16
	Laurentides (15)	29	27	26	17	31
	Outaouais (07)	20	18	17	11	14
	Abitibi-Témiscamingue (08)	18	15	11	12	8
	Côte-Nord (09)	5	11	7	5	8
	Nord-du-Québec (10)	2	7	2	2	1
Total		353	331	271	305	286
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	29	29	21	33	17
	Bas-Saint-Laurent (01)	62	55	47	46	42
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	80	101	57	55	70
	Capitale-Nationale (03)	124	131	117	128	118
	Chaudière-Appalaches (12)	104	87	101	86	84
	Mauricie (04)	88	50	65	48	59
	Centre-du-Québec (17)	77	67	83	66	52
	Estrie (05)	93	62	54	54	65
	Montérégie (16)	278	218	222	233	236
	Montréal (06)	257	236	219	225	193
	Laval (13)	64	60	44	31	25
	Lanaudière (14)	114	124	84	86	84
	Laurentides (15)	149	109	107	102	89
	Outaouais (07)	79	67	42	63	49
	Abitibi-Témiscamingue (08)	50	41	34	46	29
	Côte-Nord (09)	32	34	18	12	25
	Nord-du-Québec (10)	18	11	7	10	2
Total		1 698	1 482	1 322	1 324	1 239

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.16 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	481	428	437	516	421
	Bas-Saint-Laurent (01)	1 043	910	950	944	979
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 348	1 298	1 093	1 137	1 153
	Capitale-Nationale (03)	2 927	2 721	2 395	2 694	2 660
	Chaudière-Appalaches (12)	1 951	1 778	1 705	1 693	1 770
	Mauricie (04)	1 534	1 340	1 396	1 476	1 488
	Centre-du-Québec (17)	1 144	1 211	1 161	1 139	1 239
	Estrie (05)	1 335	1 478	1 270	1 314	1 257
	Montérégie (16)	6 078	6 249	6 472	6 691	6 728
	Montréal (06)	6 837	6 633	6 426	6 706	6 694
	Laval (13)	1 769	1 763	1 785	1 898	1 862
	Lanaudière (14)	2 547	2 508	2 208	2 124	2 184
	Laurentides (15)	2 649	2 569	2 408	2 507	2 714
	Outaouais (07)	1 613	1 531	1 342	1 330	1 321
	Abitibi-Témiscamingue (08)	766	724	599	652	637
	Côte-Nord (09)	416	427	361	335	288
	Nord-du-Québec (10)	104	106	112	67	90
Total		34 542	33 674	32 120	33 223	33 485
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	518	459	462	557	446
	Bas-Saint-Laurent (01)	1 123	981	1 019	1 013	1 035
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 448	1 413	1 167	1 207	1 240
	Capitale-Nationale (03)	3 062	2 883	2 530	2 844	2 793
	Chaudière-Appalaches (12)	2 089	1 887	1 826	1 803	1 884
	Mauricie (04)	1 640	1 399	1 472	1 542	1 563
	Centre-du-Québec (17)	1 252	1 300	1 255	1 223	1 311
	Estrie (05)	1 447	1 554	1 340	1 382	1 332
	Montérégie (16)	6 413	6 536	6 736	6 982	7 018
	Montréal (06)	7 122	6 895	6 669	6 956	6 907
	Laval (13)	1 838	1 829	1 831	1 936	1 891
	Lanaudière (14)	2 691	2 654	2 313	2 236	2 284
	Laurentides (15)	2 827	2 705	2 541	2 626	2 834
	Outaouais (07)	1 712	1 616	1 401	1 404	1 384
	Abitibi-Témiscamingue (08)	834	780	644	710	674
	Côte-Nord (09)	453	472	386	352	321
	Nord-du-Québec (10)	124	124	121	79	93
Total		36 593	35 487	33 713	34 852	35 010

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.17 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé², de 2012 à 2016

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Automobile ou camion léger	276	236	194	238	193
	Autobus ou minibus	1	0	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	1	3	2	0
	Camion lourd	1	0	0	1	0
	Tracteur routier	0	2	1	0	4
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	1	0	0
	Motocyclette	20	26	17	18	24
	Cyclomoteur	2	0	0	1	1
	Motoneige	3	4	5	3	5
	Véhicule hors route	1	2	5	4	4
	Bicyclette	7	13	6	6	5
	Autres	1	0	0	0	0
	Piéton	41	47	39	32	50
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		353	331	271	305
Graves	Automobile ou camion léger	1 156	991	878	843	811
	Autobus ou minibus	2	0	1	0	1
	Autobus scolaire	1	0	0	0	0
	Taxi	8	9	9	6	5
	Camion lourd	1	7	3	4	4
	Tracteur routier	4	4	2	3	4
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	1	1	2	0
	Motocyclette	105	81	106	105	91
	Cyclomoteur	31	21	10	15	23
	Motoneige	9	6	7	4	1
	Véhicule hors route	19	9	15	5	8
	Bicyclette	76	100	69	102	83
	Autres	10	2	6	5	0
	Piéton	275	251	214	230	208
	Non précisé	0	0	1	0	0
	Total		1 698	1 482	1 322	1 324

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

2. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.17 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé², de 2012 à 2016 (suite)

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Automobile ou camion léger	28 653	28 071	26 882	27 723	28 056
	Autobus ou minibus	112	120	152	81	107
	Autobus scolaire	44	44	27	35	27
	Taxi	237	211	214	218	184
	Camion lourd	95	105	116	102	91
	Tracteur routier	64	45	57	47	59
	Véhicule-outil ou d'équipement	23	21	23	14	21
	Motocyclette	623	657	611	639	626
	Cyclomoteur	369	288	258	237	273
	Motoneige	31	31	29	41	26
	Véhicule hors route	47	35	37	36	51
	Bicyclette	1 739	1 630	1 459	1 620	1 584
	Autres	148	140	154	143	130
	Piéton	2 346	2 263	2 095	2 264	2 223
	Non précisé	11	13	6	23	27
Total		34 542	33 674	32 120	33 223	33 485
Total	Automobile ou camion léger	30 085	29 298	27 954	28 804	29 060
	Autobus ou minibus	115	120	153	81	108
	Autobus scolaire	45	44	27	35	27
	Taxi	245	221	226	226	189
	Camion lourd	97	112	119	107	95
	Tracteur routier	68	51	60	50	67
	Véhicule-outil ou d'équipement	24	22	25	16	21
	Motocyclette	748	764	734	762	741
	Cyclomoteur	402	309	268	253	297
	Motoneige	43	41	41	48	32
	Véhicule hors route	67	46	57	45	63
	Bicyclette	1 822	1 743	1 534	1 728	1 672
	Autres	159	142	160	148	130
	Piéton	2 662	2 561	2 348	2 526	2 481
	Non précisé	11	13	7	23	27
Total		36 593	35 487	33 713	34 852	35 010

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

2. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.18 : Taux de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile pour 10 000 véhicules en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	0,7	0,6	0,5	0,6	0,5
Graves	3,2	2,8	2,5	2,5	2,3
Légères	61,0	58,1	55,0	56,1	55,8
Total	64,9	61,5	58,0	59,2	58,7

Tableau 1.19 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour 10 000 automobiles et camions légers¹ en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	0,7	0,7	0,5	0,6	0,6
Graves	3,5	3,0	2,6	2,6	2,4
Légères	70,8	68,0	64,3	65,8	65,3
Total	75,0	71,6	67,5	69,0	68,2

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.20 : Nombre de véhicules accidentés pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Automobile ou camion léger	445	452	353	402	401
	Autobus ou minibus	4	7	1	8	1
	Autobus scolaire	3	2	1	3	5
	Taxi	0	3	4	5	3
	Camion lourd	30	28	20	23	18
	Tracteur routier	42	45	47	41	48
	Véhicule-outil ou d'équipement	14	11	14	4	17
	Motocyclette	45	53	43	51	53
	Cyclomoteur	2	0	1	1	2
	Motoneige	6	4	5	6	6
	Véhicule hors route	1	2	4	4	6
	Bicyclette	15	21	12	9	8
	Autres	7	7	8	9	6
	Non précisé	5	5	2	0	2
	Total		619	640	515	566
Graves	Automobile ou camion léger	1 932	1 711	1 551	1 604	1 419
	Autobus ou minibus	17	23	25	21	16
	Autobus scolaire	12	13	5	9	7
	Taxi	27	30	28	16	12
	Camion lourd	87	79	77	71	65
	Tracteur routier	83	72	88	78	64
	Véhicule-outil ou d'équipement	26	29	32	29	17
	Motocyclette	236	198	227	230	227
	Cyclomoteur	49	35	19	30	29
	Motoneige	11	7	7	6	3
	Véhicule hors route	20	11	20	9	12
	Bicyclette	88	116	90	114	98
	Autres	20	18	23	16	11
	Non précisé	14	13	12	7	9
	Total		2 622	2 355	2 204	2 240

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.20 : Nombre de véhicules accidentés pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Automobile ou camion léger	40 592	39 516	38 207	39 656	40 349
	Autobus ou minibus	356	360	347	358	313
	Autobus scolaire	86	92	95	98	98
	Taxi	479	462	483	464	433
	Camion lourd	942	941	905	875	928
	Tracteur routier	758	688	689	669	737
	Véhicule-outil ou d'équipement	197	213	219	178	197
	Motocyclette	1 464	1 482	1 398	1 484	1 636
	Cyclomoteur	684	533	488	460	508
	Motoneige	33	29	35	38	28
	Véhicule hors route	54	53	47	42	61
	Bicyclette	1 924	1 774	1 643	1 785	1 721
	Autres	307	318	307	261	271
	Non précisé	191	169	160	131	106
	Total		48 067	46 630	45 023	46 499
Corporels	Automobile ou camion léger	42 969	41 679	40 111	41 662	42 169
	Autobus ou minibus	377	390	373	387	330
	Autobus scolaire	101	107	101	110	110
	Taxi	506	495	515	485	448
	Camion lourd	1 059	1 048	1 002	969	1 011
	Tracteur routier	883	805	824	788	849
	Véhicule-outil ou d'équipement	237	253	265	211	231
	Motocyclette	1 745	1 733	1 668	1 765	1 916
	Cyclomoteur	735	568	508	491	539
	Motoneige	50	40	47	50	37
	Véhicule hors route	75	66	71	55	79
	Bicyclette	2 027	1 911	1 745	1 908	1 827
	Autres	334	343	338	286	288
	Non précisé	210	187	174	138	117
	Total		51 308	49 625	47 742	49 305

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.20 : Nombre de véhicules accidentés pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	112 914	115 190	107 834	108 443	108 759
	Autobus ou minibus	485	473	593	494	527
	Autobus scolaire	293	277	260	268	254
	Taxi	862	952	1 010	956	818
	Camion lourd	4 626	4 709	4 493	4 579	4 710
	Tracteur routier	3 751	3 891	3 461	3 501	3 542
	Véhicule-outil ou d'équipement	1 192	1 242	1 145	1 161	1 304
	Motocyclette	330	364	309	374	374
	Cyclomoteur	56	41	48	36	45
	Motoneige	39	58	54	34	23
	Véhicule hors route	53	46	50	58	38
	Bicyclette	63	62	90	58	66
	Autres	1 411	1 376	1 313	1 308	1 281
	Non précisé	9 144	9 278	6 160	4 641	4 681
	Total		135 219	137 959	126 820	125 911
Total	Automobile ou camion léger	155 883	156 869	147 945	150 105	150 928
	Autobus ou minibus	862	863	966	881	857
	Autobus scolaire	394	384	361	378	364
	Taxi	1 368	1 447	1 525	1 441	1 266
	Camion lourd	5 685	5 757	5 495	5 548	5 721
	Tracteur routier	4 634	4 696	4 285	4 289	4 391
	Véhicule-outil ou d'équipement	1 429	1 495	1 410	1 372	1 535
	Motocyclette	2 075	2 097	1 977	2 139	2 290
	Cyclomoteur	791	609	556	527	584
	Motoneige	89	98	101	84	60
	Véhicule hors route	128	112	121	113	117
	Bicyclette	2 090	1 973	1 835	1 966	1 893
	Autres	1 745	1 719	1 651	1 594	1 569
	Non précisé	9 354	9 465	6 334	4 779	4 798
	Total		186 527	187 584	174 562	175 216

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.21 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et le type de véhicule², de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Automobile ou camion léger	445	452	353	402	401
	Autobus ou minibus	1	2	1	3	1
	Autobus scolaire	1	1	0	2	2
	Taxi	0	1	4	3	0
	Camion lourd	12	15	13	13	9
	Tracteur routier	33	29	37	26	37
	Véhicule-outil ou d'équipement	4	5	5	3	5
	Motocyclette	19	30	19	18	23
	Cyclomoteur	2	0	0	1	1
	Motoneige	3	4	5	3	5
	Véhicule hors route	1	2	4	4	4
	Bicyclette	8	14	6	6	5
	Autres	6	5	6	7	4
	Non précisé	1	5	2	0	2
	Total		536	565	455	491
Graves	Automobile ou camion léger	1 932	1 711	1 551	1 604	1 419
	Autobus ou minibus	6	5	7	3	7
	Autobus scolaire	6	6	4	5	3
	Taxi	12	15	12	5	5
	Camion lourd	51	48	38	49	38
	Tracteur routier	58	51	63	55	39
	Véhicule-outil ou d'équipement	12	8	11	7	5
	Motocyclette	102	75	100	96	87
	Cyclomoteur	30	23	10	15	18
	Motoneige	9	6	6	5	1
	Véhicule hors route	16	9	13	5	7
	Bicyclette	76	101	70	102	83
	Autres	14	11	14	6	3
	Non précisé	8	9	3	2	2
	Total		2 332	2 078	1 902	1 959

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

2. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.21 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et le type de véhicule², de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Automobile ou camion léger	40 592	39 516	38 207	39 656	40 349
	Autobus ou minibus	161	169	172	161	156
	Autobus scolaire	57	65	72	68	68
	Taxi	288	269	281	295	269
	Camion lourd	674	686	696	636	709
	Tracteur routier	546	492	486	479	526
	Véhicule-outil ou d'équipement	129	145	159	132	136
	Motocyclette	558	597	564	579	572
	Cyclomoteur	347	268	243	224	261
	Motoneige	29	28	31	36	25
	Véhicule hors route	45	41	37	33	49
	Bicyclette	1 750	1 635	1 467	1 627	1 591
	Autres	201	208	207	186	186
	Non précisé	115	104	93	88	62
	Total		45 492	44 223	42 715	44 200
Corporels	Automobile ou camion léger	42 969	41 679	40 111	41 662	42 169
	Autobus ou minibus	168	176	180	167	164
	Autobus scolaire	64	72	76	75	73
	Taxi	300	285	297	303	274
	Camion lourd	737	749	747	698	756
	Tracteur routier	637	572	586	560	602
	Véhicule-outil ou d'équipement	145	158	175	142	146
	Motocyclette	679	702	683	693	682
	Cyclomoteur	379	291	253	240	280
	Motoneige	41	38	42	44	31
	Véhicule hors route	62	52	54	42	60
	Bicyclette	1 834	1 750	1 543	1 735	1 679
	Autres	221	224	227	199	193
	Non précisé	124	118	98	90	66
	Total		48 360	46 866	45 072	46 650

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

2. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.21 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et le type de véhicule², de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	112 914	115 190	107 834	108 443	108 759
	Autobus ou minibus	389	399	495	413	418
	Autobus scolaire	248	227	232	231	219
	Taxi	688	754	838	782	681
	Camion lourd	3 267	3 298	3 200	3 199	3 337
	Tracteur routier	2 281	2 432	2 071	2 148	2 199
	Véhicule-outil ou d'équipement	859	914	859	864	991
	Motocyclette	191	218	159	221	221
	Cyclomoteur	38	37	38	32	40
	Motoneige	32	43	49	27	22
	Véhicule hors route	46	39	42	46	35
	Bicyclette	60	58	85	53	58
	Autres	935	905	862	849	824
	Non précisé	8 591	8 663	5 676	4 256	4 312
	Total		130 539	133 177	122 440	121 564
Total	Automobile ou camion léger	155 883	156 869	147 945	150 105	150 928
	Autobus ou minibus	557	575	675	580	582
	Autobus scolaire	312	299	308	306	292
	Taxi	988	1 039	1 135	1 085	955
	Camion lourd	4 004	4 047	3 947	3 897	4 093
	Tracteur routier	2 918	3 004	2 657	2 708	2 801
	Véhicule-outil ou d'équipement	1 004	1 072	1 034	1 006	1 137
	Motocyclette	870	920	842	914	903
	Cyclomoteur	417	328	291	272	320
	Motoneige	73	81	91	71	53
	Véhicule hors route	108	91	96	88	95
	Bicyclette	1 894	1 808	1 628	1 788	1 737
	Autres	1 156	1 129	1 089	1 048	1 017
	Non précisé	8 715	8 781	5 774	4 346	4 378
	Total		178 899	180 043	167 512	168 214

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

2. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.22 : Nombre de conducteurs¹ impliqués dans un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Moins de 16 ans ²	0	0	1	0	0
	16 à 19 ans	46	35	24	26	27
	20 à 24 ans	80	65	53	48	56
	25 à 34 ans	108	106	80	105	95
	35 à 44 ans	73	91	83	80	98
	45 à 54 ans	102	115	71	99	91
	55 à 64 ans	86	94	77	72	92
	65 à 74 ans	48	46	52	56	47
	75 à 84 ans	20	29	23	34	30
	85 à 89 ans	11	5	5	13	5
	90 ans ou plus	3	1	2	7	1
	Non précisé	27	32	32	17	26
Total		604	619	503	557	568
Graves	Moins de 16 ans ²	22	23	12	16	11
	16 à 19 ans	215	144	146	145	139
	20 à 24 ans	347	264	260	245	229
	25 à 34 ans	441	417	401	408	319
	35 à 44 ans	401	374	328	334	300
	45 à 54 ans	418	384	354	339	289
	55 à 64 ans	307	254	288	282	234
	65 à 74 ans	131	162	145	144	161
	75 à 84 ans	57	70	57	70	57
	85 à 89 ans	12	12	15	14	7
	90 ans ou plus	3	5	1	4	3
	Non précisé	180	130	107	125	142
Total		2 534	2 239	2 114	2 126	1 891
Légers	Moins de 16 ans ²	272	218	204	171	220
	16 à 19 ans	3 856	3 599	3 268	3 412	3 357
	20 à 24 ans	5 769	5 581	5 158	5 426	5 292
	25 à 34 ans	8 641	8 393	8 195	8 235	8 638
	35 à 44 ans	7 476	7 543	7 453	7 616	7 740
	45 à 54 ans	7 774	7 520	7 104	7 256	7 343
	55 à 64 ans	5 359	5 278	5 283	5 516	5 766
	65 à 74 ans	2 924	2 916	2 954	3 189	3 256
	75 à 84 ans	1 402	1 335	1 336	1 427	1 468
	85 à 89 ans	255	254	247	280	300
	90 ans ou plus	43	54	65	47	74
	Non précisé	2 372	2 165	2 113	2 139	2 211
Total		46 143	44 856	43 380	44 714	45 665

1. Ne comprend pas les cyclistes.

2. Principalement des conducteurs de motocyclettes, de cyclomoteurs, de VTT ou de motoneiges.

Tableau 1.22 : Nombre de conducteurs¹ impliqués dans un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Corporels	Moins de 16 ans ²	294	241	217	187	231
	16 à 19 ans	4 117	3 778	3 438	3 583	3 523
	20 à 24 ans	6 196	5 910	5 471	5 719	5 577
	25 à 34 ans	9 190	8 916	8 676	8 748	9 052
	35 à 44 ans	7 950	8 008	7 864	8 030	8 138
	45 à 54 ans	8 294	8 019	7 529	7 694	7 723
	55 à 64 ans	5 752	5 626	5 648	5 870	6 092
	65 à 74 ans	3 103	3 124	3 151	3 389	3 464
	75 à 84 ans	1 479	1 434	1 416	1 531	1 555
	85 à 89 ans	278	271	267	307	312
	90 ans ou plus	49	60	68	58	78
	Non précisé	2 579	2 327	2 252	2 281	2 379
Total		49 281	47 714	45 997	47 397	48 124
Matériels seulement	Moins de 16 ans ²	56	31	39	40	36
	16 à 19 ans	8 580	8 339	7 454	7 486	7 362
	20 à 24 ans	13 689	13 729	12 834	12 902	12 861
	25 à 34 ans	20 542	20 942	19 718	19 981	20 287
	35 à 44 ans	17 932	18 429	17 602	18 334	18 244
	45 à 54 ans	18 488	18 995	17 756	17 484	17 407
	55 à 64 ans	13 191	14 128	13 931	14 135	14 103
	65 à 74 ans	7 470	7 819	7 860	8 381	8 442
	75 à 84 ans	3 452	3 681	3 591	3 689	3 935
	85 à 89 ans	558	611	650	642	693
	90 ans ou plus	97	133	124	150	165
	Non précisé	31 101	31 060	25 171	22 629	22 821
Total		135 156	137 897	126 730	125 853	126 356
Total	Moins de 16 ans ²	350	272	256	227	267
	16 à 19 ans	12 697	12 117	10 892	11 069	10 885
	20 à 24 ans	19 885	19 639	18 305	18 621	18 438
	25 à 34 ans	29 732	29 858	28 394	28 729	29 339
	35 à 44 ans	25 882	26 437	25 466	26 364	26 382
	45 à 54 ans	26 782	27 014	25 285	25 178	25 130
	55 à 64 ans	18 943	19 754	19 579	20 005	20 195
	65 à 74 ans	10 573	10 943	11 011	11 770	11 906
	75 à 84 ans	4 931	5 115	5 007	5 220	5 490
	85 à 89 ans	836	882	917	949	1 005
	90 ans ou plus	146	193	192	208	243
	Non précisé	33 680	33 387	27 423	24 910	25 200
Total		184 437	185 611	172 727	173 250	174 480

1. Ne comprend pas les cyclistes.

2. Principalement des conducteurs de motocyclettes, de cyclomoteurs, de VTT ou de motoneiges.

Tableau 1.23 : Nombre de conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger¹ impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Moins de 16 ans	0	0	1	0	0
	16 à 19 ans	42	32	21	23	27
	20 à 24 ans	65	54	41	41	49
	25 à 34 ans	82	80	59	75	74
	35 à 44 ans	49	62	49	44	69
	45 à 54 ans	63	74	41	61	52
	55 à 64 ans	56	61	48	49	50
	65 à 74 ans	36	36	40	42	31
	75 à 84 ans	19	28	20	33	24
	85 à 89 ans	10	5	5	12	5
	90 ans ou plus	3	1	2	7	1
	Non précisé	20	19	26	15	19
Total		445	452	353	402	401
Graves	Moins de 16 ans	3	2	1	2	1
	16 à 19 ans	175	122	130	130	113
	20 à 24 ans	311	230	220	202	196
	25 à 34 ans	356	327	308	317	249
	35 à 44 ans	300	272	230	243	225
	45 à 54 ans	264	268	227	217	172
	55 à 64 ans	203	178	180	189	159
	65 à 74 ans	106	129	114	112	128
	75 à 84 ans	55	68	50	66	54
	85 à 89 ans	12	12	14	14	6
	90 ans ou plus	3	5	1	4	3
	Non précisé	144	98	76	108	113
Total		1 932	1 711	1 551	1 604	1 419
Légers	Moins de 16 ans	6	5	6	4	10
	16 à 19 ans	3 542	3 326	3 033	3 205	3 112
	20 à 24 ans	5 431	5 261	4 833	5 094	4 960
	25 à 34 ans	7 804	7 562	7 396	7 445	7 829
	35 à 44 ans	6 462	6 522	6 463	6 718	6 792
	45 à 54 ans	6 485	6 294	5 964	6 026	6 162
	55 à 64 ans	4 541	4 453	4 417	4 672	4 834
	65 à 74 ans	2 678	2 675	2 699	2 954	2 942
	75 à 84 ans	1 374	1 302	1 300	1 389	1 425
	85 à 89 ans	252	253	245	278	299
	90 ans ou plus	43	53	64	47	74
	Non précisé	1 974	1 810	1 787	1 824	1 910
Total		40 592	39 516	38 207	39 656	40 349

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.23 : Nombre de conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger¹ impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Corporels	Moins de 16 ans	9	7	8	6	11
	16 à 19 ans	3 759	3 480	3 184	3 358	3 252
	20 à 24 ans	5 807	5 545	5 094	5 337	5 205
	25 à 34 ans	8 242	7 969	7 763	7 837	8 152
	35 à 44 ans	6 811	6 856	6 742	7 005	7 086
	45 à 54 ans	6 812	6 636	6 232	6 304	6 386
	55 à 64 ans	4 800	4 692	4 645	4 910	5 043
	65 à 74 ans	2 820	2 840	2 853	3 108	3 101
	75 à 84 ans	1 448	1 398	1 370	1 488	1 503
	85 à 89 ans	274	270	264	304	310
	90 ans ou plus	49	59	67	58	78
	Non précisé	2 138	1 927	1 889	1 947	2 042
Total		42 969	41 679	40 111	41 662	42 169
Matériels seulement	Moins de 16 ans	28	20	18	26	14
	16 à 19 ans	8 461	8 212	7 340	7 382	7 258
	20 à 24 ans	13 092	13 094	12 199	12 261	12 241
	25 à 34 ans	18 533	18 930	17 858	18 122	18 434
	35 à 44 ans	15 373	15 846	15 211	15 886	15 818
	45 à 54 ans	15 380	15 749	14 804	14 542	14 417
	55 à 64 ans	11 190	11 946	11 757	11 957	11 807
	65 à 74 ans	6 920	7 238	7 237	7 713	7 777
	75 à 84 ans	3 391	3 613	3 514	3 604	3 827
	85 à 89 ans	558	607	646	638	691
	90 ans ou plus	97	133	124	149	165
	Non précisé	19 891	19 802	17 126	16 163	16 310
Total		112 914	115 190	107 834	108 443	108 759
Total	Moins de 16 ans	37	27	26	32	25
	16 à 19 ans	12 220	11 692	10 524	10 740	10 510
	20 à 24 ans	18 899	18 639	17 293	17 598	17 446
	25 à 34 ans	26 775	26 899	25 621	25 959	26 586
	35 à 44 ans	22 184	22 702	21 953	22 891	22 904
	45 à 54 ans	22 192	22 385	21 036	20 846	20 803
	55 à 64 ans	15 990	16 638	16 402	16 867	16 850
	65 à 74 ans	9 740	10 078	10 090	10 821	10 878
	75 à 84 ans	4 839	5 011	4 884	5 092	5 330
	85 à 89 ans	832	877	910	942	1 001
	90 ans ou plus	146	192	191	207	243
	Non précisé	22 029	21 729	19 015	18 110	18 352
Total		155 883	156 869	147 945	150 105	150 928

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Le nombre de taxis augmente

Le nombre de taxis augmente légèrement de 2012 à 2016, passant de 8 270 à 8 308. Les taxis représentent 1,3 % de l'ensemble des véhicules commerciaux en 2011 et 1,2 % de 2012 à 2015 (voir le tableau 2.1).

Évolution du nombre de taxis pour l'ensemble du Québec, de 2012 à 2016

Véhicules	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de taxis	8 270	8 286	8 304	8 312	8 308
Part relative sur l'ensemble des véhicules commerciaux	1,2 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %
Âge moyen	4,3 ans	4,3 ans	4,3 ans	4,2 ans	3,9 ans

Note : Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler au 31 décembre de chaque année.

Un léger rajeunissement du parc de taxis

Depuis le 31 mars 2005, un taxi ne peut avoir plus de 10 ans (par exemple, pour l'année 2016, le modèle du véhicule doit être au moins de l'année 2006). Cela est valable pour toutes les catégories de véhicules. De plus, lorsque le titulaire change de véhicule, le nouveau véhicule ne peut avoir plus de 5 ans (par exemple, pour l'année 2016, le modèle du véhicule doit être au moins de l'année 2012). Pour les limousines de grand luxe, l'âge maximal est de 4 ans et, pour les limousines, l'âge maximal est de 2 ans³.

L'âge moyen des taxis a diminué légèrement de 2012 à 2016, passant de 4,3 à 3,9 ans. Notons qu'en 2016, seulement 55 taxis ont 9 ans ou plus, 48,1 % des taxis ont 3 ans ou moins et 64,8 % ont 4 ans ou moins (voir le tableau 2.1).

3. Commission des transports du Québec

Une concentration des taxis à Montréal

La répartition géographique des taxis selon la région de résidence du propriétaire laisse voir que 38,7 % des véhicules sont immatriculés à Montréal en 2016, soit 3 212 véhicules. La deuxième région en importance est Laval, qui compte 1 487 véhicules de ce type en 2016 (17,9 % du total), tandis que la région de la Montérégie en a 1 070 (12,9 % du total). Ensemble, ces trois régions regroupent près de 70 % des taxis de la province (voir le tableau 2.2).

Une diminution du nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C

Pour conduire un taxi, il faut être titulaire d'un permis de conduire de la classe 4C ou d'une classe supérieure (1, 2, 3, 4A ou 4B). Cependant, la classe 4C est plus particulièrement associée au taxi. Le nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C diminue de 8,0 % de 2012 à 2016, passant de 22 338 à 20 555. Les hommes représentent 93,6 % de ce dernier nombre, soit 19 242 titulaires en 2016. Le groupe d'âge des 45 à 54 ans est le plus nombreux sur l'ensemble de la période. Il est de 6 410 titulaires en 2016, soit 31,2 % du total. Le groupe d'âge des 35 à 44 ans, qui suit, est en baisse de 16,9 % par rapport à 2012, comptant 5 115 titulaires en 2016, soit 24,9 % du total. Il est important de noter que, pour exercer la profession de chauffeur de taxi, il faut également posséder un permis de chauffeur de taxi attribué pour un territoire précis (voir le tableau 2.3).

Au total, 61,8 % des titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C n'ont aucun point d'inaptitude à leur dossier

Le tableau 1.4B permet de constater que les titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C constituent, avec un taux de 61,8 % en 2016, le groupe qui montre le plus faible pourcentage de personnes ne comptant aucun point d'inaptitude actif inscrit à leur dossier de conduite. Le taux est de 79,6 % pour les titulaires d'un permis de la classe 5. **Ces points d'inaptitude peuvent toutefois avoir été accumulés autant au volant d'un véhicule personnel qu'au volant d'un véhicule dans le cadre d'un travail** (voir les tableaux 1.4A et 1.4B).

Les excès de vitesse représentent 60,3 % des infractions commises

Les infractions pour excès de vitesse représentent 60,3 % (3 511) du total des infractions des titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C en 2016, comparativement à 69,0 % pour l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire. C'est le nombre d'omissions de se conformer à un feu rouge qui est particulièrement plus élevé chez les détenteurs de la classe 4C, avec un taux de 8,3 % comparativement à 4,4 % chez l'ensemble des titulaires d'un permis. Pour ce qui est des infractions commises au volant d'un taxi, la répartition est encore plus différente de celle de l'ensemble des infractions, 58,1 % des infractions (1 830) étant indiquées pour excès de vitesse et 10,3 % pour omission de se conformer à un feu rouge, toujours pour 2016 (voir les tableaux 2.4 et 2.5).

Le nombre d'accidents avec dommages corporels diminue de 10,6 % de 2012 à 2016

Le nombre d'accidents avec dommages corporels impliquant au moins un taxi diminue de 10,6 % de 2012 à 2016, passant de 492 à 440. Des 440 accidents avec dommages corporels de 2016, notons que seulement 3 ont été mortels, 12 comptaient des victimes blessées gravement et 425, des victimes blessées légèrement. Par ailleurs, en 2016, on dénombre 806 accidents ayant occasionné des dommages matériels seulement. Toujours pour la même année, 51,4 % de tous les accidents impliquant au moins un taxi et 65,2 % des accidents avec dommages corporels impliquant au moins un taxi ont eu lieu dans la région de Montréal. En fait, 287 des 440 accidents avec dommages corporels de 2016 ont eu lieu dans la région de Montréal, alors que la deuxième région en importance, la Montérégie, en compte 40 seulement. Enfin, 82,1 % des accidents se sont produits en dehors des routes numérotées, soit 1 023 accidents sur un total de 1 246 (voir les tableaux 2.6 et 2.7).

Le taux d'accidents avec dommages corporels impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation diminue

Le taux d'accidents avec dommages corporels impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation diminue de 2012 à 2016, passant de 594,9 à 529,6, ce qui représente une baisse de 11,0 %. Le taux pour l'ensemble des accidents diminue aussi, mais de 7,1 % seulement, passant de 1 614,3 à 1 499,8 pour la même période. Le taux d'accidents avec dommages corporels impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation est plus de dix fois supérieur à celui des automobiles et des camions légers, qui se situe à 50,7 en 2016 (voir le tableau 2.8).

Au total, 61,0 % de l'ensemble des victimes sont à Montréal

Le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi diminue de 10,3 % de 2012 à 2016; il passe de 669 à 600. Parmi les 600 victimes de 2016, 582 ont été blessées légèrement, 15 l'ont été gravement et 3 personnes sont décédées. On constate que 61,0 % de l'ensemble des victimes de 2016 se trouvent dans la région de Montréal, comparativement à 10,3 % pour la région de la Montérégie, qui se classe au deuxième rang en importance à cet égard. On note aussi que 244 victimes occupaient un taxi, 212 se trouvaient dans une automobile ou un camion léger, 85 circulaient à pied et 48 étaient des cyclistes. Dans le cas des trois victimes décédées, deux occupaient un taxi et l'autre était piétonne (voir les tableaux 2.9 et 2.10).

Une baisse du taux de victimes

Le taux de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation diminue de 2012 à 2016, passant de 808,9 à 722,2. Ce taux est plus de 10 fois supérieur à celui des victimes d'un accident qui implique au moins une automobile ou un camion léger (68,2 en 2016). Dans le cas des accidents mortels, notons que les taxis ont fait 3 victimes en 2016, pour un taux de 3,6, par opposition à un taux de 0,6 pour les automobiles et les camions légers (voir le tableau 2.11).

Le nombre de véhicules impliqués et l'âge des conducteurs

Le nombre total d'accidents impliquant au moins un taxi a diminué de 2012 à 2016, passant de 1 335 à 1 246, et le nombre de véhicules impliqués dans un accident impliquant au moins un taxi a aussi diminué, passant de 2 770 à 2 591. Cela représente entre 2,0 et 2,1 véhicules par accident pour l'ensemble de la période couverte. Enfin, des 1 266 conducteurs d'un taxi impliqués dans un accident en 2016, 54,8 % ont de 45 à 64 ans (voir les tableaux 2.12 et 2.13).

Croissance comparée du nombre de taxis, de titulaires d'un permis de conduire, d'accidents et de victimes

L'examen du taux de croissance du nombre de taxis révèle une stabilité sur l'ensemble de la période de 2012 à 2016, alors que le nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C diminue graduellement. Le taux de croissance des accidents impliquant au moins un taxi augmente de 2012 à 2014 et diminue ensuite en 2015 et en 2016. Pour ce qui est du taux de croissance des victimes d'un accident impliquant au moins un taxi, il diminue légèrement en 2013, augmente légèrement en 2014 et diminue par la suite en 2015 et en 2016.

Croissance du nombre de taxis, de titulaires d'un permis de conduire de classe 4C, d'accidents et de victimes de 2012 à 2016
2012 = 100

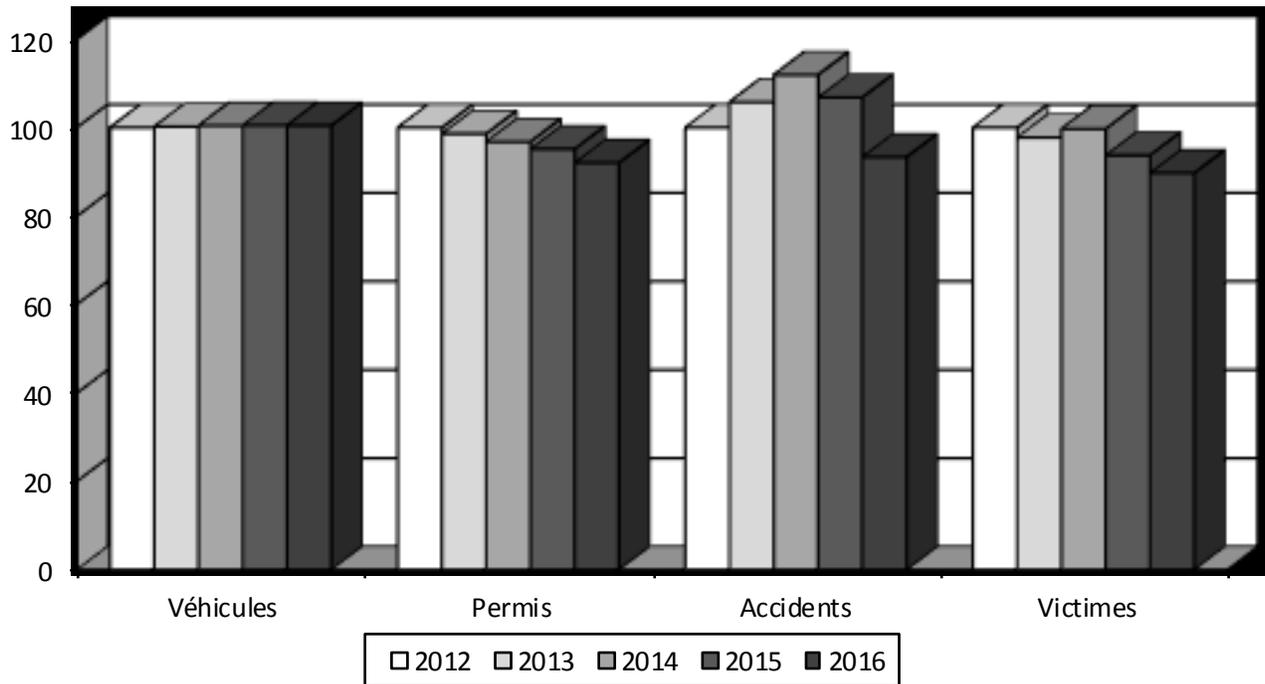


Tableau 2.1 : Nombre de taxis en circulation¹ selon l'âge du véhicule, de 2012 à 2016

Âge du véhicule	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Moins d'un an	526	581	606	719	1 058
1 an	685	697	726	752	857
2 ans	1 129	906	883	938	1 091
3 ans	1 165	1 538	1 222	1 197	986
4 ans	1 362	1 592	1 927	1 490	1 393
5 ans	1 700	1 070	1 292	1 580	1 272
6 ans	810	1 131	744	925	1 148
7 ans	627	458	653	400	314
8 ans	230	270	207	281	134
9 ans	35	42	40	26	54
10 ans	0	1	4	2	0
11 ans ou plus	1	0	0	2	1
Non précisé	0	0	0	0	0
Total	8 270	8 286	8 304	8 312	8 308
Âge moyen	4,3	4,3	4,3	4,2	3,9

1. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 2.2 : Nombre de taxis en circulation¹ selon la région de résidence du propriétaire, de 2012 à 2016

Région de résidence du propriétaire	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	26	25	27	28	28
Bas-Saint-Laurent (01)	109	111	109	109	107
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	130	129	127	127	123
Capitale-Nationale (03)	683	690	690	696	701
Chaudière-Appalaches (12)	196	194	186	183	179
Mauricie (04)	130	136	133	128	124
Centre-du-Québec (17)	87	89	81	80	77
Estrie (05)	132	121	130	127	125
Montréal (16)	1 055	1 059	1 052	1 065	1 070
Montréal (06)	3 265	3 260	3 273	3 234	3 212
Laval (13)	1 434	1 427	1 452	1 482	1 487
Lanaudière (14)	301	321	323	326	339
Laurentides (15)	282	288	285	296	293
Outaouais (07)	212	211	211	208	217
Abitibi-Témiscamingue (08)	110	111	111	108	107
Côte-Nord (09)	93	91	93	92	92
Nord-du-Québec (10)	21	20	19	21	22
Non précisée	4	3	2	2	5
Total	8 270	8 286	8 304	8 312	8 308

1. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 2.3 : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ de la classe 4C (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016

Sexe	Âge	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Féminin	16 à 19 ans	1	0	1	0	1
	20 à 24 ans	21	25	23	25	21
	25 à 34 ans	182	160	160	151	133
	35 à 44 ans	453	423	435	414	402
	45 à 54 ans	510	494	476	452	439
	55 à 64 ans	234	226	232	233	236
	65 à 74 ans	59	62	67	70	75
	75 ans ou plus	11	7	7	5	6
Total		1 471	1 397	1 401	1 350	1 313
Masculin	16 à 19 ans	21	16	15	19	8
	20 à 24 ans	264	283	295	291	260
	25 à 34 ans	2 069	1 993	1 858	1 784	1 685
	35 à 44 ans	5 702	5 540	5 273	5 053	4 713
	45 à 54 ans	6 215	6 207	6 194	6 113	5 971
	55 à 64 ans	4 341	4 287	4 295	4 302	4 310
	65 à 74 ans	1 926	1 972	1 947	1 983	1 944
	75 ans ou plus	329	329	340	357	351
Total		20 867	20 627	20 217	19 902	19 242
Total	16 à 19 ans	22	16	16	19	9
	20 à 24 ans	285	308	318	316	281
	25 à 34 ans	2 251	2 153	2 018	1 935	1 818
	35 à 44 ans	6 155	5 963	5 708	5 467	5 115
	45 à 54 ans	6 725	6 701	6 670	6 565	6 410
	55 à 64 ans	4 575	4 513	4 527	4 535	4 546
	65 à 74 ans	1 985	2 034	2 014	2 053	2 019
	75 ans ou plus	340	336	347	362	357
Total		22 338	22 024	21 618	21 252	20 555

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.

Tableau 2.4 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C (classe principale), de 2012 à 2016

Type d'infraction	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	1 175	1 392	1 164	1 056	939
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	2 633	2 657	2 353	2 214	1 925
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	871	848	751	639	550
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	98	113	117	82	37
Excès de vitesse lors de travaux	70	107	83	74	60
Dépassement prohibé par la gauche	0	2	1	1	0
Dépassement prohibé par la droite	18	7	8	14	17
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	5	5	15	7	5
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	0	0	1	0	1
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	0	0	1	0	0
Dépassements successifs en zigzag	3	6	0	4	1
Omission de se conformer à un feu rouge	670	673	527	539	486
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	1 020	977	912	932	873
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	2	1	0	0	2
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	21	23	25	29	32
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	12	27	38	16	3
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	0	0	0	0	0
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	10	3	6	15	4
Marche arrière prohibée	12	15	17	16	12
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	156	132	126	107	75
Vitesse ou action imprudente	24	36	37	24	10
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	0	1	0	0
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	0	0	0	0	0
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	10	3	14	15	11
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	17	10	17	10	7
Freinage brusque sans nécessité	5	5	3	2	6
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	16	12	25	10	14
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	17	16	11	9	9
Omission de porter la ceinture de sécurité	501	577	442	419	322
Omission de porter le casque protecteur	1	1	1	3	2
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	21	19	20	19	12
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	0	0	3	1	0
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	2	5	5	2	0
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	661	726	644	543	383
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	34	43	38	29	22
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	0	0
Total	8 085	8 441	7 406	6 831	5 820

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.

2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.

3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.

4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.

5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 2.5 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un taxi, de 2012 à 2016

Type d'infraction	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	787	958	801	703	615
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	1 359	1 356	1 185	1 068	938
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	395	407	374	279	236
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	51	87	75	55	12
Excès de vitesse lors de travaux	20	52	37	30	29
Dépassement prohibé par la gauche	0	2	2	1	0
Dépassement prohibé par la droite	6	6	5	8	9
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	4	5	12	2	1
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	0	0	1	0	0
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	0	0	1	0	0
Dépassements successifs en zigzag	1	3	2	0	1
Omission de se conformer à un feu rouge	505	527	413	380	326
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	554	591	575	562	476
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	2	1	1	1	1
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	17	22	19	20	17
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	8	25	35	9	3
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	0	0	0	0	0
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	9	3	5	11	3
Marche arrière prohibée	11	13	19	11	9
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	96	113	109	68	48
Vitesse ou action imprudente	18	26	23	11	4
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	0	0	0	0
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	0	0	0	0	0
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	2	1	8	10	7
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	7	7	8	3	4
Freinage brusque sans nécessité	4	5	2	1	3
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	16	12	23	9	12
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	14	16	9	10	7
Omission de porter la ceinture de sécurité	262	410	256	260	229
Omission de porter le casque protecteur	0	0	0	0	0
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	6	7	6	11	11
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	0	0	2	0	0
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	0	1	0	0	0
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	263	283	291	213	137
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	27	22	27	18	12
Surf de véhicule ⁵	0	0	1	0	0
Total	4 444	4 961	4 327	3 754	3 150

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.

2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.

3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.

4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.

5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 2.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	0	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	0	1	0	0	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	0	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	0	0	0	0
	Montérégie (16)	0	0	1	1	0
	Montréal (06)	0	1	3	3	1
	Laval (13)	0	0	0	0	0
	Lanaudière (14)	0	0	0	0	0
	Laurentides (15)	0	0	0	0	0
	Outaouais (07)	0	0	0	1	1
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	1	0	0	1
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		0	3	4	5	3
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	0	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	1	1	0	1
	Capitale-Nationale (03)	2	4	1	4	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	0	0	2	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	1	0	0	0
	Montérégie (16)	3	1	2	1	0
	Montréal (06)	12	18	17	8	10
	Laval (13)	2	1	0	1	1
	Lanaudière (14)	1	0	0	0	0
	Laurentides (15)	0	0	1	2	0
	Outaouais (07)	0	0	1	0	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	1	0	0
	Côte-Nord (09)	0	1	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		21	27	26	16	12

Tableau 2.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	4	1	1	0	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	6	1	1	2	4
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	7	5	3	5	4
	Capitale-Nationale (03)	32	48	30	42	35
	Chaudière-Appalaches (12)	5	5	6	9	14
	Mauricie (04)	7	7	6	11	8
	Centre-du-Québec (17)	5	5	1	4	2
	Estrie (05)	2	4	5	3	0
	Montérégie (16)	35	50	55	45	40
	Montréal (06)	313	281	310	292	276
	Laval (13)	13	8	18	12	9
	Lanaudière (14)	5	8	8	3	4
	Laurentides (15)	16	9	9	12	12
	Outaouais (07)	13	14	14	8	8
	Abitibi-Témiscamingue (08)	4	4	5	8	8
	Côte-Nord (09)	4	3	1	1	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	1	1	0
Total		471	453	474	458	425
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	4	1	1	0	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	7	1	1	2	4
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	7	6	4	5	5
	Capitale-Nationale (03)	34	53	31	46	35
	Chaudière-Appalaches (12)	5	5	6	9	14
	Mauricie (04)	7	7	8	11	8
	Centre-du-Québec (17)	5	5	1	4	2
	Estrie (05)	2	5	5	3	0
	Montérégie (16)	38	51	58	47	40
	Montréal (06)	325	300	330	303	287
	Laval (13)	15	9	18	13	10
	Lanaudière (14)	6	8	8	3	4
	Laurentides (15)	16	9	10	14	12
	Outaouais (07)	13	14	15	9	9
	Abitibi-Témiscamingue (08)	4	4	6	8	8
	Côte-Nord (09)	4	5	1	1	1
	Nord-du-Québec (10)	0	0	1	1	0
Total		492	483	504	479	440

Tableau 2.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	4	1	5	5	4
	Bas-Saint-Laurent (01)	15	8	21	20	12
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	44	22	34	29	29
	Capitale-Nationale (03)	99	159	153	149	90
	Chaudière-Appalaches (12)	18	26	23	21	28
	Mauricie (04)	22	22	32	22	21
	Centre-du-Québec (17)	12	12	20	19	11
	Estrie (05)	17	24	23	27	10
	Montérégie (16)	77	57	51	82	87
	Montréal (06)	407	437	456	426	354
	Laval (13)	18	34	31	31	21
	Lanaudière (14)	14	16	27	19	16
	Laurentides (15)	24	25	15	19	29
	Outaouais (07)	44	40	50	45	56
	Abitibi-Témiscamingue (08)	18	31	28	20	24
	Côte-Nord (09)	9	15	17	13	13
	Nord-du-Québec (10)	1	0	4	0	1
Total		843	929	990	947	806
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	8	2	6	5	5
	Bas-Saint-Laurent (01)	22	9	22	22	16
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	51	28	38	34	34
	Capitale-Nationale (03)	133	212	184	195	125
	Chaudière-Appalaches (12)	23	31	29	30	42
	Mauricie (04)	29	29	40	33	29
	Centre-du-Québec (17)	17	17	21	23	13
	Estrie (05)	19	29	28	30	10
	Montérégie (16)	115	108	109	129	127
	Montréal (06)	732	737	786	729	641
	Laval (13)	33	43	49	44	31
	Lanaudière (14)	20	24	35	22	20
	Laurentides (15)	40	34	25	33	41
	Outaouais (07)	57	54	65	54	65
	Abitibi-Témiscamingue (08)	22	35	34	28	32
	Côte-Nord (09)	13	20	18	14	14
	Nord-du-Québec (10)	1	0	5	1	1
Total		1 335	1 412	1 494	1 426	1 246

Tableau 2.7 : Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de route¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Autoroute	0	0	0	0	1
	Route principale ou provinciale	0	0	0	1	0
	Route secondaire ou régionale	0	0	0	0	0
	Autres	0	3	4	4	2
	Total	0	3	4	5	3
Graves	Autoroute	1	0	2	0	1
	Route principale ou provinciale	0	2	5	1	1
	Route secondaire ou régionale	1	0	0	1	0
	Autres	19	25	19	14	10
	Total	21	27	26	16	12
Légers	Autoroute	38	28	10	22	39
	Route principale ou provinciale	19	14	23	15	17
	Route secondaire ou régionale	6	9	5	8	8
	Autres	408	402	436	413	361
	Total	471	453	474	458	425
Corporels	Autoroute	39	28	12	22	41
	Route principale ou provinciale	19	16	28	17	18
	Route secondaire ou régionale	7	9	5	9	8
	Autres	427	430	459	431	373
	Total	492	483	504	479	440
Matériels seulement	Autoroute	84	98	105	119	104
	Route principale ou provinciale	49	53	41	39	37
	Route secondaire ou régionale	10	6	13	10	15
	Autres	700	772	831	779	650
	Total	843	929	990	947	806
Total	Autoroute	123	126	117	141	145
	Route principale ou provinciale	68	69	69	56	55
	Route secondaire ou régionale	17	15	18	19	23
	Autres	1 127	1 202	1 290	1 210	1 023
	Total	1 335	1 412	1 494	1 426	1 246

1. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 2.8 : Taux d'accidents impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	0,0	3,6	4,8	6,0	3,6
Graves	25,4	32,6	31,3	19,2	14,4
Légers	569,5	546,7	570,8	551,0	511,6
Corporels	594,9	582,9	606,9	576,3	529,6
Matériels seulement	1 019,3	1 121,2	1 192,2	1 139,3	970,1
Total	1 614,3	1 704,1	1 799,1	1 715,6	1 499,8

Tableau 2.9 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	0	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	0	1	0	0	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	0	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	0	0	0	0
	Montérégie (16)	0	0	2	1	0
	Montréal (06)	0	1	4	3	1
	Laval (13)	0	0	0	0	0
	Lanaudière (14)	0	0	0	0	0
	Laurentides (15)	0	0	0	0	0
	Outaouais (07)	0	0	0	1	1
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	1	0	0	1
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		0	3	6	5	3
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	0	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	1	1	0	2
	Capitale-Nationale (03)	2	4	1	5	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	0	0	2	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	1	0	0	0
	Montérégie (16)	3	1	3	1	0
	Montréal (06)	13	28	17	12	12
	Laval (13)	2	1	0	1	1
	Lanaudière (14)	1	0	0	0	0
	Laurentides (15)	0	0	1	3	0
	Outaouais (07)	0	0	1	0	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	3	0	0
	Côte-Nord (09)	0	1	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		22	37	29	22	15

Tableau 2.9 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	7	1	1	0	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	9	2	1	2	6
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	8	8	4	8	8
	Capitale-Nationale (03)	48	70	46	56	56
	Chaudière-Appalaches (12)	9	6	8	13	17
	Mauricie (04)	9	9	7	16	12
	Centre-du-Québec (17)	7	10	1	4	4
	Estrie (05)	3	6	5	3	0
	Montérégie (16)	47	62	71	63	62
	Montréal (06)	433	380	402	377	353
	Laval (13)	15	8	23	15	17
	Lanaudière (14)	7	14	12	4	5
	Laurentides (15)	20	9	14	17	19
	Outaouais (07)	17	20	27	10	9
	Abitibi-Témiscamingue (08)	4	5	7	8	13
	Côte-Nord (09)	4	4	2	2	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	1	2	0
Total		647	614	632	600	582
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	7	1	1	0	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	10	2	1	2	6
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	8	9	5	8	10
	Capitale-Nationale (03)	50	75	47	61	56
	Chaudière-Appalaches (12)	9	6	8	13	17
	Mauricie (04)	9	9	9	16	12
	Centre-du-Québec (17)	7	10	1	4	4
	Estrie (05)	3	7	5	3	0
	Montérégie (16)	50	63	76	65	62
	Montréal (06)	446	409	423	392	366
	Laval (13)	17	9	23	16	18
	Lanaudière (14)	8	14	12	4	5
	Laurentides (15)	20	9	15	20	19
	Outaouais (07)	17	20	28	11	10
	Abitibi-Témiscamingue (08)	4	5	10	8	13
	Côte-Nord (09)	4	6	2	2	1
	Nord-du-Québec (10)	0	0	1	2	0
Total		669	654	667	627	600

Tableau 2.10 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Automobile ou camion léger	0	0	1	0	0
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	1	3	3	2
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	1	0	1	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	0	1	2	1	1
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		0	3	6	5
Graves	Automobile ou camion léger	4	7	3	0	3
	Autobus ou minibus	0	1	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	10	17	14	10	7
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	1	3	1	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	1	2	3	1	1
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	7	9	6	10	4
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		22	37	29	22

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 2.10 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Automobile ou camion léger	195	196	199	197	209
	Autobus ou minibus	1	0	1	0	2
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	315	273	268	261	235
	Camion lourd	0	0	0	3	2
	Tracteur routier	0	0	1	1	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	1	0	0	0
	Motocyclette	4	7	16	8	5
	Cyclomoteur	7	5	3	7	0
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	1	0	0	0	0
	Bicyclette	52	44	64	52	47
	Autres	3	2	4	0	2
	Piéton	69	86	76	67	80
	Non précisé	0	0	0	3	0
Total		647	614	632	600	582
Total	Automobile ou camion léger	199	203	203	197	212
	Autobus ou minibus	1	1	1	0	2
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	325	291	285	274	244
	Camion lourd	0	0	0	3	2
	Tracteur routier	0	0	1	1	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	1	0	0	0
	Motocyclette	4	8	19	9	5
	Cyclomoteur	7	5	3	7	0
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	1	0	0	0	0
	Bicyclette	53	47	67	54	48
	Autres	3	2	4	0	2
	Piéton	76	96	84	78	85
	Non précisé	0	0	0	3	0
Total		669	654	667	627	600

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 2.11 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	0,0	3,6	7,2	6,0	3,6
Graves	26,6	44,7	34,9	26,5	18,1
Légères	782,3	741,0	761,1	721,8	700,5
Total	808,9	789,3	803,2	754,3	722,2

Tableau 2.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Automobile ou camion léger	0	1	8	4	0
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	3	4	5	3
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	1	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	1	0	1	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		0	5	12	11
Graves	Automobile ou camion léger	12	17	12	7	5
	Autobus ou minibus	2	1	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	27	30	28	16	12
	Camion lourd	1	0	0	1	1
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	1	0	0	0
	Motocyclette	0	1	3	1	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	1	3	3	1	2
	Autres	0	0	0	0	0
	Non précisé	1	0	0	0	0
	Total		44	53	46	26

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 2.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Automobile ou camion léger	381	337	353	367	363
	Autobus ou minibus	2	5	2	2	4
	Autobus scolaire	0	1	0	0	0
	Taxi	479	462	483	464	433
	Camion lourd	6	4	8	8	4
	Tracteur routier	7	2	1	0	3
	Véhicule-outil ou d'équipement	2	1	1	1	1
	Motocyclette	4	6	15	8	5
	Cyclomoteur	7	5	3	6	0
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	1	0	0	0	0
	Bicyclette	53	42	65	53	47
	Autres	3	2	6	0	2
	Non précisé	2	1	2	4	0
	Total		947	868	939	914
Corporels	Automobile ou camion léger	393	355	373	378	368
	Autobus ou minibus	4	6	2	2	4
	Autobus scolaire	0	1	0	0	0
	Taxi	506	495	515	485	448
	Camion lourd	7	4	8	9	5
	Tracteur routier	7	2	1	1	3
	Véhicule-outil ou d'équipement	2	2	1	1	1
	Motocyclette	4	7	18	9	5
	Cyclomoteur	7	5	3	6	0
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	1	0	0	0	0
	Bicyclette	54	46	68	55	49
	Autres	3	2	6	0	2
	Non précisé	3	1	2	4	0
	Total		991	926	997	951

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 2.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	802	889	978	917	808
	Autobus ou minibus	6	9	1	4	5
	Autobus scolaire	1	1	0	1	2
	Taxi	862	952	1 010	956	818
	Camion lourd	23	32	26	34	23
	Tracteur routier	23	13	13	13	11
	Véhicule-outil ou d'équipement	10	9	6	8	5
	Motocyclette	1	3	0	1	1
	Cyclomoteur	0	0	0	1	0
	Motoneige	0	1	0	1	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	2	4	4	2	2
	Autres	14	6	6	10	10
	Non précisé	35	37	30	25	21
	Total		1 779	1 956	2 074	1 973
Total	Automobile ou camion léger	1 195	1 244	1 351	1 295	1 176
	Autobus ou minibus	10	15	3	6	9
	Autobus scolaire	1	2	0	1	2
	Taxi	1 368	1 447	1 525	1 441	1 266
	Camion lourd	30	36	34	43	28
	Tracteur routier	30	15	14	14	14
	Véhicule-outil ou d'équipement	12	11	7	9	6
	Motocyclette	5	10	18	10	6
	Cyclomoteur	7	5	3	7	0
	Motoneige	0	1	0	2	0
	Véhicule hors route	1	0	0	0	0
	Bicyclette	56	50	72	57	51
	Autres	17	8	12	10	12
	Non précisé	38	38	32	29	21
	Total		2 770	2 882	3 071	2 924

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 2.13 : Nombre de conducteurs d'un taxi impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	0	0	0
	25 à 34 ans	0	1	0	1	0
	35 à 44 ans	0	0	1	2	0
	45 à 54 ans	0	1	1	1	1
	55 à 64 ans	0	0	0	0	2
	65 à 74 ans	0	1	1	1	0
	75 à 84 ans	0	0	0	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	1	0	0
Total		0	3	4	5	3
Graves	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	1	1	0	0
	25 à 34 ans	2	4	1	3	0
	35 à 44 ans	5	5	10	4	6
	45 à 54 ans	10	9	7	2	1
	55 à 64 ans	6	6	7	7	3
	65 à 74 ans	3	3	2	0	1
	75 à 84 ans	0	0	0	0	1
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	1	2	0	0	0
Total		27	30	28	16	12
Légers	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	1
	20 à 24 ans	8	6	8	6	6
	25 à 34 ans	47	33	41	31	25
	35 à 44 ans	86	112	100	84	91
	45 à 54 ans	155	140	155	166	140
	55 à 64 ans	108	105	107	99	105
	65 à 74 ans	51	43	52	50	52
	75 à 84 ans	3	8	9	15	4
	85 à 89 ans	1	0	0	1	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	20	15	11	12	9
Total		479	462	483	464	433

Tableau 2.13 : Nombre de conducteurs d'un taxi impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Corporels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	1
	20 à 24 ans	8	7	9	6	6
	25 à 34 ans	49	38	42	35	25
	35 à 44 ans	91	117	111	90	97
	45 à 54 ans	165	150	163	169	142
	55 à 64 ans	114	111	114	106	110
	65 à 74 ans	54	47	55	51	53
	75 à 84 ans	3	8	9	15	5
	85 à 89 ans	1	0	0	1	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	21	17	12	12	9
Total		506	495	515	485	448
Matériels seulement	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	3	0	1	1	2
	20 à 24 ans	11	18	17	19	12
	25 à 34 ans	73	68	73	95	55
	35 à 44 ans	184	213	211	197	152
	45 à 54 ans	253	299	298	268	239
	55 à 64 ans	211	199	242	227	203
	65 à 74 ans	76	83	94	77	100
	75 à 84 ans	9	12	18	10	14
	85 à 89 ans	0	0	0	1	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	42	60	56	61	41
Total		862	952	1 010	956	818
Total	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	3	0	1	1	3
	20 à 24 ans	19	25	26	25	18
	25 à 34 ans	122	106	115	130	80
	35 à 44 ans	275	330	322	287	249
	45 à 54 ans	418	449	461	437	381
	55 à 64 ans	325	310	356	333	313
	65 à 74 ans	130	130	149	128	153
	75 à 84 ans	12	20	27	25	19
	85 à 89 ans	1	0	0	2	0
90 ans ou plus	0	0	0	0	0	
Non précisé	63	77	68	73	50	
Total		1 368	1 447	1 525	1 441	1 266

SECTION 3

LE TRANSPORT DE PERSONNES : LES AUTOBUS

La section 3 porte sur les autobus. La présentation diffère légèrement de celle des sections 2 et 4. En effet, les classes de permis de conduire s'appliquant précisément aux autobus, soit les classes 2 et 4B, se rapportent autant aux autobus scolaires qu'aux autres types d'autobus. Les données sur le nombre de véhicules, sur les titulaires d'un permis de conduire et sur le nombre d'infractions de ces titulaires composent donc les premiers tableaux de la section. Par la suite, on trouve deux sous-sections, soit la section 3.1 concernant les autobus autres que scolaires et la section 3.2 présentant les données sur les autobus scolaires.

Une augmentation du nombre d'autobus

Pendant la période de 2012 à 2016, le nombre d'autobus autres que scolaires augmente, passant de 8 397 à 8 576. Le nombre d'autobus scolaires augmente également, passant de 10 188 à 10 370. Ce sont des hausses respectives de 2,1 % et de 1,8 %. Pour l'ensemble de la période, les autobus autres que scolaires comptent pour 1,2 % de l'ensemble des véhicules commerciaux, sauf en 2012, où cette part est de 1,3 %, alors que les autobus scolaires constituent 1,5 % du même ensemble (voir le tableau 3.1).

Évolution du nombre d'autobus pour l'ensemble du Québec, de 2012 à 2016

Véhicules	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'autobus autres que scolaires	8 397	8 519	8 379	8 346	8 576
Part relative sur l'ensemble des véhicules commerciaux	1,3 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %
Âge moyen	6,7 ans	7,0 ans	7,2 ans	7,5 ans	7,7 ans
Nombre d'autobus scolaires	10 188	10 335	10 357	10 344	10 370
Part relative sur l'ensemble des véhicules commerciaux	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Âge moyen	5,7 ans	5,7 ans	5,7 ans	5,8 ans	6,0 ans

Note : Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler au 31 décembre de chaque année.

L'âge moyen des autobus augmente

Durant la période de 2012 à 2016, l'âge moyen des autobus scolaires est de 5,7 ans de 2012 à 2014, augmente à 5,8 ans en 2015 et augmente encore à 6,0 ans en 2016. L'âge des autobus autres que scolaires augmente, passant de 6,7 à 7,7 ans durant la même période. Le plus grand nombre d'autobus autres que scolaires se trouve dans le groupe d'âge des 11 ans ou plus (2 052 véhicules), ce qui représente 23,9 % du total de 2016. Pour les autobus scolaires, le plus important groupe d'âge est celui des moins d'un an, avec 1 141 véhicules, ce qui représente 11,0 % du total de 2016, suivi par le groupe d'âge des 11 ans ou plus, avec 1 128 véhicules, soit 10,9 % du total (voir le tableau 3.1).

Une répartition géographique différente

La répartition géographique des autobus selon la région de résidence du propriétaire diffère entre les autobus scolaires et les autobus autres que scolaires. En 2016, ces derniers se trouvent principalement dans la région de Montréal, avec 2 362 autobus autres que scolaires, soit 27,5 % du total, et dans celles de la Capitale-Nationale et de la Montérégie, où il y a respectivement 1 440 et 903 véhicules, soit 16,8 % et 10,5 % du total des autobus non scolaires. Quant à eux, les autobus scolaires sont en plus grand nombre dans la région de la Montérégie, où l'on compte 1 645 véhicules en 2016, soit 15,9 % du total. La région des Laurentides arrive deuxième avec 1 325 autobus, soit 12,8 % du total, alors que la région de Montréal est troisième avec 1 049 véhicules, soit 10,1 % du total (voir le tableau 3.2).

Une légère diminution des titulaires d'un permis de conduire des classes 2 et 4B

Deux classes de permis de conduire s'appliquent précisément aux autobus. La classe 2 permet de conduire un autobus aménagé pour le transport de plus de 24 passagers et la classe 4B autorise la conduite d'un autobus de 24 passagers ou moins. Toutefois, un permis de la classe 1 permet de conduire l'un ou l'autre des véhicules, alors qu'un permis de la classe 3 ou de la classe 4A permet également de conduire un véhicule nécessitant un permis de la classe 4B. De 2012 à 2016, le nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 2 diminue de 2,6 %, passant de 38 937 à 37 926, alors que le nombre de titulaires d'un permis de la classe 4B diminue de 3,3 %, passant de 36 261 à 35 063. Le principal groupe d'âge des titulaires d'un permis de conduire de la classe 2 est celui des 55 à 64 ans, avec 12 620 titulaires (33,3 % du total), tandis que le principal groupe d'âge pour la classe 4B est celui des 35 à 44 ans, qui totalise 11 385 titulaires (32,5 % du total). Les femmes sont plus présentes dans la classe 4B, constituant près de 1 titulaire sur 3 (32,0 % en 2016), alors que la proportion de femmes dans la classe 2 est de 24,7 % en 2016, soit plutôt près de 1 titulaire sur 4 (voir les tableaux 3.3A et 3.3B).

Le dossier de conduite (nombre de points d'inaptitude)

Le tableau 1.4B permet de constater que respectivement 79,2 % et 72,8 % des titulaires d'un permis de conduire des classes 2 et 4B n'ont aucun point d'inaptitude actif inscrit à leur dossier de conduite en 2016, comparativement à 79,6 % pour les titulaires d'un permis de la classe 5. **Ces points d'inaptitude peuvent toutefois avoir été accumulés autant au volant d'un véhicule personnel qu'au volant d'un véhicule dans le cadre d'un travail** (voir les tableaux 1.4A et 1.4B).

Une répartition des infractions presque identique à celle de l'ensemble des titulaires d'un permis

La répartition des infractions des titulaires d'un permis de conduire des classes 2 et 4B se rapproche de celle de l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire. En effet, pour ce qui est de la principale infraction commise en 2016, il s'agit, dans 71,2 % des cas, d'un excès de vitesse (8 562 infractions), comparativement à 69,0 % pour l'ensemble des titulaires d'un permis. La répartition des autres types d'infractions est également semblable (voir le tableau 3.4).

Tableau 3.1 : Nombre d'autobus en circulation¹ selon le type et l'âge du véhicule, de 2012 à 2016

Type de véhicule et âge du véhicule	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Autobus autre que scolaire					
Moins d'un an	579	603	557	571	671
1 an	941	547	523	492	513
2 ans	1 041	937	530	507	493
3 ans	732	1 015	888	514	506
4 ans	724	706	979	869	486
5 ans	587	685	688	956	850
6 ans	542	557	666	657	928
7 ans	331	493	524	619	634
8 ans	331	311	456	477	598
9 ans	454	314	289	417	451
10 ans	467	435	300	284	394
11 ans ou plus	1 668	1 916	1 979	1 983	2 052
Non précisé	0	0	0	0	0
Total	8 397	8 519	8 379	8 346	8 576
Âge moyen	6,7	7,0	7,2	7,5	7,7
Autobus scolaire					
Moins d'un an	1 351	1 491	1 471	1 294	1 141
1 an	839	773	835	910	744
2 ans	796	838	749	845	889
3 ans	977	789	835	734	842
4 ans	752	987	786	820	720
5 ans	874	748	979	811	831
6 ans	879	868	741	1 003	811
7 ans	690	857	841	735	1 052
8 ans	809	664	818	814	716
9 ans	544	766	622	762	789
10 ans	599	518	702	578	707
11 ans ou plus	1 078	1 036	978	1 038	1 128
Non précisé	0	0	0	0	0
Total	10 188	10 335	10 357	10 344	10 370
Âge moyen	5,7	5,7	5,7	5,8	6,0

1. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 3.2 : Nombre d'autobus en circulation¹ selon le type de véhicule et la région de résidence du propriétaire, de 2012 à 2016

Type de véhicule et région de résidence du propriétaire	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Autobus autre que scolaire					
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	85	73	68	73	79
Bas-Saint-Laurent (01)	80	80	72	79	76
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	321	311	282	290	288
Capitale-Nationale (03)	1 394	1 451	1 405	1 389	1 440
Chaudière-Appalaches (12)	405	386	429	433	451
Mauricie (04)	228	230	236	230	247
Centre-du-Québec (17)	144	140	111	108	119
Estrie (05)	221	224	226	222	228
Montérégie (16)	1 350	1 322	921	889	903
Montréal (06)	2 307	2 378	2 303	2 286	2 362
Laval (13)	459	527	581	586	627
Lanaudière (14)	295	313	316	387	351
Laurentides (15)	283	285	669	630	643
Outaouais (07)	431	419	418	418	421
Abitibi-Témiscamingue (08)	167	158	184	177	185
Côte-Nord (09)	94	98	46	42	45
Nord-du-Québec (10)	72	72	63	63	68
Non précisée	61	52	49	44	43
Total	8 397	8 519	8 379	8 346	8 576
Autobus scolaire					
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	247	246	244	236	233
Bas-Saint-Laurent (01)	497	500	477	471	436
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	503	500	499	503	509
Capitale-Nationale (03)	766	769	860	852	887
Chaudière-Appalaches (12)	823	834	853	836	846
Mauricie (04)	334	339	343	345	341
Centre-du-Québec (17)	535	548	535	532	525
Estrie (05)	349	365	360	356	354
Montérégie (16)	1 803	1 836	1 702	1 699	1 645
Montréal (06)	856	1 028	1 033	1 054	1 049
Laval (13)	449	444	441	450	465
Lanaudière (14)	912	791	803	819	806
Laurentides (15)	1 118	1 130	1 285	1 279	1 325
Outaouais (07)	455	453	370	373	367
Abitibi-Témiscamingue (08)	368	375	376	372	368
Côte-Nord (09)	138	144	144	141	142
Nord-du-Québec (10)	35	32	31	26	19
Non précisée	0	1	1	0	53
Total	10 188	10 335	10 357	10 344	10 370

1. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 3.3A : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ de la classe 2 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016

Sexe	Âge	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Féminin	16 à 19 ans	0	0	1	0	0
	20 à 24 ans	25	24	25	15	15
	25 à 34 ans	597	572	509	464	403
	35 à 44 ans	2 108	2 046	1 943	1 854	1 776
	45 à 54 ans	4 016	4 002	3 967	3 854	3 778
	55 à 64 ans	2 313	2 413	2 508	2 652	2 759
	65 à 74 ans	451	486	539	550	590
	75 ans ou plus	12	18	18	26	36
Total		9 522	9 561	9 510	9 415	9 357
Masculin	16 à 19 ans	4	1	2	1	3
	20 à 24 ans	163	167	152	147	127
	25 à 34 ans	1 796	1 743	1 648	1 507	1 430
	35 à 44 ans	5 196	5 118	4 992	4 768	4 565
	45 à 54 ans	9 532	9 266	9 051	8 800	8 466
	55 à 64 ans	9 401	9 564	9 590	9 698	9 861
	65 à 74 ans	3 075	3 269	3 424	3 584	3 724
	75 ans ou plus	248	270	301	356	393
Total		29 415	29 398	29 160	28 861	28 569
Total	16 à 19 ans	4	1	3	1	3
	20 à 24 ans	188	191	177	162	142
	25 à 34 ans	2 393	2 315	2 157	1 971	1 833
	35 à 44 ans	7 304	7 164	6 935	6 622	6 341
	45 à 54 ans	13 548	13 268	13 018	12 654	12 244
	55 à 64 ans	11 714	11 977	12 098	12 350	12 620
	65 à 74 ans	3 526	3 755	3 963	4 134	4 314
	75 ans ou plus	260	288	319	382	429
Total		38 937	38 959	38 670	38 276	37 926

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.

Tableau 3.3B : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ de la classe 4B (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016

Sexe	Âge	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Féminin	16 à 19 ans	5	4	6	6	9
	20 à 24 ans	336	321	325	309	296
	25 à 34 ans	2 781	2 622	2 412	2 266	2 156
	35 à 44 ans	3 845	3 942	3 984	4 080	4 135
	45 à 54 ans	3 148	3 057	2 918	2 739	2 714
	55 à 64 ans	1 427	1 503	1 580	1 663	1 686
	65 à 74 ans	170	172	191	218	222
	75 ans ou plus	16	17	9	13	13
Total		11 728	11 638	11 425	11 294	11 231
Masculin	16 à 19 ans	14	26	19	16	18
	20 à 24 ans	485	480	509	477	457
	25 à 34 ans	4 133	3 876	3 667	3 446	3 325
	35 à 44 ans	7 595	7 512	7 436	7 427	7 250
	45 à 54 ans	6 857	6 752	6 602	6 427	6 326
	55 à 64 ans	4 384	4 601	4 711	4 909	5 010
	65 à 74 ans	980	1 082	1 142	1 235	1 324
	75 ans ou plus	85	95	97	113	122
Total		24 533	24 424	24 183	24 050	23 832
Total	16 à 19 ans	19	30	25	22	27
	20 à 24 ans	821	801	834	786	753
	25 à 34 ans	6 914	6 498	6 079	5 712	5 481
	35 à 44 ans	11 440	11 454	11 420	11 507	11 385
	45 à 54 ans	10 005	9 809	9 520	9 166	9 040
	55 à 64 ans	5 811	6 104	6 291	6 572	6 696
	65 à 74 ans	1 150	1 254	1 333	1 453	1 546
	75 ans ou plus	101	112	106	126	135
Total		36 261	36 062	35 608	35 344	35 063

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.

Tableau 3.4 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 2 ou 4B (classe principale), de 2012 à 2016

Type d'infraction	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	1 859	2 231	2 098	2 090	1 908
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	6 249	6 323	5 981	5 650	5 154
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	1 876	1 801	1 548	1 519	1 291
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	119	98	92	89	58
Excès de vitesse lors de travaux	273	261	234	237	151
Dépassement prohibé par la gauche	2	1	0	0	1
Dépassement prohibé par la droite	12	18	12	7	8
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	12	4	11	3	7
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	2	1	0	0	1
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	0	0	0	3	0
Dépassements successifs en zigzag	1	1	3	4	1
Omission de se conformer à un feu rouge	553	654	537	501	491
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	1 478	1 529	1 425	1 512	1 452
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	1	2	1	2	1
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	35	38	56	58	54
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	11	20	16	16	2
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	4	3	3	4	0
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	8	3	10	7	0
Marche arrière prohibée	10	13	11	16	19
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	154	143	130	121	107
Vitesse ou action imprudente	26	22	28	29	6
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	0	0	0	0
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	0	1	0	1	0
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	7	8	11	17	15
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	14	16	18	13	12
Freinage brusque sans nécessité	0	2	2	1	1
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	5	1	6	12	13
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	6	13	13	11	7
Omission de porter la ceinture de sécurité	813	787	737	626	512
Omission de porter le casque protecteur	6	6	3	8	5
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	35	25	31	19	26
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	0	1	4	0	0
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	3	5	4	3	4
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	1 037	1 074	996	792	701
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	27	54	40	30	17
Surf de véhicule ⁵	0	0	1	1	0
Total	14 638	15 159	14 062	13 402	12 025

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.

2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.

3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.

4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.

5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

SECTION 3.1

LES AUTOBUS AUTRES QUE SCOLAIRES

Les infractions pour omission de se conformer à un feu rouge représentent 12,6 % des infractions commises

Les excès de vitesse représentent 49,2 % des infractions commises au volant d'un autobus autre que scolaire en 2016, soit 90 infractions, alors qu'ils représentent 69,0 % de l'ensemble des infractions commises au Québec durant la même année. L'omission de se conformer à un feu rouge représente 12,6 % des infractions commises au volant d'un autobus autre que scolaire, alors que cette infraction représente seulement 4,4 % de l'ensemble des infractions commises au Québec en 2016 (voir le tableau 3.1.1).

Une diminution de 12,6 % du nombre d'accidents avec dommages corporels

Les autobus autres que scolaires ont été impliqués dans 325 accidents avec dommages corporels en 2016, une baisse de 12,6 % par rapport aux 372 accidents de 2012. De ces 325 accidents, 1 a été mortel, 16 comptaient des victimes blessées gravement et 308, des victimes blessées légèrement. Les autobus autres que scolaires ont aussi été impliqués dans 524 accidents n'ayant causé que des dommages matériels. Par ailleurs, 39,6 % de l'ensemble des accidents (336) ont eu lieu dans la région de Montréal et 82,9 % (704) se sont produits en dehors des routes numérotées (voir les tableaux 3.1.2 et 3.1.3).

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation diminue de 2012 à 2016

Le taux d'accidents pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation diminue sur l'ensemble de la période à l'étude, passant de 1 011,1 à 990,0, ce qui représente une baisse de 2,1 %. Pour la même période, le taux d'accidents avec dommages corporels diminue de 14,5 %, passant de 443,0 à 379,0 (voir le tableau 3.1.4).

Une diminution de 23,1 % du nombre de victimes de 2012 à 2016

Le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire diminue de 23,1 % de 2012 à 2016, passant de 593 à 456. La plus importante diminution du nombre de victimes s'est produite entre 2015 et 2016, alors qu'il est passé de 514 à 456. Des 456 victimes de 2016, 438 victimes ont été blessées légèrement, 17 l'ont été gravement et 1 est décédée. La victime décédée était une piétonne. Du total des victimes de 2016, 247 se trouvaient dans un autobus autre que scolaire, 141, dans une automobile ou un camion léger et 50 se déplaçaient à pied. Par ailleurs, 49,1 % de l'ensemble des victimes ont été blessées dans la région de Montréal en 2016 (voir les tableaux 3.1.5 et 3.1.6).

Le taux de victimes diminue de 24,1 %

Le taux de victimes pour 10 000 véhicules immatriculés diminue de 24,1 % pour les autobus autres que scolaires : il passe de 706,2 à 531,7 pendant la période de 2012 à 2016 (voir le tableau 3.1.7).

Les véhicules impliqués et l'âge des conducteurs

Le nombre de véhicules impliqués dans un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire passe de 1 617 à 1 629 pendant la période de 2012 à 2016, avec un taux de 1,9 véhicule impliqué par accident sur l'ensemble de la période. Enfin, des 857 conducteurs d'un autobus autre que scolaire impliqués dans un accident en 2016, 272 ont de 45 à 54 ans, ce qui représente 31,7 % du total (voir les tableaux 3.1.8 et 3.1.9).

Croissance comparée du nombre de véhicules, d'accidents et de victimes

L'examen des taux de croissance laisse voir une hausse du nombre d'autobus autres que scolaires de 2012 à 2013 suivie d'une baisse de 2013 à 2015 et finalement d'une hausse en 2016. Le nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire augmente, d'abord légèrement en 2013, puis de façon plus prononcée en 2014, diminue fortement en 2015 et diminue finalement légèrement en 2016. Enfin, le nombre de victimes diminue sur l'ensemble de la période.

Croissance du nombre d'autobus autres que scolaires, d'accidents et de victimes de 2012 à 2016
2012 = 100

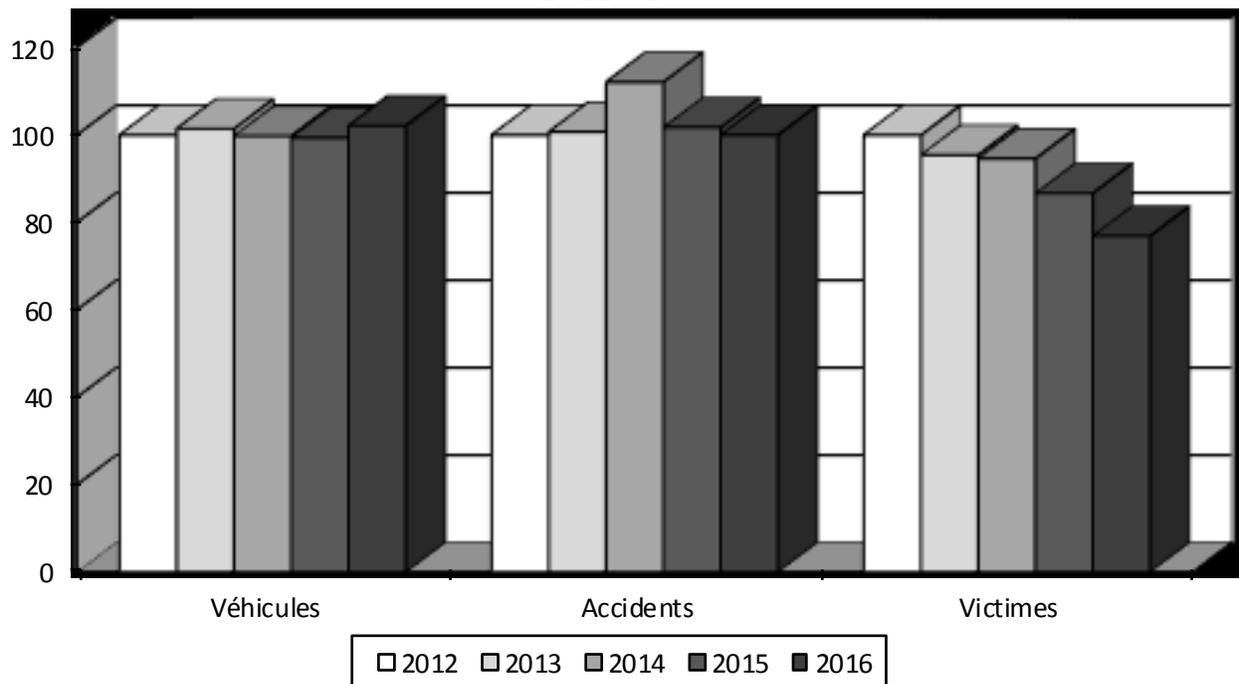


Tableau 3.1.1 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un autobus autre que scolaire, de 2012 à 2016

Type d'infraction	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	41	44	47	34	32
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	91	67	59	61	48
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	22	19	14	11	7
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	0	1	0	0	0
Excès de vitesse lors de travaux	4	5	6	5	3
Dépassement prohibé par la gauche	1	0	0	0	0
Dépassement prohibé par la droite	0	0	0	0	0
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	0	0	0	0	1
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	0	0	0	0	1
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	0	0	0	2	0
Dépassements successifs en zigzag	0	0	0	1	0
Omission de se conformer à un feu rouge	28	35	20	22	23
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	38	40	21	35	21
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	0	0	0	1	0
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	2	1	2	1	0
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	0	0	2	1	0
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	8	1	1	4	0
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	1	1	1	1	0
Marche arrière prohibée	0	0	2	0	2
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	4	1	3	2	3
Vitesse ou action imprudente	4	3	1	5	0
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	0	0	0	0
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	0	0	0	0	0
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	1	1	1	0	1
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	2	0	1	1	1
Freinage brusque sans nécessité	0	0	0	0	0
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	0	0	2	4	1
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	0	1	2	0	0
Omission de porter la ceinture de sécurité	12	18	30	70	20
Omission de porter le casque protecteur	0	0	0	0	0
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	3	4	4	2	2
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	0	0	1	0	0
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	0	0	0	0	0
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	20	32	23	19	17
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	3	1	1	0	0
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	0	0
Total	285	275	244	282	183

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.

2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.

3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.

4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.

5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 3.1.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	1	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	0	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	1	0	0	2	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	0	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	1	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	0	0	0	0
	Montérégie (16)	1	2	1	0	1
	Montréal (06)	1	3	0	4	0
	Laval (13)	0	0	0	0	0
	Lanaudière (14)	0	1	0	0	0
	Laurentides (15)	0	0	0	0	0
	Outaouais (07)	0	0	0	1	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	1	0
	Total		4	7	1	8
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	2	1	0	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1	0	1	0	1
	Capitale-Nationale (03)	0	3	2	1	1
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	2	1	0
	Mauricie (04)	0	0	1	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	1	0	0
	Estrie (05)	1	1	1	0	1
	Montérégie (16)	2	2	3	2	3
	Montréal (06)	11	11	11	15	3
	Laval (13)	2	2	2	0	1
	Lanaudière (14)	0	0	0	0	1
	Laurentides (15)	0	0	0	0	0
	Outaouais (07)	0	1	0	1	3
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	1	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	1
	Total		17	23	25	20

Tableau 3.1.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	3	1	2	2	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	1	2	2	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	5	5	6	2	3
	Capitale-Nationale (03)	35	23	40	34	33
	Chaudière-Appalaches (12)	4	1	6	3	1
	Mauricie (04)	7	9	4	8	5
	Centre-du-Québec (17)	1	2	1	3	1
	Estrie (05)	4	8	4	3	4
	Montérégie (16)	33	42	30	44	37
	Montréal (06)	213	215	188	197	172
	Laval (13)	17	19	19	15	22
	Lanaudière (14)	4	3	10	5	4
	Laurentides (15)	6	8	5	6	5
	Outaouais (07)	12	17	21	22	17
	Abitibi-Témiscamingue (08)	3	0	1	1	3
	Côte-Nord (09)	2	1	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	1	0	0	0	1
Total		351	355	339	347	308
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	3	1	2	2	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	4	3	2	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	6	5	7	2	4
	Capitale-Nationale (03)	36	26	42	37	34
	Chaudière-Appalaches (12)	4	1	8	4	1
	Mauricie (04)	7	9	5	8	5
	Centre-du-Québec (17)	2	2	2	3	1
	Estrie (05)	5	9	5	3	5
	Montérégie (16)	36	46	34	46	41
	Montréal (06)	225	229	199	216	175
	Laval (13)	19	21	21	15	23
	Lanaudière (14)	4	4	10	5	5
	Laurentides (15)	6	8	5	6	5
	Outaouais (07)	12	18	21	24	20
	Abitibi-Témiscamingue (08)	3	1	1	1	3
	Côte-Nord (09)	2	1	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	1	0	0	1	2
Total		372	385	365	375	325

Tableau 3.1.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	3	4	6	0	2
	Bas-Saint-Laurent (01)	6	5	11	10	9
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	26	23	22	17	22
	Capitale-Nationale (03)	65	69	66	85	65
	Chaudière-Appalaches (12)	19	16	21	18	21
	Mauricie (04)	13	17	30	12	18
	Centre-du-Québec (17)	11	3	13	5	4
	Estrie (05)	6	15	21	13	8
	Montérégie (16)	65	57	74	80	83
	Montréal (06)	167	143	192	148	161
	Laval (13)	16	24	30	26	28
	Lanaudière (14)	10	15	13	15	20
	Laurentides (15)	26	16	20	17	22
	Outaouais (07)	28	43	55	35	45
	Abitibi-Témiscamingue (08)	4	8	6	5	6
	Côte-Nord (09)	11	9	5	2	5
	Nord-du-Québec (10)	1	3	2	1	5
Total		477	470	587	489	524
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	6	5	8	2	2
	Bas-Saint-Laurent (01)	7	9	14	12	10
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	32	28	29	19	26
	Capitale-Nationale (03)	101	95	108	122	99
	Chaudière-Appalaches (12)	23	17	29	22	22
	Mauricie (04)	20	26	35	20	23
	Centre-du-Québec (17)	13	5	15	8	5
	Estrie (05)	11	24	26	16	13
	Montérégie (16)	101	103	108	126	124
	Montréal (06)	392	372	391	364	336
	Laval (13)	35	45	51	41	51
	Lanaudière (14)	14	19	23	20	25
	Laurentides (15)	32	24	25	23	27
	Outaouais (07)	40	61	76	59	65
	Abitibi-Témiscamingue (08)	7	9	7	6	9
	Côte-Nord (09)	13	10	5	2	5
	Nord-du-Québec (10)	2	3	2	2	7
Total		849	855	952	864	849

Tableau 3.1.3 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et le type de route¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Autoroute	0	1	0	0	1
	Route principale ou provinciale	1	2	1	0	0
	Route secondaire ou régionale	0	1	0	0	0
	Autres	3	3	0	8	0
	Total		4	7	1	8
Graves	Autoroute	0	1	1	1	2
	Route principale ou provinciale	1	1	3	0	3
	Route secondaire ou régionale	0	0	0	0	1
	Autres	16	21	21	19	10
	Total		17	23	25	20
Légers	Autoroute	10	12	19	15	8
	Route principale ou provinciale	16	20	15	17	18
	Route secondaire ou régionale	5	3	7	4	8
	Autres	320	320	298	311	274
	Total		351	355	339	347
Corporels	Autoroute	10	14	20	16	11
	Route principale ou provinciale	18	23	19	17	21
	Route secondaire ou régionale	5	4	7	4	9
	Autres	339	344	319	338	284
	Total		372	385	365	375
Matériels seulement	Autoroute	42	43	53	53	59
	Route principale ou provinciale	40	35	31	30	35
	Route secondaire ou régionale	11	18	12	11	10
	Autres	384	374	491	395	420
	Total		477	470	587	489
Total	Autoroute	52	57	73	69	70
	Route principale ou provinciale	58	58	50	47	56
	Route secondaire ou régionale	16	22	19	15	19
	Autres	723	718	810	733	704
	Total		849	855	952	864

1. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 3.1.4 : Taux d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	4,8	8,2	1,2	9,6	1,2
Graves	20,2	27,0	29,8	24,0	18,7
Légers	418,0	416,7	404,6	415,8	359,1
Corporels	443,0	451,9	435,6	449,3	379,0
Matériels seulement	568,1	551,7	700,6	585,9	611,0
Total	1 011,1	1 003,6	1 136,2	1 035,2	990,0

Tableau 3.1.5 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	1	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	0	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	1	0	0	2	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	0	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	2	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	0	0	0	0
	Montérégie (16)	1	2	1	0	1
	Montréal (06)	2	3	0	4	0
	Laval (13)	0	0	0	0	0
	Lanaudière (14)	0	1	0	0	0
	Laurentides (15)	0	0	0	0	0
	Outaouais (07)	0	0	0	1	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	1	0
Total		6	7	1	8	1
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	2	1	0	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1	0	1	0	2
	Capitale-Nationale (03)	0	5	2	1	1
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	2	1	0
	Mauricie (04)	0	0	1	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	1	0	0
	Estrie (05)	1	1	1	0	1
	Montérégie (16)	2	4	3	3	3
	Montréal (06)	15	12	11	17	3
	Laval (13)	2	2	2	0	1
	Lanaudière (14)	0	0	0	0	1
	Laurentides (15)	0	0	0	0	0
	Outaouais (07)	0	1	0	1	3
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	1	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	1
Total		21	28	25	23	17

Tableau 3.1.5 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	7	4	2	2	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	6	2	4	2
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	13	6	10	3	5
	Capitale-Nationale (03)	44	28	61	49	52
	Chaudière-Appalaches (12)	5	1	11	4	1
	Mauricie (04)	8	11	6	11	7
	Centre-du-Québec (17)	51	18	2	3	1
	Estrie (05)	11	11	6	3	6
	Montérégie (16)	46	88	42	77	74
	Montréal (06)	290	285	271	244	221
	Laval (13)	39	28	25	21	28
	Lanaudière (14)	4	7	12	13	6
	Laurentides (15)	9	9	5	9	8
	Outaouais (07)	21	28	79	35	23
	Abitibi-Témiscamingue (08)	4	0	1	5	3
	Côte-Nord (09)	2	1	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	11	0	0	0	1
Total		566	531	535	483	438
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	7	4	2	2	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	9	3	4	3
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	14	6	11	3	7
	Capitale-Nationale (03)	45	33	63	52	53
	Chaudière-Appalaches (12)	5	1	13	5	1
	Mauricie (04)	8	11	7	11	7
	Centre-du-Québec (17)	53	18	3	3	1
	Estrie (05)	12	12	7	3	7
	Montérégie (16)	49	94	46	80	78
	Montréal (06)	307	300	282	265	224
	Laval (13)	41	30	27	21	29
	Lanaudière (14)	4	8	12	13	7
	Laurentides (15)	9	9	5	9	8
	Outaouais (07)	21	29	79	37	26
	Abitibi-Témiscamingue (08)	4	1	1	5	3
	Côte-Nord (09)	2	1	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	11	0	0	1	2
Total		593	566	561	514	456

Tableau 3.1.6 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Automobile ou camion léger	1	1	0	3	0
	Autobus ou minibus	3	1	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	1	3	0	0	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	1	2	1	5	1
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		6	7	1	8
Graves	Automobile ou camion léger	6	9	5	4	5
	Autobus ou minibus	7	5	5	7	5
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	1	0	0	0	0
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	1	1	0	0
	Cyclomoteur	0	0	1	0	0
	Motoneige	0	1	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	2	0	4	1
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	7	10	13	8	6
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		21	28	25	23

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.1.6 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Automobile ou camion léger	143	160	145	151	136
	Autobus ou minibus	350	283	324	248	242
	Autobus scolaire	0	0	0	3	0
	Taxi	1	5	2	2	4
	Camion lourd	0	2	2	3	1
	Tracteur routier	1	0	1	1	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	1	0	0	1
	Motocyclette	4	2	4	1	2
	Cyclomoteur	3	0	1	1	1
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	24	22	18	21	6
	Autres	1	1	2	0	2
	Piéton	39	44	36	49	43
	Non précisé	0	11	0	3	0
Total		566	531	535	483	438
Total	Automobile ou camion léger	150	170	150	158	141
	Autobus ou minibus	360	289	329	255	247
	Autobus scolaire	0	0	0	3	0
	Taxi	2	5	2	2	4
	Camion lourd	0	2	2	3	1
	Tracteur routier	1	0	1	1	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	1	0	0	1
	Motocyclette	4	3	5	1	2
	Cyclomoteur	3	0	2	1	1
	Motoneige	0	1	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	25	27	18	25	7
	Autres	1	1	2	0	2
	Piéton	47	56	50	62	50
	Non précisé	0	11	0	3	0
Total		593	566	561	514	456

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.1.7 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	7,1	8,2	1,2	9,6	1,2
Graves	25,0	32,9	29,8	27,6	19,8
Légères	674,1	623,3	638,5	578,7	510,7
Total	706,2	664,4	669,5	615,9	531,7

Tableau 3.1.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Automobile ou camion léger	2	2	1	6	1
	Autobus ou minibus	4	7	1	8	1
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	1	3	0	0	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		7	12	2	14
Graves	Automobile ou camion léger	7	12	9	7	9
	Autobus ou minibus	17	23	25	21	16
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	2	1	0	0	0
	Camion lourd	1	2	0	0	0
	Tracteur routier	0	1	1	1	1
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	1	2	0	0
	Cyclomoteur	0	0	1	0	0
	Motoneige	0	1	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	2	0	4	1
	Autres	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		27	43	38	33

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.1.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire (suite) selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Automobile ou camion léger	196	220	212	187	204
	Autobus ou minibus	356	360	347	358	313
	Autobus scolaire	0	0	0	2	0
	Taxi	2	5	2	2	4
	Camion lourd	4	8	7	8	7
	Tracteur routier	4	4	8	2	3
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	2	1	0	1
	Motocyclette	5	2	3	1	2
	Cyclomoteur	2	0	1	1	1
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	24	23	19	22	7
	Autres	1	2	3	0	3
	Non précisé	1	1	1	1	1
	Total		596	627	604	584
Corporels	Automobile ou camion léger	205	234	222	200	214
	Autobus ou minibus	377	390	373	387	330
	Autobus scolaire	0	0	0	2	0
	Taxi	4	6	2	2	4
	Camion lourd	5	10	7	8	7
	Tracteur routier	4	5	9	3	4
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	2	1	0	1
	Motocyclette	5	3	5	1	2
	Cyclomoteur	2	0	2	1	1
	Motoneige	0	1	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	25	28	19	26	8
	Autres	1	2	3	0	3
	Non précisé	1	1	1	1	1
	Total		630	682	644	631

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.1.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire (suite) selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	442	448	551	461	469
	Autobus ou minibus	485	473	593	494	527
	Autobus scolaire	3	0	2	3	1
	Taxi	6	8	1	4	5
	Camion lourd	14	15	25	16	21
	Tracteur routier	11	10	13	8	11
	Véhicule-outil ou d'équipement	8	4	4	7	3
	Motocyclette	0	0	0	0	1
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	0	0	0	0
	Autres	11	5	7	9	7
	Non précisé	7	10	11	6	9
	Total		987	973	1 207	1 008
Total	Automobile ou camion léger	647	682	773	661	683
	Autobus ou minibus	862	863	966	881	857
	Autobus scolaire	3	0	2	5	1
	Taxi	10	14	3	6	9
	Camion lourd	19	25	32	24	28
	Tracteur routier	15	15	22	11	15
	Véhicule-outil ou d'équipement	9	6	5	7	4
	Motocyclette	5	3	5	1	3
	Cyclomoteur	2	0	2	1	1
	Motoneige	0	1	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	25	28	19	26	8
	Autres	12	7	10	9	10
	Non précisé	8	11	12	7	10
	Total		1 617	1 655	1 851	1 639

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.1.9 : Nombre de conducteurs d'un autobus autre que scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	0	0	0
	25 à 34 ans	0	1	0	1	0
	35 à 44 ans	0	1	0	4	0
	45 à 54 ans	1	3	0	3	1
	55 à 64 ans	3	2	1	0	0
	65 à 74 ans	0	0	0	0	0
	75 à 84 ans	0	0	0	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		4	7	1	8	1
Graves	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	0	0	0
	25 à 34 ans	3	3	2	1	2
	35 à 44 ans	5	6	9	5	4
	45 à 54 ans	3	8	8	10	2
	55 à 64 ans	6	4	4	4	6
	65 à 74 ans	0	1	1	1	0
	75 à 84 ans	0	1	0	0	1
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	1	0	1
Total		17	23	25	21	16
Légers	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	3	1	0	2	2
	25 à 34 ans	48	47	26	29	27
	35 à 44 ans	99	99	97	98	84
	45 à 54 ans	122	127	127	131	115
	55 à 64 ans	62	67	74	75	61
	65 à 74 ans	9	11	14	10	14
	75 à 84 ans	1	0	0	1	1
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	12	8	9	12	9
Total		356	360	347	358	313

Tableau 3.1.9 : Nombre de conducteurs d'un autobus autre que scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Corporels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	3	1	0	2	2
	25 à 34 ans	51	51	28	31	29
	35 à 44 ans	104	106	106	107	88
	45 à 54 ans	126	138	135	144	118
	55 à 64 ans	71	73	79	79	67
	65 à 74 ans	9	12	15	11	14
	75 à 84 ans	1	1	0	1	2
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	12	8	10	12	10
Total		377	390	373	387	330
Matériels seulement	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	5	2	2
	25 à 34 ans	45	44	52	38	32
	35 à 44 ans	92	111	105	110	119
	45 à 54 ans	165	130	168	147	154
	55 à 64 ans	96	111	145	103	109
	65 à 74 ans	30	27	44	40	45
	75 à 84 ans	3	2	1	2	4
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	54	48	73	52	62
Total		485	473	593	494	527
Total	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	3	1	5	4	4
	25 à 34 ans	96	95	80	69	61
	35 à 44 ans	196	217	211	217	207
	45 à 54 ans	291	268	303	291	272
	55 à 64 ans	167	184	224	182	176
	65 à 74 ans	39	39	59	51	59
	75 à 84 ans	4	3	1	3	6
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	66	56	83	64	72
Total		862	863	966	881	857

SECTION 3.2

LES AUTOBUS SCOLAIRES

La section 3.2 présente des données sur le transport par autobus scolaire. Il est essentiel de distinguer les accidents associés au *transport par autobus scolaire* et les accidents associés au *transport scolaire*. Le premier cas, qui est examiné ici, concerne toutes les situations où un autobus scolaire est impliqué directement dans un accident, quels que soient l'âge de la victime et la période de l'accident. Par ailleurs, les accidents associés au transport scolaire constituent une sous-section du premier ensemble. On ne retient alors que les accidents survenus durant la période scolaire (soit du 1^{er} septembre au 23 juin, du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h, en excluant les jours fériés) et où la victime était d'âge scolaire (de 5 à 17 ans).

Les infractions pour omission de se conformer à un panneau d'arrêt et les infractions pour omission de porter la ceinture de sécurité représentent respectivement 19,5 % et 14,5 % du total

La répartition des infractions commises au volant d'un autobus scolaire diffère de celle de l'ensemble des véhicules. En effet, les infractions pour excès de vitesse représentent 49,0 % des infractions commises au volant d'un autobus scolaire en 2016, comparativement à 69,0 % pour l'ensemble des véhicules. De plus, les infractions pour omission de se conformer à un panneau d'arrêt commises au volant d'un autobus scolaire représentent 19,5 %, comparativement à 13,2 % pour l'ensemble des véhicules, et celles pour omission de porter la ceinture de sécurité représentent 14,5 %, comparativement à 4,2 % pour l'ensemble des véhicules (voir le tableau 3.2.1).

Le nombre d'accidents avec dommages corporels augmente de 14,7 % de 2012 à 2016

Les autobus scolaires ont été impliqués dans 109 accidents avec dommages corporels en 2016 : 5 ont été mortels, 7 comptaient des victimes blessées gravement et 97, des victimes blessées légèrement. En regard des 95 accidents avec dommages corporels de 2012, cela représente une hausse de 14,7 %. En 2016, on dénombre également 253 accidents avec dommages matériels seulement, pour un total global de 362 accidents, une baisse de 6,2 % par rapport à 2012. La répartition géographique des autobus scolaires étant beaucoup plus grande, celle des accidents impliquant au moins un autobus scolaire se fait donc de façon beaucoup plus uniforme que pour les autobus non scolaires. Ainsi, 8 régions comptent 20 accidents ou plus. Les régions de la Montérégie et de Montréal dominant avec respectivement 68 et 40 accidents, ce qui représente 18,8 % et 11,0 % du total. Enfin, 73,2 % des accidents impliquant au moins un autobus scolaire se sont produits en dehors des routes numérotées (265 accidents), alors que 26,8 % des accidents ont eu lieu sur des routes numérotées (97 accidents). Ce taux (26,8 %) est supérieur à celui des taxis et des autobus non scolaires qui, dans les deux cas, se situe autour de 17 % (voir les tableaux 3.2.2 et 3.2.3).

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour 10 000 autobus scolaires en circulation augmente de 12,7 %

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour 10 000 autobus scolaires en circulation augmente de 12,7 % sur l'ensemble de la période de 2012 à 2016, passant de 93,2,0 à 105,1. Pendant ce temps, le nombre total d'accidents selon le même ratio passe de 378,9 à 349,1, ce qui représente une baisse de 7,9 % (voir le tableau 3.2.4).

Une diminution des victimes de 8,6 %

Le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire diminue de 8,6 % de 2012 à 2016, passant de 198 à 181. Des 181 victimes de 2016, 169 ont été blessées légèrement, 7 l'ont été gravement et 5 sont décédées. Les victimes décédées sont deux occupants d'une automobile ou d'un camion léger, un occupant d'un autobus scolaire, un motocycliste et un motoneigiste. En 2016, des 181 victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire, 59 seulement se trouvaient dans un autobus scolaire, 90, dans une automobile ou un camion léger et 11 étaient piétonnes. Enfin, pour 26,5 % de l'ensemble des victimes, les accidents sont survenus dans la région de la Montérégie en 2016 (48 victimes), ce qui représente le plus fort nombre (voir les tableaux 3.2.5 et 3.2.6).

Le taux de victimes diminue de 10,2 % entre 2012 et 2016

Le taux de victimes pour 10 000 autobus scolaires en circulation diminue pendant la période de 2012 à 2016, passant de 194,3 à 174,5, ce qui représente une baisse de 10,2 %. Ce taux est plus de deux fois supérieur à celui des victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger, qui se situe à 68,2 % en 2016 (voir le tableau 3.2.7).

Les véhicules impliqués et l'âge des conducteurs

En 2016, 747 véhicules ont été impliqués dans un accident impliquant au moins un autobus scolaire, comparativement à 786 en 2012, ce qui représente une baisse de 5,0 %. L'automobile ou le camion léger constitue évidemment le véhicule le plus souvent impliqué dans un accident avec un autobus scolaire : on dénombre 349 véhicules de ce type en 2016. Enfin, des 364 conducteurs d'un autobus scolaire impliqués dans un accident en 2016, 37,6 % sont âgés de 55 à 64 ans (voir les tableaux 3.2.8 et 3.2.9).

Croissance comparée du nombre de véhicules, de victimes et d'accidents

L'examen des taux de croissance démontre une quasi-constance du nombre d'autobus scolaires de 2012 à 2016. Notons une diminution du nombre d'accidents de 2012 à 2014, suivie d'une hausse en 2015 et finalement d'une baisse en 2016. Enfin, le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire diminue, d'abord légèrement en 2013, puis fortement en 2014, augmente de façon importante en 2015 et diminue par la suite en 2016.

**Croissance du nombre d'autobus scolaires, d'accidents et de victimes de
2012 à 2016
2012 = 100**

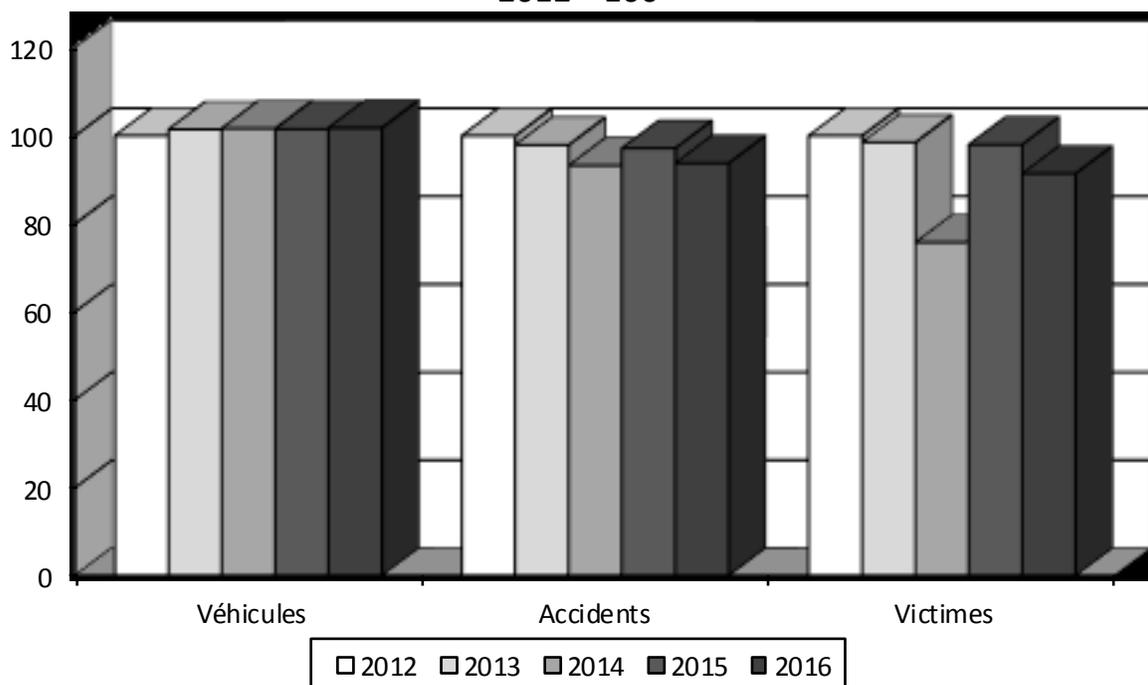


Tableau 3.2.1 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un autobus scolaire, de 2012 à 2016

Type d'infraction	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	51	55	39	35	34
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	48	46	38	43	37
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	3	7	7	3	3
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	0	0	0	0	0
Excès de vitesse lors de travaux	2	2	2	2	4
Dépassement prohibé par la gauche	0	0	0	0	0
Dépassement prohibé par la droite	0	0	0	0	0
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	0	0	0	0	0
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	0	0	0	0	0
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	0	0	0	0	0
Dépassements successifs en zigzag	0	0	0	0	0
Omission de se conformer à un feu rouge	10	14	14	17	4
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	34	24	29	34	31
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	0	0	0	0	0
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	0	1	1	0	2
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	0	0	1	1	1
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	2	3	0	1	0
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	0	1	0	1	0
Marche arrière prohibée	0	1	1	4	5
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	3	3	4	0	3
Vitesse ou action imprudente	3	1	2	1	1
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	0	0	0	0
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	0	0	0	0	0
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	0	1	0	1	3
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	2	0	0	1	0
Freinage brusque sans nécessité	0	0	1	0	0
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	0	0	0	2	0
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	2	0	1	1	0
Omission de porter la ceinture de sécurité	15	5	18	28	23
Omission de porter le casque protecteur	0	0	0	0	0
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	4	1	1	6	2
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	0	0	0	0	0
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	1	0	0	0	0
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	13	12	14	8	5
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	1	2	0	1	1
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	0	0
Total	194	179	173	190	159

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.

2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.

3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.

4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.

5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 3.2.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	0	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	0	0	0	0	1
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	1	0	2
	Mauricie (04)	1	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	1	0	0	0
	Montérégie (16)	0	0	0	0	1
	Montréal (06)	1	0	0	0	0
	Laval (13)	0	0	0	1	0
	Lanaudière (14)	1	1	0	1	0
	Laurentides (15)	0	0	0	1	1
	Outaouais (07)	0	0	0	0	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
	Total		3	2	1	3
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	1	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1	1	0	1	0
	Capitale-Nationale (03)	0	2	0	1	0
	Chaudière-Appalaches (12)	1	3	1	1	1
	Mauricie (04)	0	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	1	0
	Estrie (05)	0	0	0	0	1
	Montérégie (16)	2	2	1	0	2
	Montréal (06)	3	0	1	2	1
	Laval (13)	0	0	1	1	0
	Lanaudière (14)	1	2	0	1	0
	Laurentides (15)	4	1	0	1	0
	Outaouais (07)	0	0	1	0	1
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	1	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	1
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
	Total		12	13	5	9

Tableau 3.2.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	1	2	1	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	0	1	2	2
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	2	3	5	4	6
	Capitale-Nationale (03)	6	5	7	7	8
	Chaudière-Appalaches (12)	5	4	4	4	9
	Mauricie (04)	0	5	2	3	1
	Centre-du-Québec (17)	5	9	1	3	1
	Estrie (05)	6	4	7	2	5
	Montérégie (16)	13	19	20	21	23
	Montréal (06)	9	14	13	19	6
	Laval (13)	5	2	8	5	4
	Lanaudière (14)	9	7	8	9	13
	Laurentides (15)	7	5	6	8	5
	Outaouais (07)	9	9	7	7	6
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2	1	4	2	4
	Côte-Nord (09)	0	2	0	0	3
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		80	90	95	97	97
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	1	2	1	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	1	1	2	2
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	3	4	5	5	6
	Capitale-Nationale (03)	6	7	7	8	9
	Chaudière-Appalaches (12)	6	7	6	5	12
	Mauricie (04)	1	5	2	3	1
	Centre-du-Québec (17)	5	9	1	4	1
	Estrie (05)	6	5	7	2	6
	Montérégie (16)	15	21	21	21	26
	Montréal (06)	13	14	14	21	7
	Laval (13)	5	2	9	7	4
	Lanaudière (14)	11	10	8	11	13
	Laurentides (15)	11	6	6	10	6
	Outaouais (07)	9	9	8	7	7
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2	2	4	2	4
	Côte-Nord (09)	0	2	0	0	4
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		95	105	101	109	109

Tableau 3.2.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	7	1	12	5	3
	Bas-Saint-Laurent (01)	17	16	11	8	7
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	16	21	14	22	17
	Capitale-Nationale (03)	26	28	16	20	22
	Chaudière-Appalaches (12)	19	19	12	17	18
	Mauricie (04)	14	9	17	11	5
	Centre-du-Québec (17)	13	12	9	9	12
	Estrie (05)	11	11	12	6	9
	Montérégie (16)	54	37	48	43	42
	Montréal (06)	36	39	38	36	33
	Laval (13)	4	10	6	11	6
	Lanaudière (14)	15	20	15	22	19
	Laurentides (15)	19	18	21	16	21
	Outaouais (07)	19	19	20	19	30
	Abitibi-Témiscamingue (08)	12	6	4	9	7
	Côte-Nord (09)	8	7	4	10	1
	Nord-du-Québec (10)	1	0	0	2	1
Total		291	273	259	266	253
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	8	2	14	6	4
	Bas-Saint-Laurent (01)	18	17	12	10	9
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	19	25	19	27	23
	Capitale-Nationale (03)	32	35	23	28	31
	Chaudière-Appalaches (12)	25	26	18	22	30
	Mauricie (04)	15	14	19	14	6
	Centre-du-Québec (17)	18	21	10	13	13
	Estrie (05)	17	16	19	8	15
	Montérégie (16)	69	58	69	64	68
	Montréal (06)	49	53	52	57	40
	Laval (13)	9	12	15	18	10
	Lanaudière (14)	26	30	23	33	32
	Laurentides (15)	30	24	27	26	27
	Outaouais (07)	28	28	28	26	37
	Abitibi-Témiscamingue (08)	14	8	8	11	11
	Côte-Nord (09)	8	9	4	10	5
	Nord-du-Québec (10)	1	0	0	2	1
Total		386	378	360	375	362

Tableau 3.2.3 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de route¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Autoroute	0	1	0	0	0
	Route principale ou provinciale	0	0	0	0	1
	Route secondaire ou régionale	0	0	0	1	2
	Autres	3	1	1	2	2
	Total	3	2	1	3	5
Graves	Autoroute	1	1	0	0	0
	Route principale ou provinciale	3	3	0	3	1
	Route secondaire ou régionale	1	3	0	0	1
	Autres	7	6	5	6	5
	Total	12	13	5	9	7
Légers	Autoroute	2	3	8	5	6
	Route principale ou provinciale	9	15	17	8	11
	Route secondaire ou régionale	11	11	9	14	9
	Autres	58	61	61	70	71
	Total	80	90	95	97	97
Corporels	Autoroute	3	5	8	5	6
	Route principale ou provinciale	12	18	17	11	13
	Route secondaire ou régionale	12	14	9	15	12
	Autres	68	68	67	78	78
	Total	95	105	101	109	109
Matériels seulement	Autoroute	14	14	17	15	22
	Route principale ou provinciale	26	18	33	27	26
	Route secondaire ou régionale	16	25	24	21	18
	Autres	235	216	185	203	187
	Total	291	273	259	266	253
Total	Autoroute	17	19	25	20	28
	Route principale ou provinciale	38	36	50	38	39
	Route secondaire ou régionale	28	39	33	36	30
	Autres	303	284	252	281	265
	Total	386	378	360	375	362

1. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 3.2.4 : Taux d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire pour 10 000 autobus scolaires en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	2,9	1,9	1,0	2,9	4,8
Graves	11,8	12,6	4,8	8,7	6,8
Légers	78,5	87,1	91,7	93,8	93,5
Corporels	93,2	101,6	97,5	105,4	105,1
Matériels seulement	285,6	264,2	250,1	257,2	244,0
Total	378,9	365,7	347,6	362,5	349,1

Tableau 3.2.5 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	0	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	0	0	0	0	1
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	1	0	2
	Mauricie (04)	1	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	1	0	0	0
	Montérégie (16)	0	0	0	0	1
	Montréal (06)	1	0	0	0	0
	Laval (13)	0	0	0	1	0
	Lanaudière (14)	2	1	0	1	0
	Laurentides (15)	0	0	0	1	1
	Outaouais (07)	0	0	0	0	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
	Total		4	2	1	3
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	2	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1	1	0	1	0
	Capitale-Nationale (03)	0	2	0	5	0
	Chaudière-Appalaches (12)	1	3	1	1	1
	Mauricie (04)	0	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	1	0
	Estrie (05)	0	1	0	0	1
	Montérégie (16)	2	2	1	0	2
	Montréal (06)	3	0	1	2	1
	Laval (13)	0	0	1	1	0
	Lanaudière (14)	2	2	0	1	0
	Laurentides (15)	4	5	0	1	0
	Outaouais (07)	0	0	1	0	1
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	1	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	1
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
	Total		13	19	5	13

Tableau 3.2.5 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	1	7	1	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	0	1	4	3
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	2	5	6	14	9
	Capitale-Nationale (03)	7	21	10	26	16
	Chaudière-Appalaches (12)	7	9	5	5	12
	Mauricie (04)	0	5	5	5	3
	Centre-du-Québec (17)	19	12	1	4	1
	Estrie (05)	9	4	13	4	9
	Montérégie (16)	19	34	28	36	45
	Montréal (06)	10	21	15	29	7
	Laval (13)	8	2	9	5	4
	Lanaudière (14)	34	28	10	15	21
	Laurentides (15)	47	5	9	16	16
	Outaouais (07)	15	17	15	9	8
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2	3	10	5	10
	Côte-Nord (09)	0	7	0	0	4
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		181	174	144	178	169
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	1	7	1	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	2	1	4	3
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	3	6	6	15	9
	Capitale-Nationale (03)	7	23	10	31	17
	Chaudière-Appalaches (12)	8	12	7	6	15
	Mauricie (04)	1	5	5	5	3
	Centre-du-Québec (17)	19	12	1	5	1
	Estrie (05)	9	6	13	4	10
	Montérégie (16)	21	36	29	36	48
	Montréal (06)	14	21	16	31	8
	Laval (13)	8	2	10	7	4
	Lanaudière (14)	38	31	10	17	21
	Laurentides (15)	51	10	9	18	17
	Outaouais (07)	15	17	16	9	9
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2	4	10	5	10
	Côte-Nord (09)	0	7	0	0	5
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		198	195	150	194	181

Tableau 3.2.6 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Automobile ou camion léger	2	1	0	2	2
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	1
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	1	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	1	0	0	0	1
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	1
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	0	1	0	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	1	0	0	1	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		4	2	1	3
Graves	Automobile ou camion léger	6	7	4	9	2
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	5	8	0	1	1
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	1	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	0	0	0	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	2	3	1	3	4
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		13	19	5	13

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.2.6 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Automobile ou camion léger	63	75	78	91	90
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	105	88	48	64	59
	Taxi	0	1	0	0	0
	Camion lourd	0	0	2	2	1
	Tracteur routier	0	0	0	1	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	1	3	2	0	1
	Cyclomoteur	0	0	0	1	1
	Motoneige	0	0	0	0	2
	Véhicule hors route	0	0	0	1	0
	Bicyclette	3	3	4	5	3
	Autres	0	0	0	0	1
	Piéton	9	4	10	13	11
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		181	174	144	178	169
Total	Automobile ou camion léger	71	83	82	102	94
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	110	96	48	65	61
	Taxi	0	1	0	0	0
	Camion lourd	0	2	2	2	1
	Tracteur routier	0	0	0	1	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	2	3	2	0	2
	Cyclomoteur	0	0	0	1	1
	Motoneige	0	0	0	0	3
	Véhicule hors route	0	0	0	1	0
	Bicyclette	3	3	5	5	3
	Autres	0	0	0	0	1
	Piéton	12	7	11	17	15
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		198	195	150	194	181

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.2.7 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire pour 10 000 autobus scolaires en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	3,9	1,9	1,0	2,9	4,8
Graves	12,8	18,4	4,8	12,6	6,8
Légères	177,7	168,4	139,0	172,1	163,0
Total	194,3	188,7	144,8	187,5	174,5

Tableau 3.2.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Automobile ou camion léger	1	1	0	2	3
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	3	2	1	3	5
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	1	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	1	0	0	0	1
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	1
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	0	1	0	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		5	4	2	5
Graves	Automobile ou camion léger	7	8	4	51	3
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	12	13	5	9	7
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	1	0	0	0
	Tracteur routier	0	1	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	0	0	0	1
	Autres	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		19	23	9	60

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.2.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Automobile ou camion léger	72	81	86	91	98
	Autobus ou minibus	0	0	0	2	0
	Autobus scolaire	86	92	95	98	98
	Taxi	0	1	0	0	0
	Camion lourd	1	5	2	2	2
	Tracteur routier	2	3	1	2	2
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	2	0	1	0
	Motocyclette	1	3	2	0	1
	Cyclomoteur	0	0	0	1	1
	Motoneige	0	0	0	0	1
	Véhicule hors route	0	0	0	1	0
	Bicyclette	3	3	4	5	2
	Autres	0	0	0	0	1
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		166	190	190	203
Corporels	Automobile ou camion léger	80	90	90	144	104
	Autobus ou minibus	0	0	0	2	0
	Autobus scolaire	101	107	101	110	110
	Taxi	0	1	0	0	0
	Camion lourd	1	7	2	2	2
	Tracteur routier	2	4	1	2	2
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	2	0	1	0
	Motocyclette	2	3	2	0	2
	Cyclomoteur	0	0	0	1	1
	Motoneige	0	0	0	0	2
	Véhicule hors route	0	0	0	1	0
	Bicyclette	3	3	5	5	3
	Autres	0	0	0	0	1
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		190	217	201	268

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.2.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016
(suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	271	248	248	245	245
	Autobus ou minibus	3	0	2	3	1
	Autobus scolaire	293	277	260	268	254
	Taxi	1	1	0	1	2
	Camion lourd	11	8	8	12	9
	Tracteur routier	7	10	5	4	2
	Véhicule-outil ou d'équipement	3	2	3	0	4
	Motocyclette	2	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	1	0
	Motoneige	0	1	0	0	0
	Véhicule hors route	1	0	0	0	0
	Bicyclette	0	0	0	0	0
	Autres	0	8	2	3	2
	Non précisé	4	2	1	2	1
	Total		596	557	529	539
Total	Automobile ou camion léger	351	338	338	389	349
	Autobus ou minibus	3	0	2	5	1
	Autobus scolaire	394	384	361	378	364
	Taxi	1	2	0	1	2
	Camion lourd	12	15	10	14	11
	Tracteur routier	9	14	6	6	4
	Véhicule-outil ou d'équipement	4	4	3	1	4
	Motocyclette	4	3	2	0	2
	Cyclomoteur	0	0	0	2	1
	Motoneige	0	1	0	0	2
	Véhicule hors route	1	0	0	1	0
	Bicyclette	3	3	5	5	3
	Autres	0	8	2	3	3
	Non précisé	4	2	1	2	1
	Total		786	774	730	807

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.2.9 : Nombre de conducteurs d'un autobus scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	0	0	0
	25 à 34 ans	0	0	0	0	0
	35 à 44 ans	0	0	0	0	1
	45 à 54 ans	2	1	0	2	2
	55 à 64 ans	1	0	1	0	1
	65 à 74 ans	0	1	0	0	1
	75 à 84 ans	0	0	0	1	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		3	2	1	3	5
Graves	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	0	0	0
	25 à 34 ans	0	0	0	0	0
	35 à 44 ans	3	2	0	1	1
	45 à 54 ans	2	3	1	2	2
	55 à 64 ans	3	3	3	3	3
	65 à 74 ans	3	4	0	3	0
	75 à 84 ans	0	1	1	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	1	0	0	0	1
Total		12	13	5	9	7
Légers	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	1	1	0	1	2
	25 à 34 ans	4	4	3	3	2
	35 à 44 ans	5	12	6	11	5
	45 à 54 ans	23	24	26	29	14
	55 à 64 ans	36	27	32	38	43
	65 à 74 ans	12	19	23	14	29
	75 à 84 ans	1	1	3	2	1
	85 à 89 ans	0	0	1	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	4	4	1	0	2
Total		86	92	95	98	98

Tableau 3.2.9 : Nombre de conducteurs d'un autobus scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Corporels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	1	1	0	1	2
	25 à 34 ans	4	4	3	3	2
	35 à 44 ans	8	14	6	12	7
	45 à 54 ans	27	28	27	33	18
	55 à 64 ans	40	30	36	41	47
	65 à 74 ans	15	24	23	17	30
	75 à 84 ans	1	2	4	3	1
	85 à 89 ans	0	0	1	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	5	4	1	0	3
Total		101	107	101	110	110
Matériels seulement	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	2	0	1	2	3
	25 à 34 ans	12	6	9	7	9
	35 à 44 ans	42	33	30	28	26
	45 à 54 ans	84	82	83	55	67
	55 à 64 ans	103	92	84	93	90
	65 à 74 ans	39	54	45	66	44
	75 à 84 ans	4	2	6	6	12
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	7	8	2	11	3
Total		293	277	260	268	254
Total	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	3	1	1	3	5
	25 à 34 ans	16	10	12	10	11
	35 à 44 ans	50	47	36	40	33
	45 à 54 ans	111	110	110	88	85
	55 à 64 ans	143	122	120	134	137
	65 à 74 ans	54	78	68	83	74
	75 à 84 ans	5	4	10	9	13
	85 à 89 ans	0	0	1	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	12	12	3	11	6
Total		394	384	361	378	364

SECTION 4

LE TRANSPORT DE BIENS ET DE MARCHANDISES : LES CAMIONS LOURDS ET LES TRACTEURS ROUTIERS

Une augmentation de 9,3 % du nombre de camions lourds et de tracteurs routiers

Le nombre de camions lourds et de tracteurs routiers augmente de 2012 à 2016, passant de 131 040 à 141 736, ce qui constitue une hausse de 8,2 %. En 2016, le nombre de camions lourds et de tracteurs routiers représente 20,3 % de l'ensemble des véhicules commerciaux.

Évolution du nombre de camions lourds et de tracteurs routiers pour l'ensemble du Québec, de 2012 à 2016

Véhicules	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de camions lourds et de tracteurs routiers	131 040	135 458	135 392	138 206	141 736
Part relative sur l'ensemble des véhicules commerciaux	19,5 %	19,9 %	19,8 %	20,1 %	20,3 %
Âge moyen	8,4 ans	8,5 ans	8,5 ans	8,5 ans	8,6 ans

Note : Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler au 31 décembre de chaque année.

Légère augmentation de l'âge moyen des véhicules

L'âge moyen du parc des camions lourds et des tracteurs routiers ne change que légèrement entre 2012 et 2016, passant de 8,4 ans en 2012 à 8,5 ans de 2013 à 2015 et finalement à 8,6 ans en 2016. En 2016, le plus grand nombre de véhicules se trouve dans le groupe des 11 ans ou plus et s'élève à 43 585, ce qui représente 30,8 % du total. Ensuite, les véhicules de moins d'un an sont les plus nombreux, avec 18 478 véhicules en 2016, représentant 13,0 % du total, une hausse de 18,2 % par rapport à 2012 (voir le tableau 4.1).

Deux régions se démarquent

La répartition géographique selon la région de résidence du propriétaire démontre que les camions lourds et les tracteurs routiers se trouvent principalement dans deux régions. En 2016, la région de la Montérégie compte 30 101 véhicules, alors que Montréal occupe le deuxième rang avec 25 333 véhicules. Ces deux régions réunies représentent ainsi 39,1 % du total. Toutes les autres régions comptent moins de 10 000 véhicules, à l'exception de celle de la Capitale-Nationale, qui occupe la troisième place, avec 12 409 véhicules en 2016 (voir le tableau 4.2).

Une diminution de 7,1 % du nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 3

Deux classes de permis de conduire s'appliquent précisément aux camions lourds et aux tracteurs routiers, à savoir les classes 1 et 3. La première est obligatoire pour conduire un camion-remorque. Quant à la classe 3, elle permet de conduire un camion porteur lourd. Un permis de la classe 2 permet aussi de conduire ce dernier type de véhicule, mais il est plutôt associé aux autobus. Le nombre de détenteurs de la classe 1 diminue légèrement pendant la période de 2012 à 2016, passant de 194 864 à 193 402, soit une baisse de 0,8 %. Durant la même période, le nombre de titulaires d'un permis de la classe 3 diminue de 7,1 %, passant de 83 657 à 77 710. Le principal groupe d'âge de la classe 3 est celui des 55 à 64 ans, qui a dépassé en 2014 celui des 45 à 54 ans et compte 34,0 % des titulaires en 2016 (26 385 personnes). Pour la classe 1, le groupe des 55 à 64 ans est le plus nombreux sur toute la période et représente 31,2 % (60 311 personnes) du total des titulaires d'un permis en 2016. Les groupes d'âge des 25 à 34 ans, des 35 à 44 ans et des 45 à 54 ans décroissent sur l'ensemble de la période étudiée, et ce, pour les deux classes de permis, alors que les groupes d'âge des 55 à 64 ans, des 65 à 74 ans et des 75 ans ou plus croissent durant cette période, autant pour les détenteurs de la classe 1 que pour ceux de la classe 3. Enfin, les femmes sont très peu présentes dans les deux groupes, représentant seulement 2,7 % du total des détenteurs des classes 1 et 3 (voir les tableaux 4.3A et 4.3B).

Le dossier de conduite (nombre de points d'inaptitude)

Parmi les titulaires d'un permis de conduire de la classe 1 ou 3, 72,8 % et 72,9 % respectivement n'ont aucun point d'inaptitude actif à leur dossier de conduite en 2016. En comparaison, ce taux est de 79,6 % pour les titulaires d'un permis de la classe 5. **Ces points d'inaptitude peuvent toutefois avoir été accumulés autant au volant d'un véhicule personnel qu'au volant d'un véhicule dans le cadre d'un travail** (voir les tableaux 1.4A et 1.4B).

La répartition des infractions

La répartition des infractions des titulaires d'un permis de conduire de la classe 1 ou 3 ne diffère pas tellement de celle de l'ensemble des titulaires d'un permis. En 2016, les infractions pour excès de vitesse comptent pour 69,0 % de l'ensemble des infractions pour tous les titulaires d'un permis, comparativement à 69,1 % pour les titulaires d'un permis de conduire de la classe 1 ou 3 (35 527 infractions). La répartition des autres types d'infractions est relativement semblable, à l'exception de l'omission de porter la ceinture de sécurité, qui est de 8,9 % pour les conducteurs des classes 1 et 3 par opposition à 4,2 % pour les conducteurs de la classe 5, et de l'omission de se conformer à un panneau d'arrêt, qui est de 8,8 % pour les conducteurs des classes 1 et 3 par opposition à 13,2 % pour les conducteurs de la classe 5. Par contre, les infractions pour excès de vitesse commises au volant d'un camion lourd ou d'un tracteur routier représentent 51,4 % du total (6 221 infractions). Dans ce dernier cas, ce sont celles de l'omission de porter la ceinture de sécurité et de la conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main libre muni d'une fonction téléphonique qui sont particulièrement plus élevées, atteignant respectivement 18,3 % et 11,9 % au volant d'un camion, comparativement à 4,2 % et 5,7 % au volant d'une automobile ou d'un camion léger (voir les tableaux 4.4 et 4.5).

Une diminution de 5,0 % du nombre d'accidents avec dommages corporels

En 2016, les camions lourds et les tracteurs routiers ont été impliqués dans 5,0 % d'accidents avec dommages corporels de moins qu'en 2012, passant de 1 837 à 1 746 accidents. Parmi ces 1 746 accidents de 2016, 51 ont été mortels, 121 comptaient des victimes blessées gravement et 1 574, des victimes blessées légèrement. La région de la Montérégie domine pour ce qui est du nombre d'accidents avec dommages corporels, avec 371 accidents, ce qui représente 21,2 % du total. Par ailleurs, 7 933 accidents ont occasionné des dommages matériels seulement en 2016. Comme pour les autres types de véhicules étudiés dans le présent rapport, la majorité des accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier (5 158 accidents) se produit en dehors des routes numérotées, soit 53,3 % du total. Cependant, le nombre d'accidents ayant lieu sur une autoroute, sur une route principale ou provinciale, ou encore sur une route secondaire ou régionale est beaucoup plus élevé que le nombre d'accidents des autres types de véhicules assujettis au contrôle routier. Il atteint en effet un taux de 46,7 %. Les autobus scolaires, avec 26,8 %, arrivent en deuxième place (voir les tableaux 4.6 et 4.7).

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation diminue de 12,1 %

Le taux d'accidents avec dommages corporels impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation diminue de 12,1 % pendant la période de 2012 à 2016, passant de 140,2 à 123,2. Durant la même période, le taux total d'accidents, toujours pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation, connaît une baisse de 9,1 %, passant de 751,1 à 682,9 (voir le tableau 4.8).

Une diminution de 5,9 % du nombre de victimes

Le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier diminue de 5,9 % de 2012 à 2016, passant de 2 426 à 2 284. Du nombre de victimes de 2016, 53 sont décédées, 140 ont été blessées gravement et 2 091 l'ont été légèrement. Parmi les 53 victimes décédées dans un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier, 27 se trouvaient dans une automobile ou un camion léger, 7 occupaient un camion lourd ou un tracteur routier, 14 circulaient à pied ou à bicyclette, 3 étaient à motocyclette, 1 se trouvait dans un véhicule-outil ou d'équipement et 1 occupait un véhicule hors route. Enfin, 11 des décès se sont produits dans la région de Montréal, soit 20,8 % du total, ce qui constitue le plus fort nombre (voir les tableaux 4.9 et 4.10).

Une diminution de 13,0 % du taux de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation

Le taux de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation diminue de 13,0 % pendant la période de 2012 à 2016, passant de 185,1 à 161,1. Ce nombre est plus de deux fois supérieur à celui des automobiles et des camions légers, qui se situe à 68,2 en 2015 (voir le tableau 4.11).

Les véhicules et l'âge des conducteurs

En 2016, 18 473 véhicules ont été impliqués dans un accident mettant en cause au moins un camion lourd ou un tracteur routier, comparativement à 18 750 en 2012, soit une baisse de 1,5 %. Outre les 10 112 camions lourds et tracteurs routiers, on compte 7 851 automobiles ou camions légers. Des 10 112 conducteurs d'un camion lourd ou d'un tracteur routier impliqués dans un accident en 2016, 44,4 % sont âgés de 35 à 54 ans (voir les tableaux 4.12 et 4.13).

Croissance comparée du nombre de véhicules, d'accidents et de victimes

Pendant la période de 2012 à 2016, le taux de croissance du nombre de véhicules augmente presque continuellement, ne diminuant que très légèrement entre 2013 et 2014. Par contre, le taux de croissance du nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier est plus erratique, augmentant en 2013, diminuant en 2014 et augmentant finalement en 2015 et en 2016. Pour ce qui est du taux de croissance du nombre de victimes, il diminue de 2012 à 2013, augmente légèrement en 2014, diminue de nouveau en 2015 et augmente finalement en 2016.

**Croissance du nombre de camions lourds et de tracteurs routiers,
d'accidents et de victimes de 2012 à 2016**
2012 = 100

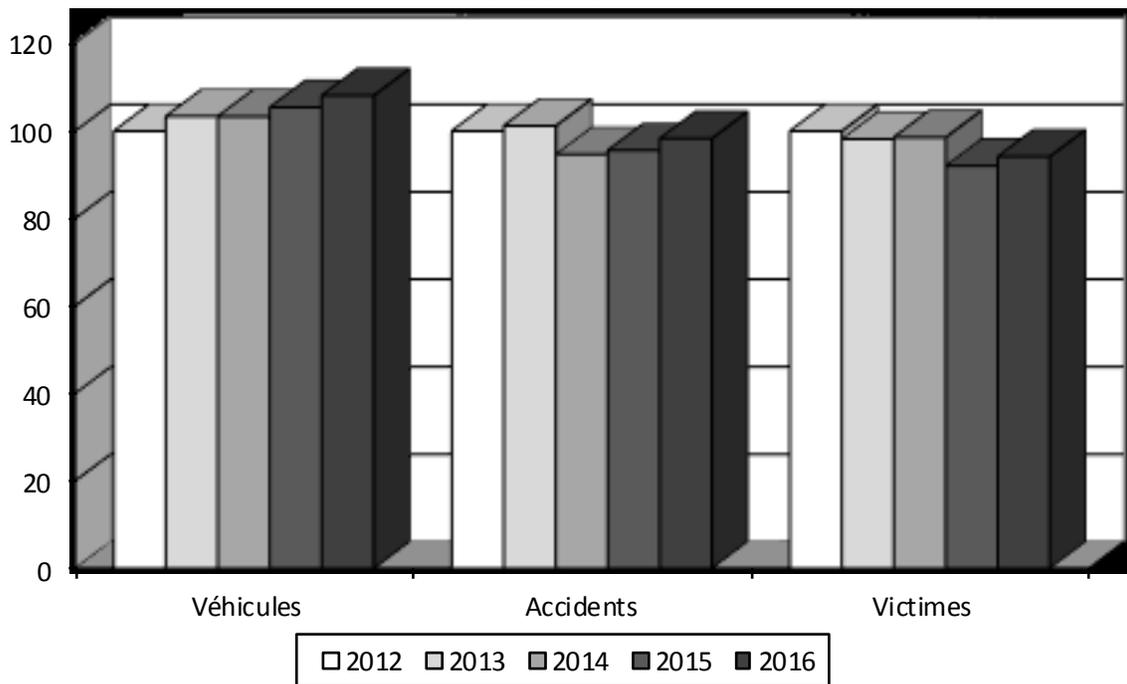


Tableau 4.1 : Nombre de camions lourds et de tracteurs routiers¹ en circulation² selon l'âge du véhicule, de 2012 à 2016

Âge du véhicule	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Moins d'un an	15 633	14 957	15 168	18 060	18 478
1 an	9 897	11 218	9 876	8 669	10 977
2 ans	6 199	9 654	10 782	9 445	8 257
3 ans	7 547	6 065	9 032	10 023	8 883
4 ans	8 331	7 260	5 694	8 321	9 404
5 ans	10 391	8 081	6 854	5 388	7 731
6 ans	9 296	10 097	7 663	6 528	5 175
7 ans	8 614	9 130	9 596	7 273	6 243
8 ans	6 058	8 235	8 497	9 016	6 948
9 ans	6 414	5 813	7 666	7 925	8 543
10 ans	3 930	6 126	5 398	7 132	7 512
11 ans ou plus	38 730	38 822	39 166	40 426	43 585
Non précisé	0	0	0	1	1
Total	131 040	135 458	135 392	138 206	141 736
Âge moyen	8,4	8,5	8,5	8,5	8,6

1. Désigne un véhicule routier de plus de 3 000 kg conçu spécialement pour le transport de biens.

2. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 4.2 : Nombre de camions lourds et de tracteurs routiers¹ en circulation² selon la région de résidence du propriétaire, de 2012 à 2016

Région de résidence du propriétaire	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1 433	1 518	1 520	1 570	1 619
Bas-Saint-Laurent (01)	4 408	4 619	4 521	4 647	4 691
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	4 936	5 112	5 111	5 147	5 249
Capitale-Nationale (03)	11 285	11 952	11 831	11 930	12 409
Chaudière-Appalaches (12)	8 626	9 044	8 958	9 164	9 376
Mauricie (04)	3 919	4 077	3 872	3 846	3 872
Centre-du-Québec (17)	6 195	6 453	6 521	6 611	6 820
Estrie (05)	4 781	4 971	4 962	5 047	5 230
Montréal (16)	27 172	28 090	28 367	28 994	30 101
Montréal (06)	23 896	24 319	24 545	25 055	25 333
Laval (13)	5 823	6 091	6 034	6 045	6 081
Lanaudière (14)	7 851	8 183	8 083	8 453	8 717
Laurentides (15)	8 841	9 097	9 150	9 657	9 828
Outaouais (07)	4 043	4 064	4 024	4 115	4 237
Abitibi-Témiscamingue (08)	2 839	2 947	2 927	3 079	3 179
Côte-Nord (09)	1 952	1 914	1 798	1 759	1 675
Nord-du-Québec (10)	559	557	589	625	664
Non précisée	2 481	2 450	2 579	2 463	2 656
Total	131 040	135 458	135 392	138 207	141 737

1. Désigne un véhicule routier de plus de 3 000 kg conçu spécialement pour le transport de biens.

2. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 4.3A : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ de la classe 1 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016

Sexe	Âge	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Féminin	16 à 19 ans	0	0	1	1	1
	20 à 24 ans	82	100	131	144	165
	25 à 34 ans	754	719	687	697	725
	35 à 44 ans	1 639	1 622	1 618	1 582	1 608
	45 à 54 ans	1 818	1 902	1 976	2 089	2 140
	55 à 64 ans	710	798	870	948	1 054
	65 à 74 ans	103	115	128	146	154
	75 ans ou plus	3	3	5	6	7
Total		5 109	5 259	5 416	5 613	5 854
Masculin	16 à 19 ans	43	47	39	28	27
	20 à 24 ans	2 454	2 757	3 035	3 149	3 189
	25 à 34 ans	17 223	16 930	16 630	16 625	16 860
	35 à 44 ans	35 929	35 033	34 195	33 612	33 229
	45 à 54 ans	53 953	52 054	50 356	49 158	48 089
	55 à 64 ans	58 883	59 825	59 921	59 804	59 257
	65 à 74 ans	19 611	20 773	21 708	22 847	24 135
	75 ans ou plus	1 659	1 872	2 163	2 443	2 762
Total		189 755	189 291	188 047	187 666	187 548
Total	16 à 19 ans	43	47	40	29	28
	20 à 24 ans	2 536	2 857	3 166	3 293	3 354
	25 à 34 ans	17 977	17 649	17 317	17 322	17 585
	35 à 44 ans	37 568	36 655	35 813	35 194	34 837
	45 à 54 ans	55 771	53 956	52 332	51 247	50 229
	55 à 64 ans	59 593	60 623	60 791	60 752	60 311
	65 à 74 ans	19 714	20 888	21 836	22 993	24 289
	75 ans ou plus	1 662	1 875	2 168	2 449	2 769
Total		194 864	194 550	193 463	193 279	193 402

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.

Tableau 4.3B : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ de la classe 3 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2012 à 2016

Sexe	Âge	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Féminin	16 à 19 ans	1	1	0	2	1
	20 à 24 ans	24	33	36	38	31
	25 à 34 ans	249	258	263	253	258
	35 à 44 ans	407	419	425	446	466
	45 à 54 ans	481	496	499	497	509
	55 à 64 ans	174	205	218	233	241
	65 à 74 ans	17	20	22	25	28
	75 ans ou plus	2	3	2	3	5
Total		1 355	1 435	1 465	1 497	1 539
Masculin	16 à 19 ans	56	46	34	24	41
	20 à 24 ans	1 048	1 153	1 099	1 049	1 014
	25 à 34 ans	6 455	6 354	6 180	6 110	6 189
	35 à 44 ans	14 333	13 479	12 778	12 152	11 623
	45 à 54 ans	28 570	27 157	25 371	23 935	22 584
	55 à 64 ans	24 571	25 203	25 773	26 078	26 144
	65 à 74 ans	6 649	6 901	7 067	7 334	7 691
	75 ans ou plus	620	647	706	801	885
Total		82 302	80 940	79 008	77 483	76 171
Total	16 à 19 ans	57	47	34	26	42
	20 à 24 ans	1 072	1 186	1 135	1 087	1 045
	25 à 34 ans	6 704	6 612	6 443	6 363	6 447
	35 à 44 ans	14 740	13 898	13 203	12 598	12 089
	45 à 54 ans	29 051	27 653	25 870	24 432	23 093
	55 à 64 ans	24 745	25 408	25 991	26 311	26 385
	65 à 74 ans	6 666	6 921	7 089	7 359	7 719
	75 ans ou plus	622	650	708	804	890
Total		83 657	82 375	80 473	78 980	77 710

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.

Tableau 4.4 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 1 ou 3 (classe principale), de 2012 à 2016

Type d'infraction	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	8 065	8 742	8 976	8 648	7 610
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	24 663	25 548	24 630	23 028	21 248
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	8 194	7 926	6 830	6 614	5 799
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	557	490	390	458	310
Excès de vitesse lors de travaux	1 175	1 051	1 000	905	560
Dépassement prohibé par la gauche	13	13	8	7	15
Dépassement prohibé par la droite	70	78	46	50	38
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	34	27	23	31	26
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	3	4	0	1	0
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	1	1	1	2	1
Dépassements successifs en zigzag	11	8	12	8	6
Omission de se conformer à un feu rouge	2 251	2 251	2 084	2 064	2 058
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	4 842	4 976	4 803	4 809	4 543
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	12	8	20	14	15
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	167	176	222	240	233
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	17	33	32	24	15
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	9	4	12	10	10
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	14	25	18	17	19
Marche arrière prohibée	67	82	121	125	74
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	703	653	575	554	470
Vitesse ou action imprudente	189	189	191	173	140
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	4	3	4	0	1
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	6	12	9	14	3
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	46	62	57	53	79
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	95	103	88	94	75
Freinage brusque sans nécessité	7	14	8	7	5
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	15	16	13	15	19
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	38	47	54	43	36
Omission de porter la ceinture de sécurité	6 432	6 272	6 086	5 406	4 579
Omission de porter le casque protecteur	66	41	32	25	36
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	116	109	106	125	75
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	6	9	4	4	5
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	1
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	23	28	28	31	19
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	4 807	4 950	4 993	3 909	3 234
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	111	164	129	103	74
Surf de véhicule ⁵	0	1	3	4	1
Total	62 829	64 116	61 608	57 615	51 432

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.

2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.

3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.

4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.

5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 4.5 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un camion lourd ou d'un tracteur routier, de 2012 à 2016

Type d'infraction	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	1 541	1 783	1 847	1 816	1 678
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	3 526	3 868	3 752	3 554	3 552
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	910	893	773	826	788
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	28	30	38	23	23
Excès de vitesse lors de travaux	298	280	272	233	180
Dépassement prohibé par la gauche	7	7	2	2	5
Dépassement prohibé par la droite	8	8	4	6	5
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	7	7	7	4	6
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	1	0	0	0	0
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	1	0	1	1	1
Dépassements successifs en zigzag	0	0	1	2	1
Omission de se conformer à un feu rouge	725	860	681	694	715
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	1 040	1 143	1 156	1 195	1 099
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	6	2	10	4	5
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	42	30	59	57	47
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	8	12	16	11	10
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	4	4	10	4	7
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	3	8	6	10	7
Marche arrière prohibée	33	46	56	62	41
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	190	147	129	141	95
Vitesse ou action imprudente	66	58	58	71	50
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	0	0	0	0
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	6	8	7	19	2
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	8	9	16	8	14
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	38	39	34	46	24
Freinage brusque sans nécessité	2	4	1	1	0
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	4	4	7	10	11
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	5	9	15	6	10
Omission de porter la ceinture de sécurité	2 043	2 079	2 374	2 492	2 210
Omission de porter le casque protecteur	0	0	0	0	0
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	47	53	37	54	28
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	1	3	2	2	0
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	10	8	4	11	5
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	1 576	1 806	1 916	1 600	1 445
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	48	77	50	42	36
Surf de véhicule ⁵	0	12	4	5	2
Total	12 232	13 297	13 345	13 012	12 102

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.

2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.

3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.

4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.

5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 4.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	2	1	2	2
	Bas-Saint-Laurent (01)	2	3	3	8	4
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	4	1	2	3	3
	Capitale-Nationale (03)	5	5	3	1	2
	Chaudière-Appalaches (12)	3	4	7	6	2
	Mauricie (04)	3	3	3	5	3
	Centre-du-Québec (17)	6	1	2	2	1
	Estrie (05)	3	6	8	2	2
	Montérégie (16)	16	11	8	13	9
	Montréal (06)	7	6	8	1	11
	Laval (13)	1	1	1	1	2
	Lanaudière (14)	2	3	4	6	4
	Laurentides (15)	3	5	6	2	1
	Outaouais (07)	2	2	2	3	2
	Abitibi-Témiscamingue (08)	4	4	2	3	1
	Côte-Nord (09)	2	4	3	1	2
	Nord-du-Québec (10)	2	2	0	1	0
Total		65	63	63	60	51
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	2	3	3	3	3
	Bas-Saint-Laurent (01)	6	7	2	4	3
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	12	11	5	6	7
	Capitale-Nationale (03)	10	6	8	11	7
	Chaudière-Appalaches (12)	9	6	15	14	15
	Mauricie (04)	8	10	8	5	4
	Centre-du-Québec (17)	6	3	10	2	5
	Estrie (05)	6	6	7	6	2
	Montérégie (16)	22	30	19	23	25
	Montréal (06)	29	23	22	21	16
	Laval (13)	3	6	3	5	4
	Lanaudière (14)	9	9	3	10	4
	Laurentides (15)	9	7	16	6	8
	Outaouais (07)	3	5	7	4	6
	Abitibi-Témiscamingue (08)	4	4	2	6	5
	Côte-Nord (09)	4	2	7	2	7
	Nord-du-Québec (10)	3	2	2	3	0
Total		145	140	139	131	121

Tableau 4.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	26	12	16	22	11
	Bas-Saint-Laurent (01)	57	59	52	56	42
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	55	69	60	51	68
	Capitale-Nationale (03)	114	125	133	100	108
	Chaudière-Appalaches (12)	90	104	83	86	100
	Mauricie (04)	50	42	66	62	64
	Centre-du-Québec (17)	55	60	64	58	77
	Estrie (05)	54	58	52	50	46
	Montérégie (16)	307	312	295	298	337
	Montréal (06)	379	318	322	317	332
	Laval (13)	71	53	66	86	72
	Lanaudière (14)	111	83	83	77	90
	Laurentides (15)	101	100	104	94	116
	Outaouais (07)	54	61	42	50	51
	Abitibi-Témiscamingue (08)	42	49	39	35	35
	Côte-Nord (09)	44	34	28	30	20
	Nord-du-Québec (10)	17	7	7	12	5
Total		1 627	1 546	1 512	1 484	1 574
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	28	17	20	27	16
	Bas-Saint-Laurent (01)	65	69	57	68	49
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	71	81	67	60	78
	Capitale-Nationale (03)	129	136	144	112	117
	Chaudière-Appalaches (12)	102	114	105	106	117
	Mauricie (04)	61	55	77	72	71
	Centre-du-Québec (17)	67	64	76	62	83
	Estrie (05)	63	70	67	58	50
	Montérégie (16)	345	353	322	334	371
	Montréal (06)	415	347	352	339	359
	Laval (13)	75	60	70	92	78
	Lanaudière (14)	122	95	90	93	98
	Laurentides (15)	113	112	126	102	125
	Outaouais (07)	59	68	51	57	59
	Abitibi-Témiscamingue (08)	50	57	43	44	41
	Côte-Nord (09)	50	40	38	33	29
	Nord-du-Québec (10)	22	11	9	16	5
Total		1 837	1 749	1 714	1 675	1 746

Tableau 4.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	85	102	89	81	84
	Bas-Saint-Laurent (01)	234	227	261	230	236
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	431	347	343	354	370
	Capitale-Nationale (03)	776	808	779	742	745
	Chaudière-Appalaches (12)	540	510	543	504	483
	Mauricie (04)	291	305	298	333	271
	Centre-du-Québec (17)	275	274	274	284	288
	Estrie (05)	255	279	302	253	241
	Montérégie (16)	1 341	1 493	1 323	1 417	1 468
	Montréal (06)	1 863	1 905	1 682	1 806	1 958
	Laval (13)	279	305	253	257	272
	Lanaudière (14)	353	334	331	358	353
	Laurentides (15)	519	558	459	434	493
	Outaouais (07)	306	317	255	291	319
	Abitibi-Témiscamingue (08)	213	219	217	208	197
	Côte-Nord (09)	199	169	162	148	114
	Nord-du-Québec (10)	46	59	35	35	41
Total		8 006	8 211	7 606	7 735	7 933
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	113	119	109	108	100
	Bas-Saint-Laurent (01)	299	296	318	298	285
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	502	428	410	414	448
	Capitale-Nationale (03)	905	944	923	854	862
	Chaudière-Appalaches (12)	642	624	648	610	600
	Mauricie (04)	352	360	375	405	342
	Centre-du-Québec (17)	342	338	350	346	371
	Estrie (05)	318	349	369	311	291
	Montérégie (16)	1 686	1 846	1 645	1 751	1 839
	Montréal (06)	2 278	2 252	2 034	2 145	2 317
	Laval (13)	354	365	323	349	350
	Lanaudière (14)	475	429	421	451	451
	Laurentides (15)	632	670	585	536	618
	Outaouais (07)	365	385	306	348	378
	Abitibi-Témiscamingue (08)	263	276	260	252	238
	Côte-Nord (09)	249	209	200	181	143
	Nord-du-Québec (10)	68	70	44	51	46
Total		9 843	9 960	9 320	9 410	9 679

Tableau 4.7 : Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de route¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Autoroute	14	13	11	7	13
	Route principale ou provinciale	18	19	27	21	15
	Route secondaire ou régionale	11	8	8	12	5
	Autres	22	23	17	20	18
	Total	65	63	63	60	51
Graves	Autoroute	23	23	30	28	22
	Route principale ou provinciale	33	35	42	38	29
	Route secondaire ou régionale	17	16	18	17	22
	Autres	72	66	49	48	48
	Total	145	140	139	131	121
Légers	Autoroute	436	362	386	397	447
	Route principale ou provinciale	309	282	296	264	279
	Route secondaire ou régionale	145	149	134	139	140
	Autres	737	753	696	684	708
	Total	1 627	1 546	1 512	1 484	1 574
Corporels	Autoroute	473	398	427	432	482
	Route principale ou provinciale	360	336	365	323	323
	Route secondaire ou régionale	173	173	160	168	167
	Autres	831	842	762	752	774
	Total	1 837	1 749	1 714	1 675	1 746
Matériels seulement	Autoroute	2 054	2 154	1 971	2 032	2 188
	Route principale ou provinciale	1 027	1 029	1 001	969	913
	Route secondaire ou régionale	434	428	437	456	448
	Autres	4 491	4 600	4 197	4 278	4 384
	Total	8 006	8 211	7 606	7 735	7 933
Total	Autoroute	2 527	2 552	2 398	2 464	2 670
	Route principale ou provinciale	1 387	1 365	1 366	1 292	1 236
	Route secondaire ou régionale	607	601	597	624	615
	Autres	5 322	5 442	4 959	5 030	5 158
	Total	9 843	9 960	9 320	9 410	9 679

1. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 4.8 : Taux d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation selon la nature des dommages, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	5,0	4,7	4,7	4,3	3,6
Graves	11,1	10,3	10,3	9,5	8,5
Légers	124,2	114,1	111,7	107,4	111,1
Corporels	140,2	129,1	126,6	121,2	123,2
Matériels seulement	611,0	606,2	561,8	559,7	559,7
Total	751,1	735,3	688,4	680,9	682,9

Tableau 4.9 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	2	1	3	2
	Bas-Saint-Laurent (01)	2	3	4	11	4
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	5	1	2	4	3
	Capitale-Nationale (03)	5	5	4	1	2
	Chaudière-Appalaches (12)	3	4	7	9	2
	Mauricie (04)	3	3	3	5	4
	Centre-du-Québec (17)	6	1	2	2	1
	Estrie (05)	3	6	10	2	2
	Montérégie (16)	16	11	10	19	9
	Montréal (06)	7	6	8	1	11
	Laval (13)	1	1	1	1	2
	Lanaudière (14)	2	3	4	6	4
	Laurentides (15)	4	5	7	2	1
	Outaouais (07)	3	2	2	3	2
	Abitibi-Témiscamingue (08)	4	4	2	3	1
	Côte-Nord (09)	2	5	3	1	3
	Nord-du-Québec (10)	2	2	0	1	0
Total		68	64	70	74	53
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	2	3	3	4	4
	Bas-Saint-Laurent (01)	7	7	2	6	3
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	12	12	6	6	8
	Capitale-Nationale (03)	11	7	10	17	9
	Chaudière-Appalaches (12)	9	6	18	17	16
	Mauricie (04)	9	10	8	5	6
	Centre-du-Québec (17)	8	4	13	2	5
	Estrie (05)	7	14	7	10	2
	Montérégie (16)	30	36	29	26	31
	Montréal (06)	31	25	24	21	17
	Laval (13)	3	7	3	5	5
	Lanaudière (14)	9	13	4	12	4
	Laurentides (15)	11	7	25	9	8
	Outaouais (07)	4	5	8	4	8
	Abitibi-Témiscamingue (08)	5	4	2	8	5
	Côte-Nord (09)	5	2	7	2	9
	Nord-du-Québec (10)	4	3	2	3	0
Total		167	165	171	157	140

Tableau 4.9 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	35	29	24	33	15
	Bas-Saint-Laurent (01)	84	80	71	78	63
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	88	95	90	74	106
	Capitale-Nationale (03)	153	167	168	137	139
	Chaudière-Appalaches (12)	114	141	132	123	144
	Mauricie (04)	68	54	89	85	84
	Centre-du-Québec (17)	73	106	88	83	107
	Estrie (05)	72	92	74	70	63
	Montérégie (16)	414	440	441	431	446
	Montréal (06)	491	405	404	388	409
	Laval (13)	93	75	83	110	99
	Lanaudière (14)	144	119	130	103	117
	Laurentides (15)	146	142	170	126	149
	Outaouais (07)	76	85	73	64	72
	Abitibi-Témiscamingue (08)	55	68	61	47	45
	Côte-Nord (09)	57	45	41	36	28
	Nord-du-Québec (10)	28	10	11	15	5
Total		2 191	2 153	2 150	2 003	2 091
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	37	34	28	40	21
	Bas-Saint-Laurent (01)	93	90	77	95	70
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	105	108	98	84	117
	Capitale-Nationale (03)	169	179	182	155	150
	Chaudière-Appalaches (12)	126	151	157	149	162
	Mauricie (04)	80	67	100	95	94
	Centre-du-Québec (17)	87	111	103	87	113
	Estrie (05)	82	112	91	82	67
	Montérégie (16)	460	487	480	476	486
	Montréal (06)	529	436	436	410	437
	Laval (13)	97	83	87	116	106
	Lanaudière (14)	155	135	138	121	125
	Laurentides (15)	161	154	202	137	158
	Outaouais (07)	83	92	83	71	82
	Abitibi-Témiscamingue (08)	64	76	65	58	51
	Côte-Nord (09)	64	52	51	39	40
	Nord-du-Québec (10)	34	15	13	19	5
Total		2 426	2 382	2 391	2 234	2 284

Tableau 4.10 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	Automobile ou camion léger	43	34	51	50	27
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	0	0	1	0
	Camion lourd	3	4	0	4	1
	Tracteur routier	3	9	4	2	6
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	1	0	1
	Motocyclette	4	0	3	6	3
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	1	0	0	3	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	1
	Bicyclette	7	4	2	3	3
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	7	13	9	5	11
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		68	64	70	74
Graves	Automobile ou camion léger	95	103	104	102	76
	Autobus ou minibus	1	1	1	1	1
	Autobus scolaire	0	1	0	0	0
	Taxi	1	0	0	2	0
	Camion lourd	11	14	10	11	18
	Tracteur routier	15	13	12	11	13
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	2	2	2	0
	Motocyclette	7	2	7	8	7
	Cyclomoteur	2	3	1	0	0
	Motoneige	1	0	0	0	1
	Véhicule hors route	1	1	3	1	2
	Bicyclette	7	7	11	6	8
	Autres	1	1	1	1	0
	Piéton	24	17	19	12	14
	Non précisé	0	0	0	0	0
	Total		167	165	171	157

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 4.10 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légères	Automobile ou camion léger	1 472	1 487	1 516	1 366	1 478
	Autobus ou minibus	20	25	21	17	16
	Autobus scolaire	16	10	3	7	17
	Taxi	17	6	8	7	8
	Camion lourd	261	248	234	241	215
	Tracteur routier	237	208	215	208	221
	Véhicule-outil ou d'équipement	8	6	4	7	6
	Motocyclette	15	20	21	16	13
	Cyclomoteur	10	8	5	4	8
	Motoneige	3	1	2	1	1
	Véhicule hors route	0	0	1	4	3
	Bicyclette	41	38	36	47	32
	Autres	10	22	20	11	11
	Piéton	81	62	63	66	57
	Non précisé	0	12	1	1	5
Total		2 191	2 153	2 150	2 003	2 091
Total	Automobile ou camion léger	1 610	1 624	1 671	1 518	1 581
	Autobus ou minibus	21	26	22	18	17
	Autobus scolaire	16	11	3	7	17
	Taxi	18	6	8	10	8
	Camion lourd	275	266	244	256	234
	Tracteur routier	255	230	231	221	240
	Véhicule-outil ou d'équipement	9	8	7	9	7
	Motocyclette	26	22	31	30	23
	Cyclomoteur	12	11	6	4	8
	Motoneige	5	1	2	4	2
	Véhicule hors route	1	1	4	5	6
	Bicyclette	55	49	49	56	43
	Autres	11	23	21	12	11
	Piéton	112	92	91	83	82
	Non précisé	0	12	1	1	5
Total		2 426	2 382	2 391	2 234	2 284

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 4.11 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation selon la nature des blessures, de 2012 à 2016

Nature des blessures	Année				
	2012	2013	2014	2015	2016
Mortelles	5,2	4,7	5,2	5,4	3,7
Graves	12,7	12,2	12,6	11,4	9,9
Légères	167,2	158,9	158,8	144,9	147,5
Total	185,1	175,8	176,6	161,6	161,1

Tableau 4.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Automobile ou camion léger	53	59	66	56	70
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	0	1	0	0	0
	Taxi	0	0	0	1	0
	Camion lourd	30	28	20	23	18
	Tracteur routier	42	45	47	41	48
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	1	3	1	1
	Motocyclette	4	0	3	4	3
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	1	0	0	3	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	1
	Bicyclette	7	4	3	3	3
	Autres	0	1	2	0	0
	Non précisé	0	1	0	0	1
	Total		138	140	144	132
Graves	Automobile ou camion léger	141	167	191	151	91
	Autobus ou minibus	1	3	1	1	1
	Autobus scolaire	0	2	0	0	0
	Taxi	1	0	0	1	1
	Camion lourd	87	79	77	71	65
	Tracteur routier	83	72	88	78	64
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	3	4	2	1
	Motocyclette	4	2	7	8	7
	Cyclomoteur	2	3	1	0	0
	Motoneige	1	0	0	0	1
	Véhicule hors route	1	1	3	1	1
	Bicyclette	7	7	12	6	8
	Autres	3	3	4	1	0
	Non précisé	2	0	1	0	1
	Total		334	342	389	320

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 4.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Légers	Automobile ou camion léger	1 531	1 398	1 547	1 395	1 560
	Autobus ou minibus	7	12	15	10	12
	Autobus scolaire	4	6	3	4	4
	Taxi	13	6	8	8	8
	Camion lourd	942	941	905	875	928
	Tracteur routier	758	688	689	669	737
	Véhicule-outil ou d'équipement	12	11	11	8	9
	Motocyclette	14	21	20	15	14
	Cyclomoteur	7	7	5	4	7
	Motoneige	2	1	2	0	1
	Véhicule hors route	0	0	0	4	3
	Bicyclette	43	37	34	47	33
	Autres	9	18	16	14	13
	Non précisé	10	4	4	2	3
Total		3 352	3 150	3 259	3 055	3 332
Corporels	Automobile ou camion léger	1 725	1 624	1 804	1 602	1 721
	Autobus ou minibus	8	15	16	11	13
	Autobus scolaire	4	9	3	4	4
	Taxi	14	6	8	10	9
	Camion lourd	1 059	1 048	1 002	969	1 011
	Tracteur routier	883	805	824	788	849
	Véhicule-outil ou d'équipement	14	15	18	11	11
	Motocyclette	22	23	30	27	24
	Cyclomoteur	9	10	6	4	7
	Motoneige	4	1	2	3	2
	Véhicule hors route	1	1	3	5	5
	Bicyclette	57	48	49	56	44
	Autres	12	22	22	15	13
	Non précisé	12	5	5	2	5
Total		3 824	3 632	3 792	3 507	3 718

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 4.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	6 073	6 278	5 787	5 871	6 130
	Autobus ou minibus	25	24	37	24	32
	Autobus scolaire	18	18	13	15	11
	Taxi	46	45	39	46	34
	Camion lourd	4 626	4 709	4 493	4 579	4 710
	Tracteur routier	3 751	3 891	3 461	3 501	3 542
	Véhicule-outil ou d'équipement	64	52	48	51	66
	Motocyclette	11	7	14	10	8
	Cyclomoteur	3	1	1	0	0
	Motoneige	2	1	1	2	0
	Véhicule hors route	0	1	3	1	0
	Bicyclette	0	1	1	1	2
	Autres	71	58	72	65	68
	Non précisé	236	263	221	107	152
	Total		14 926	15 349	14 191	14 273
Total	Automobile ou camion léger	7 798	7 902	7 591	7 473	7 851
	Autobus ou minibus	33	39	53	35	45
	Autobus scolaire	22	27	16	19	15
	Taxi	60	51	47	56	43
	Camion lourd	5 685	5 757	5 495	5 548	5 721
	Tracteur routier	4 634	4 696	4 285	4 289	4 391
	Véhicule-outil ou d'équipement	78	67	66	62	77
	Motocyclette	33	30	44	37	32
	Cyclomoteur	12	11	7	4	7
	Motoneige	6	2	3	5	2
	Véhicule hors route	1	2	6	6	5
	Bicyclette	57	49	50	57	46
	Autres	83	80	94	80	81
	Non précisé	248	268	226	109	157
	Total		18 750	18 981	17 983	17 780

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 4.13 : Nombre de conducteurs d'un camion lourd ou d'un tracteur routier impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Mortels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	1	1	0	0
	20 à 24 ans	6	2	4	4	0
	25 à 34 ans	15	11	6	9	7
	35 à 44 ans	16	14	20	15	17
	45 à 54 ans	13	20	16	17	21
	55 à 64 ans	16	19	16	10	16
	65 à 74 ans	5	1	1	7	4
	75 à 84 ans	0	0	0	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	1	5	3	2	1
Total		72	73	67	64	66
Graves	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	1	3	0	2
	20 à 24 ans	3	5	3	8	9
	25 à 34 ans	28	29	32	29	20
	35 à 44 ans	35	32	35	32	23
	45 à 54 ans	55	43	41	43	40
	55 à 64 ans	34	23	27	28	15
	65 à 74 ans	6	8	13	6	8
	75 à 84 ans	0	0	0	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	9	10	11	3	12
Total		170	151	165	149	129
Légers	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	13	16	13	9	5
	20 à 24 ans	97	78	90	87	93
	25 à 34 ans	300	271	277	264	275
	35 à 44 ans	391	371	359	327	372
	45 à 54 ans	432	428	393	399	409
	55 à 64 ans	273	276	294	277	315
	65 à 74 ans	68	63	66	62	76
	75 à 84 ans	4	4	4	3	8
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	122	122	98	116	112
Total		1 700	1 629	1 594	1 544	1 665

Tableau 4.13 : Nombre de conducteurs d'un camion lourd ou d'un tracteur routier impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2012 à 2016 (suite)

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2012	2013	2014	2015	2016
Corporels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	13	18	17	9	7
	20 à 24 ans	106	85	97	99	102
	25 à 34 ans	343	311	315	302	302
	35 à 44 ans	442	417	414	374	412
	45 à 54 ans	500	491	450	459	470
	55 à 64 ans	323	318	337	315	346
	65 à 74 ans	79	72	80	75	88
	75 à 84 ans	4	4	4	3	8
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	132	137	112	121	125
Total		1 942	1 853	1 826	1 757	1 860
Matériels seulement	Moins de 16 ans	2	0	1	0	2
	16 à 19 ans	40	61	48	45	43
	20 à 24 ans	369	377	387	387	395
	25 à 34 ans	1 274	1 301	1 186	1 201	1 192
	35 à 44 ans	1 718	1 703	1 594	1 644	1 618
	45 à 54 ans	2 074	2 157	1 876	1 930	1 990
	55 à 64 ans	1 317	1 469	1 419	1 450	1 547
	65 à 74 ans	292	315	334	356	346
	75 à 84 ans	23	23	30	26	46
	85 à 89 ans	0	1	2	1	1
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	1 268	1 193	1 077	1 040	1 072
Total		8 377	8 600	7 954	8 080	8 252
Total	Moins de 16 ans	2	0	1	0	2
	16 à 19 ans	53	79	65	54	50
	20 à 24 ans	475	462	484	486	497
	25 à 34 ans	1 617	1 612	1 501	1 503	1 494
	35 à 44 ans	2 160	2 120	2 008	2 018	2 030
	45 à 54 ans	2 574	2 648	2 326	2 389	2 460
	55 à 64 ans	1 640	1 787	1 756	1 765	1 893
	65 à 74 ans	371	387	414	431	434
	75 à 84 ans	27	27	34	29	54
	85 à 89 ans	0	1	2	1	1
90 ans ou plus	0	0	0	0	0	
Non précisé	1 400	1 330	1 189	1 161	1 197	
Total		10 319	10 453	9 780	9 837	10 112

Les statistiques concernant les véhicules en circulation sont obtenues à partir des données recueillies lors de l'immatriculation des véhicules routiers. Le nombre de véhicules en circulation correspond au nombre de véhicules dont la plaque d'immatriculation est en vigueur en date du 31 décembre de chaque année. Les véhicules remisés, mis au rancart ou dont la plaque a été annulée pour toute autre raison avant cette date ne sont pas inclus dans le total.

De plus, les remorques et les véhicules utilisés exclusivement dans les gares, les ports et les aéroports n'ont pas été considérés dans le calcul du nombre de véhicules en circulation.

Les véhicules ont été regroupés en fonction des catégories d'usage décrites ci-dessous.

Catégorie d'usage

La catégorie d'usage est déterminée lors de l'immatriculation d'un véhicule et tient compte du type de véhicule routier, de l'utilisation qui en est faite, du type d'utilisateur et du lieu d'utilisation. Ces catégories ont été regroupées pour donner la ventilation suivante :

Type d'utilisation	Type de véhicule	
Promenade	Automobile	- Véhicule routier de 3 000 kg ou moins, dont la fonction principale est le transport de passagers et dont la construction n'est pas sur un châssis de camion.
	Camion léger	- Véhicule routier de 4 000 kg ou moins du type fourgonnette, camionnette ou véhicule tout usage (4 x 4).
	Automobile et camion léger	- Véhicules des deux catégories précédentes, y compris les véhicules dont on n'a pu déterminer le type de carrosserie, soit automobile ou camion léger.
	Motocyclette	- Véhicule routier à deux ou trois roues, dont au moins une des caractéristiques diffère de celles du cyclomoteur.
	Cyclomoteur	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule routier à deux ou trois roues, dont la vitesse maximale est de 70 km/h, muni d'un moteur d'une cylindrée d'au plus 50 cm³ et équipé d'une transmission automatique; - Véhicule à trois roues aménagé pour le transport de personnes handicapées et reconnu comme cyclomoteur par règlement de la Société; - Véhicule de promenade à deux ou trois roues qui ne peut atteindre une vitesse supérieure à 70 km/h, qui est muni d'un moteur électrique assurant sa propulsion et qui porte la marque nationale de sécurité de Transports Canada attestant sa conformité aux exigences relatives aux motocyclettes à vitesse limitée.
	Habitation motorisée	- Véhicule automobile aménagé de façon permanente en logement.

Type d'utilisation	Type de véhicule
Institutionnelle, professionnelle ou commerciale	Automobile, camion léger, motocyclette, cyclomoteur et habitation motorisée
<ul style="list-style-type: none"> - L'autorisation de circuler a été obtenue par une personne morale, un gouvernement, un organisme public ou parapublic, une société, une compagnie, un producteur agricole ou des professionnels travaillant à leur compte; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mêmes définitions que pour l'utilisation promenade.
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation par un conducteur n'ayant pas la citoyenneté canadienne et qui est membre du personnel de direction de l'Organisation de l'aviation civile ou représentant d'un État membre auprès de cet organisme, ou qui est fonctionnaire consulaire, délégué commercial d'un pays étranger ou son adjoint. 	Taxi
	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule-taxi desservant une agglomération; - Véhicule-taxi desservant une région; - Véhicule-taxi effectuant du transport spécialisé ou de limousine, nécessitant un permis spécialisé de la Commission des transports du Québec (CTQ).
	Autobus
	<ul style="list-style-type: none"> - Autobus ou minibus public interurbain; - Autobus ou minibus servant régulièrement au transport de personnes, sans rémunération; - Autobus ou minibus public urbain.
	Autobus scolaire
	<ul style="list-style-type: none"> - Autobus ou minibus affecté au transport d'écoliers.
	Camion ou tracteur routier
	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule routier de plus de 3 000 kg conçu précisément pour le transport de biens ou d'un équipement qui y est fixé en permanence. Ce véhicule est immatriculé selon le nombre maximal d'essieux que peuvent comprendre l'unité tracteur et toutes les remorques s'y rattachant.
	Véhicule-outil
	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule routier conçu et aménagé principalement pour effectuer un type de travail et muni à cette fin d'un outillage; - Véhicule routier servant exclusivement à l'enlèvement de la neige.
	Autres
	<ul style="list-style-type: none"> - Dépanneuse et véhicule de service; - Corbillard; - Ambulance; - Véhicule routier autre qu'une automobile, qu'un camion léger ou qu'une motocyclette, utilisé par une école de conduite; - Plaque amovible utilisée par un commerçant, un fabricant ou un carrossier pour le déplacement d'un véhicule routier sur un chemin public.

Type d'utilisation	Type de véhicule		
Circulation restreinte	- L'utilisation est restreinte aux zones dont la vitesse maximale n'est pas supérieure à 70 km/h.	Automobile, camion léger, motocyclette et cyclomoteur	- Mêmes définitions que pour l'utilisation promenade.
		Camion ou tracteur routier	- Mêmes définitions que pour l'utilisation institutionnelle, professionnelle ou commerciale.
		Motoneige	- Véhicule d'hiver autopropulsé, y compris l'autoneige.
		Autres	- Autobus, habitation motorisée et autres types de véhicules.
Hors réseau	- Utilisation par une personne physique ou morale d'un véhicule en dehors du réseau routier ordinaire, soit sur un terrain privé ou dans une localité non reliée au réseau routier.	Automobile, camion léger, motocyclette et cyclomoteur	- Mêmes définitions que pour l'utilisation promenade.
		Autobus, camion ou tracteur routier	- Mêmes définitions que pour l'utilisation institutionnelle, professionnelle ou commerciale.
		Motoneige	- Véhicule d'hiver autopropulsé, y compris l'autoneige.
		Véhicule tout-terrain	- Véhicule tout-terrain à deux, trois ou quatre roues.
		Véhicule-outil	- Véhicule routier conçu principalement pour effectuer un type de travail et muni à cette fin d'un outillage; - Tracteur et autres véhicules de ferme.
		Autres	- Autres types de véhicules.

Les renseignements recueillis lors de la délivrance ou du renouvellement des permis ont servi de base à la préparation des données sur les titulaires d'un permis de conduire. Les statistiques sur les titulaires d'un permis reflètent le nombre de permis de conduire en vigueur en date du 1^{er} juin de chaque année et concernent les titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire au sens du règlement sur les permis. Les titulaires d'un permis d'apprenti conducteur ne sont pas inclus dans ces statistiques. Par ailleurs, depuis le 29 juin 1987, les conducteurs d'un cyclomoteur doivent être titulaires d'un permis pour conduire ce véhicule. Ces derniers sont inclus dans les statistiques sur les titulaires d'un permis de conduire au Québec. Les classes de permis de conduire sont les suivantes :

<p>Classe 1</p>	<p>Ensemble de véhicules routiers composé soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un tracteur routier de deux essieux dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus et tirant une ou plusieurs remorques ou semi-remorques; - d'un tracteur routier de trois essieux ou plus tirant une ou plusieurs remorques ou semi-remorques; - d'un camion visé par la classe 3 tirant une remorque ou une semi-remorque dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus et qui ne sert qu'à transporter l'équipement, l'outillage ou l'ameublement dont elle est équipée en permanence; - d'un camion visé par la classe 3 tirant toute autre remorque ou semi-remorque que celle décrite précédemment, dont la masse nette est de 2 000 kg ou plus. <p>N. B. : Un permis de la classe 1 permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 2, 3, 4A, 4B, 4C, 5, 6D, 6E ou 8.</p>
<p>Classe 2</p>	<p>Autobus aménagé pour le transport de plus de 24 passagers à la fois.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 2 permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 3, 4A, 4B, 4C, 5, 6D, 6E ou 8.</p>
<p>Classe 3</p>	<p>Camion porteur comptant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trois essieux ou plus; - deux essieux et dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus. <p>Un permis de conduire de la classe 3 permet également à son titulaire de conduire un véhicule routier dont la conduite est autorisée par cette classe et qui tire une remorque ou une semi-remorque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dont la masse nette est de moins de 2 000 kg; - dont la masse nette est d'au moins 2 000 kg mais inférieure à 4 500 kg et qui ne sert qu'à transporter l'équipement, l'outillage ou l'ameublement dont elle est équipée en permanence. <p>N. B. : Un permis de la classe 3 permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 4A, 4B, 4C, 5, 6D, 6E ou 8.</p>

<p>Classe 4</p>	<p>Classe 4A : Véhicule d'urgence.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 4A permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 4B, 4C, 5, 6D, 6E ou 8.</p> <p>Classe 4B : Minibus ou autobus aménagés pour le transport de 24 passagers ou moins à la fois.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 4B permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 4C, 5, 6D, 6E ou 8.</p> <p>Classe 4C : Taxi.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 4C permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 5, 6D, 6E ou 8.</p>
<p>Classe 5</p>	<p>Véhicule de promenade (automobile ou fourgonnette) ou tout camion dont la masse nette est inférieure à 4 500 kg et comptant deux essieux, habitation motorisée, véhicule-outil ou véhicule de service.</p> <p>Un permis de conduire de la classe 5 permet également à son titulaire de conduire un véhicule routier dont la conduite est autorisée par cette classe et auquel est attelée une remorque ou, dans le cas d'une habitation motorisée, un autre véhicule.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 5 permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 6D, 6E ou 8.</p>
<p>Classe 6</p>	<p>Classe 6A : Toute motocyclette.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 6A permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 6B, 6C, 6D ou 8.</p> <p>Classe 6B : Motocyclette dont la cylindrée est de 400 cm³ ou moins.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 6B permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 6C, 6D ou 8.</p> <p>Classe 6C : Motocyclette dont la cylindrée est de 125 cm³ ou moins.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 6C permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 6D ou 8.</p> <p>Classe 6D : Cyclomoteur.</p> <p>Classe 6E : Motocyclette à trois roues non munie d'une caisse adjacente.</p>
<p>Classe 8</p>	<p>Tracteur de ferme.</p>

L'obligation légale

Un accident de véhicules routiers est défini comme un événement au cours duquel un dommage est causé par un véhicule routier en mouvement (article 167 du Code de la sécurité routière).

L'agent de la paix qui se rend sur les lieux d'un accident doit, dans un délai de huit jours, informer la Société de l'assurance automobile du Québec de cet accident, en lui transmettant un rapport (article 173).

L'obligation d'informer la Société d'un accident incombe à l'assureur qui en a été avisé lorsque cet accident n'a pas été porté à la connaissance d'un agent de la paix (article 174). De plus, le coroner qui a procédé à une investigation ou à une enquête sur un accident doit transmettre une copie de son rapport à la Société (article 175).

En application des articles 173 et 176 du Code de la sécurité routière, le Règlement sur le rapport d'accident, édicté par le décret n° 708-99 du 16 juin 1999, prévoit que, depuis le 15 juillet 1999, l'agent de la paix qui se rend sur les lieux d'un accident au cours duquel une personne a subi un dommage corporel doit faire un rapport de l'accident à la Société. De plus, lorsqu'un accident n'a causé que des dommages matériels, l'agent de la paix qui se rend sur les lieux est tenu de faire rapport à la Société dans les cas suivants :

1. L'accident n'a causé que des dommages matériels excédant 1 000 \$ avant le 18 mars 2010 ou 2 000 \$ par la suite, et s'est produit dans l'une des situations suivantes :
 - il implique un véhicule lourd, à l'exception d'un autobus affecté au transport urbain;
 - il est survenu sur une autoroute ou une route nationale, régionale ou collectrice dont la gestion relève du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec;
 - il est survenu sur une route dont la gestion incombe à une municipalité et s'est produit dans les 100 mètres donnant accès à une autoroute ou à une route visée au sous-paragraphe précédent.

De ce fait, les variations des accidents avec dommages matériels seulement devront être interprétées avec réserve.

Le constat d'accident

Un formulaire a été conçu précisément pour permettre d'obtenir les mêmes renseignements pour chaque accident de véhicule routier constaté par les policiers. Jusqu'au 31 août 1988, le formulaire utilisé était celui en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1978. Un premier changement de formulaire a été effectué le

1^{er} septembre 1988. Depuis le 18 mars 2010, les policiers font usage d'un formulaire de rapport d'accident de véhicules routiers modifié.

Depuis juin 1979, les accidents avec dommages matériels seulement peuvent être portés à l'attention des assureurs à l'aide du constat amiable. Les accidents rapportés grâce à ce constat ne sont pas comptabilisés à la Société, sauf si un formulaire de rapport d'accident a également été rempli par un policier.

La nature des dommages

Les statistiques d'accidents présentées ne portent que sur les accidents rapportés à la Société par les policiers du Québec. Elles ont été regroupées selon la nature des dommages. Les accidents avec dommages corporels sont présentés distinctement de ceux avec dommages matériels seulement. Les accidents avec dommages corporels ont été divisés en trois groupes : les accidents mortels (au moins une victime est décédée), les accidents graves (au moins une victime a été hospitalisée) et les accidents légers (aucune victime n'a été hospitalisée, même si les blessures subies ont pu nécessiter des traitements chez un médecin ou dans un centre hospitalier).

Concernant les accidents n'ayant causé que des dommages matériels, les statistiques du présent bilan incluent tous les accidents rapportés dont l'ensemble des dommages a été estimé à plus de 500 \$ pour ceux survenus avant le 15 juillet 1999, à 1 000 \$ depuis cette date jusqu'au 17 mars 2010 et à 2 000 \$ depuis le 18 mars 2010, et ce, sans égard aux autres conditions qui régissent l'obligation de rapporter l'événement depuis juillet 1999.

Il est aussi important de noter que les données se rapportant aux accidents hors réseau (n'impliquant que des véhicules hors réseau) sont exclues de ce bilan, tant pour les accidents avec dommages corporels que pour ceux ayant causé des dommages matériels seulement.

La nature des blessures

Les statistiques sur les victimes ont été réparties selon la nature des blessures subies : mortelles, graves ou légères. Une blessure est dite grave ou légère selon qu'elle nécessite ou ne nécessite pas l'hospitalisation de la victime. Il est à noter que des victimes peuvent avoir subi des blessures graves ou légères dans un accident mortel, ou encore des blessures légères dans un accident grave.

La date de production des données

Les renseignements présentés dans le présent bilan proviennent des rapports remplis par les policiers à la suite d'accidents survenus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016 inclusivement et signalés à la Société avant le 26 février 2017.

Les données sur les infractions sont tirées des fichiers administratifs de la Société, plus particulièrement des fichiers servant à la gestion des infractions au Code de la sécurité routière entraînant l'inscription de points d'inaptitude et pour lesquelles il y a eu condamnation. Nous inscrivons la date à laquelle elles ont été commises.

Date de production des données

Une infraction n'apparaît dans les fichiers de la Société qu'à partir du moment où il y a eu condamnation, soit à la suite d'un jugement ou du paiement d'une amende. Le délai entre la date où a été commise une infraction et sa date de condamnation est variable. Le délai moyen pour les infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude se situe autour de 80 jours. Il est cependant préférable d'attendre plusieurs mois après la fin de l'année pour présenter les infractions selon le moment où elles ont été commises, afin d'obtenir l'image la plus complète possible. Les données qui figurent dans le présent bilan illustrent le contenu des fichiers de la Société en date de septembre 2016.

Historiquement, à pareille date, plus de 90 % des infractions entraînant des points d'inaptitude sont entrées dans le système. On doit donc considérer le nombre d'infractions commises au cours d'une année comme un résultat non définitif, plus particulièrement dans le cas de l'année la plus récente.

Modifications en 2012

Depuis le 5 août 2012, les usagers de la route doivent respecter une mesure de protection pour certains travailleurs de la route, soit le corridor de sécurité, lorsqu'un véhicule d'urgence (véhicule de police, ambulance, véhicule d'un service d'incendie, véhicule de Contrôle routier Québec), une dépanneuse ou un autre type de véhicule est immobilisé et que sa flèche jaune lumineuse, ses gyrophares ou ses feux clignotants sont actionnés.

Modifications en 2013

Depuis le 25 avril 2013, il est interdit de se tenir ou de prendre place sur le trottoir, sur une partie extérieure, dans la benne ou la caisse d'un véhicule routier en mouvement, ou de tolérer une telle pratique. Il est aussi interdit de s'agripper ou d'être tiré ou poussé par un véhicule en mouvement, ou de tolérer une telle pratique. On regroupe ces interdictions sous l'appellation *surf de véhicule*.

INFRACTIONS ENTRAÎNANT L'INSCRIPTION DE POINTS D'INAPTITUDE

Description sommaire de l'infraction	Nombre de points
Vitesse supérieure à une limite prescrite ou indiquée par la signalisation :	
- excès de 11 à 20 km/h	1
- excès de 21 à 30 km/h	2
- excès de 31 à 45 km/h	3 ou plus ¹
- excès de plus de 45 km/h	5 ou plus ¹
Excès de vitesse lors de travaux	1 ou plus ¹
Dépassement prohibé par la gauche	3
Dépassement prohibé par la droite	3
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	4
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	2
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	2
Dépassements successifs en zigzag	4
Omission de se conformer à un feu rouge	3
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	3
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	3
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	3
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	9
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	9
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	3
Marche arrière prohibée	3
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	3
Vitesse ou action imprudente	4
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	12
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	9
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	2
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	2
Freinage brusque sans nécessité	2
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	2
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	2
Omission de porter la ceinture de sécurité	3
Omission de porter le casque protecteur	3
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	9
Conduite avec alcool dans l'organisme (permis probatoire ou d'apprenti)	4
Refus de fournir un échantillon d'haleine (permis probatoire ou d'apprenti)	4
Conduite sans la présence d'un accompagnateur (permis d'apprenti)	4
Utilisation d'un téléphone cellulaire tenu en main pendant la conduite d'un véhicule routier	3
Omission de respecter le corridor de sécurité ²	4
Surf de véhicule ³	12

1. S'il s'agit d'un grand excès de vitesse.

2. Depuis le 5 août 2012.

3. Depuis le 25 avril 2013.

Le Québec se divise en 17 régions administratives :

11	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
01	Bas-Saint-Laurent
02	Saguenay—Lac-Saint-Jean
03	Capitale-Nationale
12	Chaudière-Appalaches
04	Mauricie
17	Centre-du-Québec
05	Estrie
16	Montérégie
06	Montréal
13	Laval
14	Lanaudière
15	Laurentides
07	Outaouais
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec

Source : Décret n° 965-97 du 20 août 1997, modifié par le décret n° 1437-99 du 15 décembre 1999.

Les termes dont la signification peut différer du sens commun figurent ci-dessous :

Âge	L'âge des victimes et des conducteurs est calculé au moment de l'accident; celui des titulaires d'un permis de conduire et des propriétaires de véhicules, en date du 1 ^{er} juin. Il s'agit de l'âge au dernier anniversaire.
Âge des véhicules	L'âge des véhicules est la différence entre l'année civile concernée et l'année du modèle du véhicule. À ce dernier résultat est ajoutée une demi-année dans le calcul de l'âge moyen, ce qui donne une évaluation de fin d'année.
Région de résidence du propriétaire d'un véhicule	La région de résidence du propriétaire d'un véhicule peut, dans le cas d'une personne morale, être le lieu de localisation du siège social ou d'une succursale.
Type de route	<p>Route numérotée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autoroute : route dont le numéro est de 1 à 99 ou de 401 à 999; - Route principale ou provinciale : route numérotée de 100 à 199; - Route secondaire ou régionale : route numérotée de 200 à 399. <p>Route non numérotée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autres : autres types de routes, rues.
Type de véhicule impliqué dans les accidents	<p>Le type de véhicule est déterminé selon la catégorie d'usage, pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et, pour les autres véhicules, selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident. Ces types ont été regroupés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Automobile ou camion léger ($\leq 4\ 000$ kg); - Autobus ou minibus; - Autobus scolaire; - Taxi; - Camion lourd ($> 3\ 000$ kg); - Tracteur routier; - Véhicule-outil ou d'équipement; - Motocyclette; - Cyclomoteur; - Motoneige; - Véhicule hors route à deux, trois ou quatre roues; - Bicyclette; - Autres (y compris les véhicules d'urgence ou récréatifs).



**Société de l'assurance
automobile**

Québec 